Volume XXVIII 1er Trimestre 1958

If L36

L'OISEAU

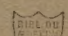
ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

(Revue Trimestrielle)



ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE
ET DE L'UNION FRANÇAISE
Rédaction: 55, rue de Buffon, Paris (V^e)



Source MNHN Paris

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

fondée sous la direction de J. DELACOUR

Comité de Rédaction :

MM. J. BERLIOZ, R.-D. ETCHECOPAR
et M. LEGENDRE

Abonnement annuel : France, 2.300 fr. ; Etranger, 2.500 fr.

Toute correspondance concernant la Revue doit être adressée au Secrétariat : 55, rue de Buffon, Paris (Ve).

Tout envoi d'argent doit être adressé au nom de la « Société Ornithologique de France »

Compte Chèques postaux Paris 544-78.

AVIS IMPORTANT

L'incendie de Clères, en 1939, nous a privé de toutes nos archives et réserves, aussi nous est-il actuellement impossible de satisfaire aux nombreuses demandes qui nous sont envoyées par des membres désireux, soit de compléter leur collection, soit d'acheter la totalité des annuités antérieures.

Dans le but d'être utile à tous, nous vous proposons de centraliser toutes les demandes et toutes les offres concernant les annuités ; nous prions donc tous ceux d'entre nous qui ont des fascicules en double, ou des années dont ils voudraient se dessaisir, et notamment des années 1944, 1945 et 1948, de nous le faire savoir en nous indiquant leurs conditions.

La rédaction ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans la *Revue*.

La reproduction, sans indication de source ni de nom d'auteur, des articles publiés dans la *Revue* est interdite.

Les auteurs sont priés d'envoyer leurs manuscrits dactylographiés, sans aucune indication typographique.

Source : MNHN Paris

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



Source : MNHN, Paris

SOMMAIRE

Source : MNHN, Paris

Oiseaux du Bas-Dahomey.

(*En haut*) : Couple de *Lophoceros semifasciatus*.

(*En bas*) : Colonie de *Ploceus castaneofuscus*.

Source : MNHN, Paris

OBSERVATIONS SUR LES OISEAUX DU BAS-DAHOMEY

par Jean BRUNEL

L'avifaune du Dahomey a été peu étudiée ; en dehors d'une mission de Dekeyser et Villiers de l'I.F.A.N. en 1950 et, au Togo, des notes déjà anciennes de Millet-Horsin, les travaux publiés sur ces territoires sont pratiquement inexistants.

Le couloir dahoméen présente cependant un intérêt certain par sa position biogéographique entre les deux blocs forestiers de l'Ouest africain.

Nous pensons donc que les quelques observations, bien fragmentaires d'ailleurs, effectuées durant un séjour de vingt mois dans le Sud-Dahomey, apporteront une certaine contribution à la connaissance des oiseaux de la côte occidentale d'Afrique.

Nos investigations ont été entreprises en collaboration avec le Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, auquel nous avons adressé un certain nombre de nos captures, et où M. le Professeur Berlioz nous a toujours prodigué ses conseils éclairés.

Aperçu géographique sur le Dahomey et la région prospectée

Le Dahomey s'étend entre les 6e et 12e degrés de latitude Nord, au fond du Golfe de Guinée, entre la Nigéria Britannique et le Togo Français. Il s'allonge sur environ 300 km. de l'Océan Atlantique au Niger, traversant trois zones climatiques et biogéographiques :

1) celle des savanes soudaniennes du Nord-Dahomey ;

2) celle des savanes guinéennes du Moyen-Dahomey ;

3) la région d'anciennes forêts du Bas-Dahomey.

Seule cette dernière a été prospectée et fera l'objet de ce travail.

L'Oiseau et R.F.O., V. XXVIII, 1er tr 1958.



Source MNHN Paris

Cette zone s'étend sur une profondeur approximative de 150 km. à partir de la côte. Elle bénéficie d'un climat subéquatorial assez particulier, caractérisé par une très faible pluviosité : 1.000 à 1.200 mm. (pluviosité que l'on rencontre aussi dans les steppes soudano-guinéennes), associée à un état hygrométrique voisin de la saturation (humidité des régions forestières).

Les saisons se décomposent comme suit :
— grande saison des pluies de mars à juin ;
— petite saison sèche en juillet-août ;
— petite saison des pluies en septembre-octobre ;
— grande saison sèche de novembre à février.

Ces facteurs écologiques, associés à une forte densité humaine, conditionnent les formations végétales et la vie de l'avifaune du territoire.

Les formations végétales se présentent de la façon suivante :

a) quelques vestiges de la grande forêt humide, témoins d'un domaine sylvicole disparu ;

b) d'immenses palmeraies d'*Elaeis guineensis* et des champs cultivés alternant avec des recrus forestiers beaucoup plus buissonneux qu'arborés ;

c) en certains lieux apparaissent des savanes de type guinéen plus ou moins dégradées.

Généralités sur l'avifaune dahoméenne

Le couloir Togo-Dahomey, avec une partie de la Gold Coast et de la Nigéria, constitue donc une brèche dans la continuité de la forêt dense humide, séparant ainsi le district guinéen supérieur et le district congolais.

Pour le zoologiste, le Dahomey a donc l'intérêt d'être une zone intermédiaire entre ces deux districts, dont les limites sont évidemment peu définies, car il n'y a pas, à proprement parler, de barrière géographique.

Les changements prennent place entre la Gold Coast et le Cameroun (sur environ 1.000 km.), mais, selon Marchant, deviendraient plus accusés à l'intérieur de la Nigéria, et c'est surtout dans ce territoire que se ferait la séparation entre les deux zones. L'avifaune dahoméenne, bien que présentant quelques formes d'Afrique Equatoriale et intermédiaires, semble surtout s'apparenter aux populations aviennes de Haute-Guinée.

Source MNHN Paris

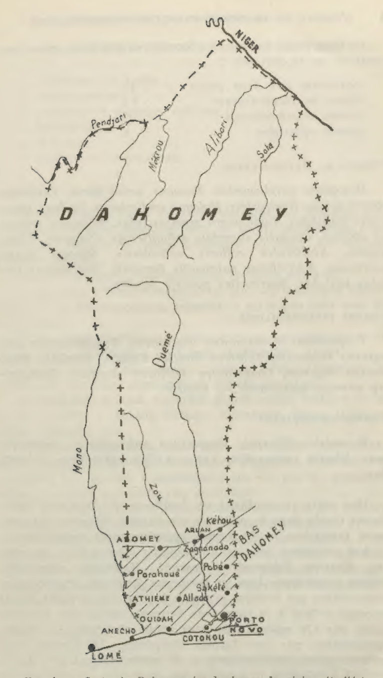


Fig. 1. — Carte du Dahomey (en hachures, la région étudiée).

Source MNHN, Paris

La répartition des espèces forestières que nous avons rencontrées est la suivante :

communes aux deux zones	: 45
formes de Haute-Guinée	: 14
formes intermédiaires	: 6
formes orientales	: 4

FORMES DE HAUTE-GUINÉE :

Mesopicos pyrrhogaster, Turacus persa persa, Ceuthmochares aereus flavirostris, Halcyon malimbicus Forbesi, Bycanistes fistulator, Lophoceros semifasciatus, Dicrurus adsimilis atactus, Cinnyris superbus ashantiensis, Cinnyris chloropygius, Anthreptes collaris subcollaris, Ploceus castaneofuscus, Malimbicus rubricollis Bartletti, Malimbicus scutatus scutatus, Spermestes poensis bicolor.

FORMES INTERMÉDIAIRES :

Tropicranus albocristatus macrourus, Trachylaemus purpuratus togoensis, Tchitrea Smithii Fagani, Sylvietta flaviventris Nigeriae, Chalcomitra Adelberti eboensis, Chalcomitra olivacea guineensis >< *Ragazii.*

FORMES ORIENTALES :

Bycanistes Sharpei, Pogoniulus subsulfureus subsulfureus, Nigrita canicapilla, Lamprocolius splendidus splendidus.

Une autre particularité de l'avifaune du Dahomey méridional réside dans la présence simultanée d'espèces typiquement forestières et de formes spécifiquement savanicoles.

Les premières, comme *Tropicranus albocristatus macrourus, Guttera Edouardi Verreauxi, Malimbus rubricollis,* s'étant maintenues dans les lambeaux de forêts, les secondes, représentées par *Crinifer piscator, Lophoceros nasutus,* ayant colonisé le Sud à la faveur de l'envahissement des savanes. Ainsi, sur 176 espèces que nous avons observées, 75 étaient représentées par des formes ubiquistes, 70 propres aux savanes guinéo-soudaniennes et 31 appartenaient à la forêt.

Source MNHN Paris

Les différents biotopes et leurs habitants

1) lambeaux de forêts ;
2) recrus arborés ;
3) jachères et champs cultivés ;
4) palmeraies ;
5) savanes ;
6) lagunes et cours d'eau.

Lambeaux de forêts

Comme nous l'avons vu précédemment, ce domaine sylvicole est réduit à quelques îlots de forêts secondaires conservés au milieu de zones déboisées ou dans les régions d'accès difficile.

Ces formations se présentent de la façon suivante :

a) un étage inférieur formé d'un tapis de feuilles et débris végétaux en décomposition, laissant le sol à peu près vide de végétation ;

b) un premier étage constitué par un sous-bois plus ou moins dense d'arbustes, de lianes et de rejets divers ;

c) une futaie d'assez belles essences d'une vingtaine de mètres de hauteur, représentant l'étage principal ;

d) dominant le tout, quelques géants isolés, vestiges de la forêt primaire : Acajou (*Khaya ivorensis*), Iroko (*Chlorophora excelsa*), etc.

Il règne, comme dans toute forêt ombrophile, une atmosphère sombre et humide, la lumière pénétrant difficilement à travers les hautes frondaisons ; par-ci, par-là, quelques taches de soleil marquent une ouverture.

Les formes les plus typiques rencontrées dans cet habitat sont : *Guttera Edouardi Verreauxi, Bycanistes Sharpei, Tropicranus albocristatus macrourus, Mesopicos pyrrhogaster, Trachylaemus purpuratus togoensis, Bleda canicapilla, Andropadus virens, Chaunonotus Sabini Sabini, Sigmodus caniceps, Cinnyris superbus ashantiensis, Malimbus rubricollis Bartletti* et *Malimbus nitens, Oriolus nigripennis.*

Recrus arborés

Ces recrus, qui succèdent aux plantations abandonnées, sont disséminés au milieu des cultures et jachères. L'enchevêtrement de buissons et d'arbustes peu élevés, mais en forte

Source MNHN Paris

densité, en font de véritables bosquets très fermés, où la pénétration n'est guère aisée. Ce sont des refuges de choix pour les oiseaux de mœurs cachées.

Leur liste est beaucoup plus longue que ci-dessous, mais leur observation difficile, et nous ne citons que les espèces identifiées avec certitude : *Ceuthmochares aereus flavirostris, Turdus libonyanus saturatus, Turdoides plebeja, Hypergerus atriceps, Tchagra australis, Pyrrhurus simplex, Lanius collaris Smithi, Nicator chloris chloris, Malimbus nitens.*

Jachères, cultures, lieux habités.

Ce biotope apparaît sous des aspects végétatifs relativement variés. Cependant, pour l'ornithologiste, il présente une certaine unité en étant composé de formations végétales ouvertes, plus ou moins artificielles, et habitées, à quelques exceptions près, par des populations aviennes identiques.

Une mosaïque de champs cultivés, alternant avec des jachères identiques ou des recrus arborés, constitue un habitat favorable aux granivores. Les principales cultures rencontrées sont : Maïs et Manioc au port érigé, Igname, Haricots, Courges, en plantation plus désordonnée, ou Arachide en couverture basse et étalée. Quelques très grands arbres bien en vie ou au contraire des bois morts restent isolés dans ce paysage déboisé.

Sitôt abandonnée des hommes, la nature reprend ses droits et les plantations sont rapidement envahies d'une végétation herbacée douée d'une exubérante vitalité. Peu à peu, plantes volubiles et graminées laissent la place à des espèces ligneuses et l'on trouve ainsi tous les stades de régénération jusqu'au recru boisé.

Les principales espèces propres à ces domaines sont : *Francolinus bicalcaratus, Streptopelia vinacea vinacea, Tympanistria tympanistria Fraseri, Turtur afer kilimensis, Elanus caeruleus caeruleus, Kaupifalco monogrammicus monogrammicus, Centropus senegalensis, Apus affinis abessynicus, Eurystomus afer afer, Merops malimbicus, Halcyon chelicuti chelicuti, Cisticola cantans, Pycnonotus barbatus, Hirundo æthiopica, Anthreptes Longuemarei, Passer griseus, Ploceus castaneofuscus, Euplectes hordacea, Euplectes orix franciscana, Colinspasser macrourus macrourus, Spermestes cucullatus cucullatus, Vidua macroura.*

Source MNHN Paris

PALMERAIES

Les palmeraies offrent aux oiseaux des conditions de vie différentes suivant l'âge des arbres ou leur mode d'exploitation. Durant leur premier stade, les *Elaeis* font partie intégrante des cultures vivrières ; lorsqu'ils deviennent adultes, ou bien ils sont disséminés dans la végétation inextricable des recrus, ou bien, au contraire, ils forment de véritables parcs abritant sous leurs ombrages des champs cultivés ou des prairies de graminées.

Dans l'ensemble, l'avifaune de ce milieu est assez pauvre ; bien des oiseaux y font des incursions, mais peu s'y établissent définitivement. Les quelques espèces les plus fréquemment rencontrées sont : *Centropus senegalensis* dans les jeunes palmeraies ; *Francolinus bicalcaratus*, *Gymnogenis typicus pectoralis*, *Accipiter badius sphenurus*, *Camaroptera brevicaudata tincta*, *Ploceus cucullatus*, *Malimbus scutatus scutatus*.

SAVANES.

Ces savanes sont de type guinéen, leur aspect général rappelle celui d'un parc très boisé. Leur composition est la suivante :

a) un sol couvert d'un tapis herbacé à dominance graminéenne. La densité de cette couverture varie en fonction des saisons, allant d'un petit gazon au début des pluies, pour atteindre 1 ou 2 m. de hauteur avec la saison sèche ;

b) des essences arborées, buissons et arbustes de taille peu élevée (quelques mètres) : *Anona, Lophira, Daniella* ;

c) quelques grands arbres dont la hauteur dépasse 10 m (*Parkia, Anogeissus*) et qui dominent de leurs frondaisons les étages précédents. En certains lieux, leur densité augmente pour former de véritables forêts claires comme les peuplements d'*Anogeissus*, communs dans la région.

Ces formations sont annuellement la proie des feux de brousse, dont le passage laisse un sol noirci de cendres et des arbres au feuillage calciné. Ces incendies attirent de nombreux rassemblements de Rapaces et d'Insectivores, venus là pour s'emparer des insectes et mammifères chassés par les flammes.

Il est vraisemblable que ces savanes peuvent être subdivisées en plusieurs habitats, comme : forêts claires, taillis

denses, prairies de graminées. Nos observations incomplètes ne nous ont pas permis de faire ces différenciations et nous nous contenterons d'énumérer les espèces les plus caractéristiques de l'ensemble de ce milieu : *Numida meleagris galeata*, *Ptilopachus petrosus*, *Lampromorpha caprius*, *Crinifer piscator*, *Pogoniulus chrysoconus chrysoconus*, *Mesopicos goertae agmen*, *Lophoceros nasutus nasutus*, *Phoeniculus erythrorhynchus guineensis*, *Batis senegalensis*, *Corvinella corvina affinis*, *Laniarius ferrugineus major*, *Tchagra senegala pallida*, *Malaconotus poliocephalus*, *Prionops plumata plumata*, *Cinnyricinclus leucogaster leucogaster*, *Oriolus auratus auratus*.

Lagunes et cours d'eau.

Les grandes étendues d'eau calme et profonde des lagunes où seules les rives sont couvertes de végétations aquatiques, ne recèlent pas une avifaune extrêmement riche, comme on pourrait le croire.

La région étudiée est arrosée par deux fleuves : le Mono et l'Ouémé, mais seule une partie de ce dernier a été prospectée. C'est un cours d'eau de savanes ; en période sèche l'étiage, très bas, laisse de nombreux bancs de sable couverts de végétation ; en saison des pluies, son lit déborde sur plusieurs kilomètres, inondant ainsi savanes et cultures. Ses rives sont légèrement boisées et bordées d'*Elaeis*. Un affluent, le Zou, présente un milieu particulier avec ses dimensions étroites et son cours entravé de nénuphars et bois morts.

Nous avons rencontré ainsi :

Sur l'Ouémé et la Lagune : *Phalacrocorax africanus africanus*, *Anhinga rufa rufa*, *Butorides striatus atricapillus*, *Ardea ralloides ralloides*, *Egretta garzetta garzetta*, *Casmerodius albus melanorhynchus*, *Sterna albifrons Guineae*, *Afribyx senegallus senegallus*, *Xiphidiopterus albiceps*, *Pluvianus aegyptius*, *Actophilornis africana*, *Ceryle rudis rudis*.

Dans les zones d'inondations uniquement : *Nettapus auritus*.

Sur le Zou : *Limnocorax flavirostra*, *Porphyrula Alleni*, *Halcyon malimbicus Forbesi*, *Alcedo quadribrachys*, *Corythornis cristata*.

L'ensemble des espèces identifiées au cours de notre séjour est donné dans la liste systématique suivante.

Source MNHN Paris

*
* *

Ordre des Pelecaniformes

Phalacrocorax africanus africanus (Gmel.) — Cormoran d'Afrique.

Ce Cormoran est commun sur les lagunes et fleuves du Bas-Dahomey, particulièrement l'Ouémé (Arlan, Zagnanado), d'où il disparaît au moment des fortes crues d'août à novembre.

Anhinga rufa rufa (Lacep.) — Anhinga du Sénégal.

Également commun sur les cours d'eau.

Ordre des Ciconiiformes

Nycticorax nycticorax nycticorax (Linn.) — Bihoreau.

Ce Héron, non mentionné à ce jour dans l'avifaune du Togo-Dahomey, a été obtenu en plumage juvénile en avril 1956 sur l'Ouémé, à Arlan.

Il semble moins farouche et nocturne qu'on ne le pense. En Côte d'Ivoire, nous en avons observé en plein jour de petits groupes perchés à découvert sur les poteaux des pêcheries indigènes.

Butorides striatus atricapillus (Afz.) — Héron à dos vert.

Très souvent rencontré le long du fleuve Ouémé, où il fréquente les roseaux et taillis touffus.

Ardeola ralloides ralloides (Scop.) — Crabier chevelu.

Fréquent dans les cours d'eau et lagunes (Ouémé, Arlan, Zou, lagune de Ouidah, lac Ahémé).

Des migrateurs venant d'Europe doivent se joindre aux sédentaires, le nombre de ces oiseaux augmentant sensiblement en saison sèche.

Bubulcus ibis (Linn.) — Héron garde-bœuf.

Arrivent en octobre et quittent en mai le Bas-Dahomey, où ils sont particulièrement nombreux. A Pobé, environ

Source MNHN Paris

1 100 de ces Hérons avaient élu domicile sur une vingtaine de palmiers, où ils venaient passer la nuit pour repartir au lever du soleil par petits groupes, chacun vers une direction différente.

Chaque troupeau de bœufs de la région était suivi d'une centaine de ces gracieux gardes-bœufs.

Egretta garzetta garzetta (Linn.) — Aigrette garzette.

Nous avons observé cette Aigrette de janvier à avril dans les lagunes côtières et sur l'Ouémé (Abomey, Calavi, Ouidah, Arlan).

Casmerodius albus melanorhynchus (Wag.) — Grande Aigrette d'Afrique.

Sédentaires, sans être très nombreuses, ces Aigrettes sont fréquentes dans beaucoup de lagunes. Nous les avons observées en petits groupes en plumage de noce, dans les marais d'Abomey-Calavi, et des individus isolés sur l'Ouémé.

Ardea goliath Cretz. — Héron Goliath.

Rencontré sur une petite rivière, le Zou, dont les rives étaient bordées de taillis et d'arbustes, où il affectionnait se percher.

Ardea purpurea purpurea Linn. — Héron cendré

Ce Héron n'est pas rare au Dahomey, où nous l'avons trouvé dans tous les biotopes marécageux.

Ardea melanocephala Vig. et Child. — Héron à cou noir.

Cette espèce, pas très commune, quitte les cours d'eau pour venir chasser dans les plaines plus sèches. Un individu, solitaire, est venu passer deux séjours dans la palmeraie de Pobé.

Ordre des Ansériformes

Nettapus auritus (Bodd.) — Oie pygmée.

Contrairement aux observations de certains auteurs, cette petite Oie est migratrice. Dans le Sud-Dahomey, on la ren-

Source MNHN Paris

contre d'octobre à décembre sur les zones d'inondation du fleuve Ouémé.

A Bonou, nous l'avons vue par petits groupes de cinq à six dans les plaines inondées par les crues du fleuve.

[*Dendrocygna viduata* (Linn.) — Dendrocygne veuf.

Bien que nous ne l'ayons pas observé, sa présence paraît probable, au dire des chasseurs européens et africains.]

Ordre des Lariformes

Larus cirrhocephalus Vieill. — Mouette à tête grise.

Observée sur la côte, à Sémé, et à l'embouchure du lac Ahémé.

[*Chlidonias nigra nigra* (Linn.) — Guifette épouvantail.

Nous pensons avoir identifié une troupe de ces Guifettes en plumage d'éclipse, sur la lagune de Porto-Novo.]

Sterna albifrons Guineae Bann. — Sterne naine de Guinée.

Un petit groupe, composé de six à huit de ces Sternes, résidait en mars 1955 sur le lac Nokoué, à Porto-Novo.

Ordre des Charadriiformes

Rostratula benghalensis benghalensis (Linn.) — Bécassine peinte.

Nous n'avons vu et obtenu qu'une seule de ces Bécassines, en janvier 1955, à Arlan, sur l'Ouémé.

Charadrius marginatus pallidus Strick. — Pluvier à front blanc.

Rencontré en saison sèche sur les bancs de sable de l'Ouémé.

Afribyx senegallus senegallus (Linn.) — Vanneau armé du Sénégal.

Mêmes observations que pour le précédent et le suivant.

Source : MNHN, Paris

Xiphidiopterus albiceps Gould — Pluvier à tête blanche

Actitis hypoleucos (Linn.) — Chevalier guignette.

Jamais nombreux, mais cependant communément répandus dans les lagunes et cours d'eau.

Capella media (Lath.) — Grande Bécassine.

Nous l'avons aperçue sur le lac Nokoué, aux environs de Porto-Novo, en février.

Pluvianus aegyptius (Linn.) — Pluvian d'Egypte.

Ce petit Pluvier anime les bancs de sable sur tout le cours de l'Ouemé (Bonou, Sagon, Arlan), d'où il disparaît à la période des hautes eaux. Malgré de nombreuses observations, nous n'avons pu trouver ses pontes, certainement très bien cachées dans le sable.

Actophilornis africana (Gmel.) — Jacana.

Cet Echassier peuple tous les points d'eau couverts de végétation flottante.

Ordre des Ralliformes ou Gruiformes

Limnocorax flavirostra (Swains.) — Râle noir.

Lagunes et marais abritent ce Râle (Ouidah, Porto-Novo). Nous l'avons observé dans les plaines d'inondation des crues de l'Ouémé, où il n'est pas très sauvage.

Porphyrula Alleni Thoms. — Poule sultane d'Allen.

Aperçue, mais plus rarement, dans le même biotope que le Râle noir.

Œdicnemus senegalensis senegalensis Swains — Œdicnème du Sénégal.

Aperçu sur l'Ouémé à Arlan.

Source MNHN Paris

Lissotis melanogaster melanogaster (Rupp.) — Outarde à ventre noir.

De passage en saison sèche vers les savanes côtières, où elle est cependant assez rare. Une ♀ obtenue à Kétou.

Eupodotis senegalensis senegalensis (Vieill.) — Outarde du Sénégal.

Mêmes observations que pour la précédente, et nous l'avons obtenue à Pobé.

Neotis cafra Denhami (Child.) — Outarde de Denham.

Cette grande Outarde des savanes soudaniennes apparaît dans les plaines du Sud en saison sèche, où nous l'avons rencontrée plusieurs fois (Arlan, Kétou, Atakpamé).

Ordre des Galliformes

Guttera Edouardi Verreauxi Ell. — Pintade huppée

Très rare ; doit encore subsister dans quelques îlots forestiers comme celui de Kétou, où nous l'avons rencontrée.

Numida meleagris galeata Pall. — Pintade commune

Ces Pintades sont plus fréquentes à la lisière de la savane guinéenne que dans le Sud proprement dit, bien que nous en ayons vu dans les cocoteraies, en bordure de la mer. Obtenues à Sémé, Kétou, Bégon, Abomey.

Ptilopachus petrosus (Gmel.) — Poule de roches.

Obtenue à Bégon et Kétou. On la rencontre communément à la limite de la zone qui nous intéresse, dans des savanes arborées ne présentant aucun caractère particulier : ni rocher, ni colline, ni lits desséchés de fleuve, généralement admis comme biotope préféré.

De petits groupes sont souvent aperçus le matin et à la tombée de la nuit, courant sur les routes carrossables.

Les exemplaires obtenus par Villiers étaient de la sous-espèce *Butleri* ; nous n'avons pu vérifier avec certitude la sous-espèce des individus que nous avons rencontrés.

Source MNHN Paris

Francolinus bicalcaratus Thornei O. Grant — Francolin de Sierra Leone.

Obtenu à Pobé, Sémé, Bohicon, Zagnanado.

Les Francolins du Bas-Dahomey sont du type *Thornei* (voir également « Mission A. Villiers au Togo et Dahomey », dans *Etudes dahomeennes*, Bulletin de l'I.F.A.N., V, 1951), ce qui étend vers l'Est l'aire de répartition de cette sous-espèce.

Ces oiseaux sont très nombreux, habitent particulièrement les cultures et jachères aussi bien que palmeraies et savanes. Ils passent la nuit soit perchés dans les arbustes soit à même le sol dans les graminées.

Il est vraisemblable qu'il y a deux pontes par an, mais nous n'avons pu le mettre en évidence avec certitude. Des jeunes ont été observés en décembre, janvier, février, juin, et des pontes en octobre, février, contenant de cinq à six œufs posés à même le sol, dans les graminées des palmeraies.

[*Francolinus ahantensis* (Temm.) — Francolin de Ahanta.

De mœurs beaucoup plus cachées que le précédent, celui-ci est rarement vu ; nous l'avons seulement entendu vers 4 heures du matin ou au crépuscule, dans les galeries forestières des savanes arborées des régions de Kétou ou dans les taillis boisés des bords de l'Ouémé.]

Ordre des Columbiformes

Columba guinea guinea Linn. — Pigeon de Guinée.

Semble avoir des habitats bien déterminés. Alors que dans la région de Pobé il est pratiquement rare, on le trouve en grand nombre en saison sèche dans la subdivision d'Allada.

Streptopelia semitorquata erythrophrys Swains. — Tourterelle à collier.

Ces Tourterelles sont rencontrées toute l'année dans la zone côtière (Sémé, Pobé, Abomey, Allada, etc.). Elles affectionnent surtout les cocoteraies, étant très friandes de coprah. Obtenue à Pobé et Sémé.

Streptopelia vinacea vinacea (Gmel.) — Tourterelle vineuse.

Egalement commune, comme la suivante.

Source : MNHN, Paris

Stigmatopelia senegalensis senegalensis (Linn.) — Tourterelle du Sénégal.

Tympanistria tympanistria Fraseri (Bonn.) — Tourterelle tambourine.

De mœurs plus farouches que les espèces mentionnées ci-dessus, elle n'est cependant pas rare dans la région de Pobé, où nous l'avons obtenue. Elle affectionne les couverts denses des recrus forestiers, d'où elle fait des incursions dans les champs cultivés.

Turtur afer kilimensis (Mea.) — Tourterelle à bec rouge.

Obtenue à plusieurs reprises dans la région de Pobé.

Vinago australis Sharpei (Reich.) — Pigeon vert.

Le Pigeon vert rencontré dans le Bas-Dahomey est de la sous-espèce *Sharpei*, dont l'habitat s'étend de Nigeria à la Sierra Leone. Nous l'avons collecté plusieurs fois à Pobé, mais on le rencontre dans tout le Sud, aussi bien en Savane que dans les îlots forestiers.

Ces pigeons ont des migrations locales et c'est en mai-juin, saison des pluies, qu'on les trouve les plus nombreux.

Ordre des Accipitriformes

Gypohierax angolensis (Gmel.) — Vautour-pêcheur d'Angola.

L'immense palmeraie et les lagunes devraient constituer un biotope de choix pour ce Vautour-pêcheur, or il y est beaucoup moins fréquent qu'en Basse Côte-d'Ivoire. Nous pensons que l'insuffisance de grands arbres qui caractérise la végétation du Bas-Dahomey, présentant un obstacle à sa nidification, serait la cause de la relative rareté de cet oiseau.

Elanus caeruleus caeruleus (Desf.) — Elanion blanc.

C'est un des Rapaces les plus communément rencontrés.

Machaerhamphus alcinus Anderssoni (Gurn.) — Busard des Chauves-souris.

Ce Rapace semble moins rare qu'on le pense généralement. Nous l'avons observé plusieurs fois au Dahomey.

Source MNHN Paris

A Pobé, il apparaissait à certaines époques autour des habitations pour chasser au crépuscule les Chauves-souris. Nous ne l'avons jamais vu chasser à l'affût ; au contraire, d'un vol rapide, changeant souvent de direction, il s'empare très agilement de sa proie à l'aide de ses serres acérées. Il semble être l'objet de migrations locales, mais ne paraissant pas saisonnières. Pendant deux années, à Pobé, nous avons noté des incursions de huit à douze jours de parfois deux ou bien trois de ces Busards : en janvier (pleine saison sèche), en avril, en juin, septembre et octobre (saison des pluies).

Milvus aegyptius parasitus (Daud.) — Milan parasite.

Ce migrateur, venant du Nord, arrive en même temps que les Hérons gardes-bœufs et quitte la région qui nous intéresse lorsque les pluies sont établies.

Gymnogenys typicus pectoralis (Sharp.) — Petit serpentaire.

Comme le Gypohierax, il est moins fréquent au Dahomey qu'en Côte d'Ivoire. Nous avons observé à Pobé, en février, un couple en vol nuptial.

Kaupifalco monogrammicus monogrammicus (Temm.) — Buse unibande.

Rapace très répandu toute l'année dans les espaces découverts.

Accipiter badius sphenurus (Rüpp.) — Autour de Rüppell.

Très commun dans la région de Pobé ; on l'aperçoit souvent dans les palmeraies passant d'un *Elaeis* à l'autre, d'un vol très rapide. Particulièrement audacieux, un Autour a pénétré dans une pièce de notre habitation pour s'emparer d'un jeune Souimanga que l'on venait de m'apporter. Obtenu à Pobé.

Falco biarmicus abyssinicus Neum. — Faucon lanier d'Abyssinie.

Un exemplaire a été obtenu dans la région de Zagnanado, en savane.

Source MNHN Paris

Ordre des Strigiformes

Ptilopsis leucotis leucotis (Temm.) — Petit Duc à face blanche.

Bien que donné comme habitant des zones arides, il semble très commun dans la région étudiée et, à Pobé, des indigènes nous ont remis plusieurs individus vivants. Deux jeunes ont été gardés en captivité, mais sont restés très farouches ; ils n'ont pas survécu plus de 2 mois.

Tyto alba affinis (Blyth) — Effraye.

Probablement fréquent.

Ordre des Psittaciformes

Psittacus erithacus (Linn.) — Perroquet gris.

Ce Perroquet, si commun en Côte-d'Ivoire, est extrêmement rare au Dahomey : en vingt mois, nous n'en avons pas observé un seul. Son existence nous paraît probable, ayant trouvé des plumes à l'étalage de vente des sorciers indigènes. Bien que les nombreux *Elaeis* représentent pour lui un milieu favorable, nous pensons que sa rareté serait en relation avec la pauvreté de grands arbres où il nidifie.]

Poicephalus senegalus Versteri (Linn.) — Perroquet du Sénégal.

Il est peu fréquent dans le Sud du pays. Nous en avons obtenu deux exemplaires à Pobé.

Agapornis pullaria guineensis (Von Mull.) — Perruche à tête rouge.

Elle se rencontre rarement dans la zone prospectée et nous en avons vu seulement deux exemplaires venant d'Adjohon, sur l'Ouémé.

Source MNHN Paris

Ordre des Cuculiformes

Cuculidés

Clamator Levaillanti (Swains.) — Coucou de Levaillant.

Semble rare. Obtenu un exemplaire dans un îlot forestier des environs de Pobé.

Lampromorpha caprius (Bodd.) — Coucou didric.

Ce Coucou fréquente surtout les savanes arborées de type guinéen (Bégon, Kétou) ; nous ne l'avons pas observé dans les recrus ou îlots de forêt.

Centropus epomidis (Bon.) — Coucal à ventre roux.

Ce Coucal fréquente le même habitat que *C. senegalensis* mais il semble plus rare. Nous en avons cependant obtenu deux ♂♂ en février 1955 et une ♀ en juin de la même année.

Suivant les observations de Serle (1950), Maclaren (1953) et Elgood (1955) (*The Ibis*, vol. 97, n° 3, July 1955), cette espèce ne serait qu'une forme marron de *C. senegalensis*. Cette hypothèse mérite confirmation par de nombreuses observations ; le fait qu'en Nigeria l'on n'ait pas trouvé de couples de *C. epomidis* et que le pourcentage de couples mixtes soit plus élevé que celui de *C. epomidis* isolés, n'est pas absolument concluant.

Au Dahomey, nous avons rencontré deux couples de *C. epomidis* et pas de couples mixtes, mais nos observations ont été beaucoup moins nombreuses que celles effectuées en Nigéria.

D'autre part, il semble curieux que l'on n'ait pas trouvé de formes intermédiaires entre les deux espèces, et que *C. epomidis* soit strictement localisé entre Gold Coast et Nigeria, tandis que l'aire de répartition de *C. senegalensis* est extrêmement vaste du Sénégal à l'Ouganda.

Centropus senegalensis (Linn.) — Coucal du Sénégal.

Très nombreux partout.

Centropus monachus occidentalis Neum. — Coucal à tête bleue.

Paraît rare dans le Bas-Dahomey.

Source MNHN Paris

Ceuthmochares aereus flavirostris (Swains.) — Malcoha à bec jaune.

Cet oiseau forestier et sauvage a été obtenu dans les taillis denses, aux alentours de Pobé. Il appartient nettement à la sous-espèce *flavirostris*, la limite de son habitat étant Lagos, en Nigéria, 100 km. à l'Est.

Musophagidés

Turacus persa persa (Linn.) — Touraco vert de Guinée.

Ce Touraco n'est pas rare et remonte le long des galeries forestières jusqu'aux savanes du Nord. Un exemplaire obtenu à Pobé en janvier 1955 et expédié au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, présentait un détail particulier observé noté par M. Berlioz : les longues plumes de la huppe étaient pointées d'une tache rouge terne, rappelant un peu ce caractère du *T. Verreauxi* (Sch.) (J. Berlioz, *Bull. Mus.*, 1956, p. 262).

Crinifer piscator piscator (Bodd.) — Touraco gris.

Nombreux exemplaires obtenus à Pobé. Le plus commun des Touracos ; on le trouve dans toutes les savanes et jachères arborées.

Ordre des Piciformes

Capitonidés

Pogoniulus chrysoconus chrysoconus (Temm.) — Petit barbu à front jaune.

Commun dans les savanes, où nous l'avons collecté (Kétou).

Pogoniulus subsulphureus subsulphureus (Fras.) — Petit barbu à gorge jaune.

C'est la forme typique et orientale de ce Barbu, que nous avons obtenu à Pobé.

Trachyphonus purpuratus togoensis (Reich.) — Barbu à bec jaune

Nous avons obtenu un exemplaire de ce Barbu, qui paraît rare dans la région prospectée (voir J. BERLIOZ, l. c.).

INDICATORIDÉS

Nous supposons l'existence d'*Indicator indicator*, mais n'avons pu le vérifier.

PICIDÉS

Mesopicos goertae agmen (Bates) — Pic gris.

Il fréquente les plus grands arbres de la savane. Nous ne l'avons jamais rencontré dans les îlots forestiers.

Mesopicos pyrrhogaster (Malh.) — Pic à ventre rouge.

Bien que typiquement sylvicole, ce Pic n'est pas rare, et on le rencontre dans tous les îlots forestiers, s'aventurant souvent dans les clairières. Toujours rencontré par couples. Il chasse généralement sur les arbres les plus élevés, et affectionne également les chandelles d'arbres morts dans les cultures indigènes.

ORDRE DES CAPRIMULGIFORMES

Scotornis climacurus (Vieill.) — Engoulevent à longue queue.

Ce migrateur, venant des régions sèches, est surtout répandu de novembre à avril dans le Sud du territoire, bien que nous ayons observé aussi quelques-uns de ces oiseaux en septembre (saison des pluies).

Macrodipteryx longipennis (Shaw) — Engoulevent à balancier.

Moins commun que le précédent.

Caprimulgus inornatus inornatus Heug. — Engoulevent de plaine.

De passage en saison sèche dans le Bas-Dahomey.

ORDRE DES APODIFORMES

Apus caffer streubeli (Hartl.) — Martinet à croupion blanc.

De nombreux groupes observés au-dessus de la lagune de

Source MNHN Paris

Porto-Novo, mai 1955). En mars 1956, un couple avait élu domicile dans la chapelle de Pobé.

Apus affinis abessynicus Streub. — Petit Martinet à croupion blanc.

Les Martinets résident dans presque tous les villages. Ils sont très communs. La chapelle de la Mission de Pobé en abritait plusieurs ; nous en avons observé en octobre qui semblaient construire leur nid, puis un groupe de trois en janvier occupant un nid.

[*Cypsiurus parvus* (Licht.) — Martinet des palmiers.

Sa présence est vraisemblable, mais nous ne l'avons pas rencontré, alors qu'il est si commun dans les clairières sylvestres de Basse Côte-d'Ivoire.]

[*Chaetura Ussheri* Sharp — Martinet à queue épineuse.

Il nous semble l'avoir vu en janvier 1955, voltigeant assez haut dans un village de la région de Kétou.]

Ordre des Coraciadiformes

Coraciididés

Eurystomus afer afer (Lath.) — Rolle africain.

Très fréquent dans tout le Bas-Dahomey, ce Rolle est sujet à des migrations saisonnières, arrivant dans les districts côtiers en décembre, pour repartir en juin vers les savanes du Nord.

Un couple, que nous avons observé, avait élu domicile dans la pépinière d'*Elaeis*, de la Station de Pobé ; très vindicatifs, ils ne toléraient la présence d'aucun autre oiseau sur leur territoire, et de nombreux combats se livraient quotidiennement contre un couple de *Halcyon chelicuti*, hôtes des mêmes parages. L'un des membres de ce couple visitait fréquemment un trou d'arbre mort, à une vingtaine de mètres de hauteur. Etait-ce un nid ? nous n'avons pu nous en assurer.

En janvier 1956, nous avons collecté un individu immature dans la région de Ouidah.

Source MNHN Paris

MÉROPIDÉS

Merops malimbicus Shaw. — Guêpier rose.

Assez nombreux dans le Bas Dahomey, ils semblent effectuer des déplacements locaux ne paraissant pas saisonniers. Nous les avons observés aussi bien en saison sèche qu'en saison des pluies, et un exemplaire capturé en juillet était encore en plumage immature. Il apparaît donc vraisemblable que ces oiseaux nidifient dans le Nord

en février, assez nombreux à Pobé ;
en avril, complètement disparus de la région ;
en juillet-août, on les retrouve à Pobé et Kétou ;
en septembre, plus aucun individu ;
en octobre, très nombreux au-dessus de l'Ouémé, à Bonou.

Aerops albicollis albicollis (Vieill.) — Guêpier à gorge blanche.

De novembre à mai, ce Guêpier est extrêmement commun dans le Sud du territoire. Nous signalons que, confirmant les observations que nous avons faites précédemment en Côte d'Ivoire (*L'Oiseau et R.F.O.*, V. XXV, 1er tr. 1955), la majorité des oiseaux arrivant en novembre dans le Bas Dahomey ont une queue courte, alors qu'à partir de mars tous ont les deux grandes plumes caudales. Il semble que l'hypothèse suivante pourrait être formulée : les oiseaux arrivant en novembre à queue courte seraient peut-être des jeunes en plumage juvénile ou des oiseaux en fin de mue.

Ces Guêpiers sont rencontrés dans tous les biotopes hormis l'intérieur des forêts. Le soir, ils se regroupent en bande de 50 à 100, et on peut les voir voler haut dans le ciel, regagnant probablement leurs abris nocturnes.

Melittophagus pusillus pusillus (Mull.) — Guêpier nain

Sa présence est très rare au Dahomey.

[*Melittophagus gularis* (Sh. et Nodd.)

Guêpier forestier, ne paraissant pas exister dans la zone prospectée.]

Source MNHN Paris

Alcedinidés

Ceryle rudis rudis (Linn.) — Martin-pêcheur pie.

Très commun dans tous les points d'eau assez larges, moins fréquent en lagune.

Ceryle maxima (Pall.) — Martin-pêcheur géant.

Il paraît rare et un seul exemplaire a été obtenu sur l'Ouémé, à Arlan.

Alcedo quadribrachys (Bon.) — Martin-pêcheur azuré.

Egalement peu fréquent.

Corythornis cristata (Pall.) — Martin-pêcheur huppé.

Largement répandu dans tous les cours d'eau, mais manifestant une préférence pour les rivières étroites. Le petit Zou, large d'une dizaine de mètres, couvert de nénuphars et aux rives boisées, semblait représenter un biotope de choix pour ce petit Martin-pêcheur, et nous l'y avons rencontré par dizaines (obtenu à Bonou).

Ispidina picta picta (Bodd.) — Martin-pêcheur pygmée.

Beaucoup moins nombreux qu'en Côte-d'Ivoire, ce petit Martin-pêcheur n'est cependant pas rare. Obtenu à Pobé.

Halcyon senegalensis (Linn.) — Martin-chasseur du Sénégal.

Il semble intéressant de noter que cet *Halcyon*, très commun en Côte-d'Ivoire, est relativement rare ici, où il paraît remplacé par *H. leucocephala* et *H. chelicuti* très souvent observés.

Halcyon malimbicus Forbesi Sharpe — Martin-chasseur à poitrine bleue.

Fréquemment rencontré dans les endroits marécageux (Issalé, Bonou, Semé). Obtenu à Sémé.

Halcyon leucocephala leucocephala (Müll.) — Martin-chasseur à tête grise.

Sa présence est fréquente aussi bien dans les récrus ou jachères arbustives que le long des rivières. Obtenu à Pobé et Bonou.

Source MNHN Paris

Halcyon chelicuti chelicuti (Stanl.) — Martin-chasseur strié.

Le plus commun des Alcédinidés au Dahomey. Deux couples ont passé la saison sèche durant deux années à la pépinière de la station de Pobé. Nous pensons que cet oiseau a des migrations locales. Ce Martin-chasseur fait entendre souvent un trille aigu, qu'il pousse en même temps qu'il fait vibrer ses ailes écartées.

BUCÉROTIDÉS

Bycanistes fistulator (Cass.) — Calao siffleur.

Ces Calaos sont très nombreux aussi bien en forêt que dans les savanes boisées qu'ils remontent même jusqu'au Moyen-Dahomey, à hauteur de Savé. Nous l'avons obtenu à Pobé, Kétou, Bégon, Niaouli.

Bycanistes Sharpei Sharpei (Ell.) — Calao rieur.

Également nombreux, en groupes bruyants, dans la région de Pobé.

Nous n'avons pas observé *Bycanistes cylindricus*, dont le Dahomey, suivant Bannerman, serait l'habitat extrême.

Lophoceros nasutus nasutus (Linn.) — Calao gris.

Cet habitant des régions soudaniennes et sahéliennes descend jusqu'à la côte en saison sèche, où il est malgré tout moins nombreux que les espèces mentionnées ci-dessus (observé à Atakpamé, Cotonou, Kétou).

Lophoceros semifasciatus (Hart.) — Petit Calao longibande.

Commun partout.

Tropicranus albocristatus macrourus (Bon.) — Calao à longue queue.

La découverte de ce Calao à Pobé marque l'extension vers l'Est de l'aire de répartition de cette sous-espèce, connue seulement des forêts de Gold Coast et de la frontière togolaise.

Nous avons aperçu et obtenu ce Calao typiquement forestier dans des îlots de forêts secondaires, habitat qu'il partageait avec des bandes de singes verts (*Cercopithecus aethiops*).

Source MNHN Paris

[*Cerotogymna atrata* (Temm.) — Calao à casque noir.

Nous pensons l'avoir entrevu dans la forêt de Kétou. Il est certainement très rare dans la région étudiée.]

Upupidés

Phoeniculus erythrorhynchus guineensis (Reich.) — Kakelaar.

Habitant des savanes boisées où on le rencontre par petits groupes de cinq à six voletant d'arbre en arbre. Nous l'avons obtenu à Pobé et Kétou.

Scoptelus aterrimus aterrimus (Step.) — Moqueur noir.

La présence de ce Moqueur, que nous avons collecté dans les savanes de Bégon et de Pobé, étend vers le Sud l'habitat de cet oiseau des régions arides sahéliennes, migrateur en saison sèche vers les zones soudaniennes.

Ordre des Passériformes

Muscicapidés

[*Alseonax cassini*, si commun en Côte-d'Ivoire, ne semble pas exister au Dahomey.]

Bias musicus musicus (Vieill.) — Gobe-mouches chanteur.

Celui-ci est assez répandu dans toutes les savanes et recrus forestiers. Nous l'avons obtenu à Pobé et à Kétou.

Batis poensis (Alex.) — Gobe-mouches soyeux de Fernando Po.

Obtenu en savane arborée à Bégon.

Batis senegalensis (Linn.) — Gobe-mouches soyeux du Sénégal.

Sans être très fréquent, il n'est pas rare du tout dans le Sud du territoire, où on le rencontre dans les formations claires.

Erythrocercus Maccalli (Cass.) — Gobe-mouches à tête rousse.

Nous pensons avoir aperçu ce Gobe-mouches à Pobé.

Source MNHN Paris

Tchitrea Smithii Fagani Bann. — Moucherolle d'Annobon.

Ces Moucherolles de la sous-espèce *Fagani* sont localisées à la Nigeria. Nous en avons collecté plusieurs exemplaires au Dahomey, où elles sont fréquentes (Pobé, Okaokare, Kétou, Bégon).

C'est un des rares oiseaux qui aime fréquenter les forêts artificielles de tecks et de cassias ; il s'approche également volontiers des jardins habités.

Tchitrea nigriceps (Hartl.) — Moucherolle à tête noire.

A été observée dans les savanes boisées de la région d'Abomey.

SYLVIIDÉS

Sylvietta flaviventris Nigeriae Bann. — Crombec à ventre jaune

Les deux exemplaires de ce Crombec, que nous avons obtenus à Pobé, présentaient bien les caractères de la sous-espèce *Nigeriae*, donnée comme localisée à la Nigeria. Selon Bannerman, l'habitat de la sous-espèce type ne dépasserait pas la Gold Coast.

Eremomela pusilla (Hartl.) — Eremomèle à dos vert.

Rencontré de temps à autre dans les savanes arborées, à la limite de la zone prospectée.

Camaroptera chloronota chloronota Reich. — Camaroptère à dos vert.

Cette petite Fauvette est communément observée dans toute la région visitée.

Camaroptera brevicaudata tincta (Cass.) — Camaroptère à dos gris.

Encore plus commune que la précédente, c'est un des oiseaux les plus fréquemment rencontrés dans les plantations d'*Elaeis*. Nous l'avons obtenu à Pobé, Kétou, Arlan et Zagnanado.

Source MNHN Paris

Cisticola cantans (Heugl.) — Cisticole chanteuse

Nous avons observé cette Cisticole dans les champs cultivés, aux environs de Pobé.

TURDIDÉS

Turdus libonyanus saturatus Cab. — Grive kurrichane du Sénégal.

Obtenue à Bégon, souvent aperçue dans les couverts forestiers.

TIMALIIDÉS

Turdoïdes plebeja (Cretz.) — Cratérope brun.

Nous avons aperçu cette Grive dans les taillis forestiers de Kétou.

Hypergerus atriceps (Less.) — Timalie à tête noire.

Plus souvent entendu que vu ; nous n'en avons qu'une seule observation faite dans un recru buissonnant d'une galerie forestière à Bégon.

Macrosphenus concolor (Hartl.) — Fauvette nasique grise.

Un exemplaire collecté à Pobé dans un îlot forestier.

PYCNONOTIDÉS

Pycnonotus barbatus (Viger et Hartl.) — Bulbul commun.

Bleda canicapilla (Hartl.) — Bulbul moustac à tête grise.

Obtenu dans la région de Pobé (Oaaokaa) ; il n'est vraisemblablement pas rare dans le Bas-Dahomey, ce qui étend vers l'Est l'habitat de ce Bulbul donné seulement jusqu'au Togo.

Thescelocichla leucopleura (Cass.) — Bulbul à queue tachetée.

Obtenu à Pobé dans les marais Holli, d'où il nous a été apporté par un indigène.

Source MNHN Paris

Pyrrhurus simplex (Hartl.) — Bulbul modeste.

Sa présence est fréquemment observée dans les recrûs et nous l'avons obtenu plusieurs fois à Pobé.

Phyllastrephus albigularis Sharpe. — Bulbul à gorge blanche.

Oiseau sauvage, habitant des couverts denses, où il a été observé une seule fois à Bégon (Zagnanado).

Andropadus virens (Cass.) — Bulbul verdâtre.

A été aperçu dans la réserve forestière de Pobé, où il est très souvent entendu.

Dicruridés

Dicrurus adsimilis atactus Oberh. — Drongo brillant.

Les exemplaires collectés dans la région de Pobé étaient de la sous-espèce *atactus*.

Nous citerons une curieuse observation relative aux mœurs de cet oiseau : alors qu'il est particulièrement querelleur, ne tolérant aucun autre oiseau dans son territoire, s'attaquant même aux grands rapaces comme le Milan ou le Petit Serpentaire, nous avons observé à plusieurs reprises des Drongos vivant presque en association avec des colonies de *Malimbus rubricollis*.

Ainsi, en février, une petite colonie de huit à dix *Malimbus* avec cinq ou six nids, partageait un *Albizzia* avec un couple de Drongos.

En mai jusque fin juin, nous avons fait la même remarque pour une autre colonie de Malimbes installée sur un arbre élevé près de la pépinière d'*Elaeis*. A chacune de nos visites, durant ces deux mois, nous avons toujours noté la présence de Drongos non seulement dans l'arbre, mais à proximité des nids.

Laniidés

Lanius collaris Smithii (Fras.) — Pie-grièche fiscale à dos noir.

Cette Pie-grièche est commune. Obtenue à Bégon, Pobé, Aba.

Source : MNHN, Paris

Lanius senator (Linn.) — Pie-grièche rousse d'Europe.

De passage en saison sèche, pendant laquelle elle est fréquemment observée. Collectée en mars 1956 à Pobé et Bégon.

Corvinella corvina affinis Hartl. — Pie-grièche à longue queue.

Bien que donnée comme habitant des régions semi-arides, elle n'est pas rare au Dahomey. Un exemplaire a été obtenu dans la région de Kétou.

Laniarius barbarus barbarus Linn. — Gonolek de Barbarie.

Obtenu à Agonvé et Bonou, à proximité de l'Ouémé ; confirmant les observations de divers auteurs, cette Pie-grièche est toujours trouvée près des points d'eau.

Laniarius ferrugineus major Hartl. — Gonolek à ventre blanc.

Assez répandu dans les savanes arborées, à la limite de la région étudiée ; souvent plus entendu que vu.

Dryoscopus gambensis gambensis Licht. — Pie-grièche cubla de Gambie.

Fréquemment rencontrée dans l'ensemble du Bas-Dahomey. Nous l'avons collectée à Aba (région de Pobé) et Bégon.

Chaunonotus Sabinei Sabinei Gray — Pie-grièche cubla à gros bec.

Obtenue une seule fois aux environs de Pobé ; nous ignorons si sa présence est fréquente dans le Sud-Dahomey.

Tchagra australis Smith — Tchagra à tête brune de Guinée.

Ce Tchagra affectionne les taillis denses où il manifeste sa présence bruyamment ; il est commun dans la région prospectée et très nombreux dans la région de Pobé, où nous l'avons obtenu.

Tchagra senegala pallida (Neum.) — Grand Tchagra à tête noire.

Également commune, surtout dans les savanes arborées.

Source MNHN Paris

cette Pie-grièche aime monter en vol vertical en chantant, pour se laisser ensuite tomber comme une pierre.

Malaconotus poliocephalus (Licht.) — Pie-grièche verte de Blanchot.

Cet oiseau des savanes sèches se rencontre également dans le Sud, où nous en avons collecté un exemplaire à Kétou, dans une savane boisée.

Nicator chloris chloris (Val.) — Pie-grièche nicator à gorge blanche.

Observée à Cové et souvent entendue.

PRIONOPIDÉS

Prionops plumata plumata (Shaw) — Bagadais casqué de Guinée.

Leurs petites troupes parcourent habituellement les palmeraies et teckeraies du Nord de la zone étudiée.

Sigmodus caniceps (Bon.) — Bagadais à bec rouge.

Cet oiseau forestier a été rarement observé ; nous en avons obtenu un exemplaire immature dans la réserve forestière de Pobé, ce qui étend vers l'est l'aire de répartition de ce Bagadais.

HIRUNDINIDÉS

Hirundo lucida lucida (Verr.) — Hirondelle à gorge rousse de Guinée.

Cette Hirondelle semble commune dans le Bas-Dahomey, où nous l'avons vue particulièrement à Pobé et sur l'Ouémé, à Bonou, et Sagon (mars, avril, mai, juin et octobre 1955-1956).

Hirundo aethiopica Blanf. — Hirondelle à gorge blanche.

Cette habitante des savanes nordiques se rencontre communément dans tout le territoire. Elle affectionne les espaces découverts et bois morts, et se perche fréquemment près des trous d'eau.

Source MNHN Paris

Un couple avait construit son nid en août 55 dans la chapelle de la Mission catholique de Pobé ; très familier, il ne paraissait pas dérangé par les allées et venues durant les offices.

Nous avons aperçu une centaine de ces Hirondelles perchées sur les fils télégraphiques, aux environs de Cotonou (obtenue à Pobé, Sagon, Cotonou).

Hirundo nigrita Gray — Hirondelle noire de Guinée.

Son biotope est strictement limité aux rivières forestières et nous n'avons jamais rencontré cette Hirondelle sur l'Ouemé ou dans les lagunes ; par contre, nous en avons obtenu un couple sur le Mono, à la frontière du Togo, dans la région de [illegible], cette rivière ayant d'assez denses galeries forestières.

Hirundo smithii smithii Leach — Hirondelle à longs brins.

Observée en mars et avril aux alentours des cours d'eau sur le Zou (Zagnanado) et sur l'Ouemé (Atlan), où elle a été obtenue.

Hirundo senegalensis Lin. — Grande Hirondelle à ventre roux.

Cette Hirondelle semble effectuer des migrations locales vers le Nord, car nous ne l'avons trouvée dans le Sud du territoire que de mars à juin, où elle n'est pas rare.

Obtenue à Pobé nous n'avons pu identifier avec précision sa sous-espèce : *senegalensis* ou *saturatior* ?

Ptyonoprogne rufigula (Fisch. et Reich.) — Hirondelle de rochers à gorge rousse.

En mai 1955, nous en avons identifié un groupe d'une douzaine sur la Station de Pobé et, le 20 juin, un couple avait édifié un nid dans la chapelle.

Psalidoprocne obscura (Hartl.) — Hirondelle hérissée de Guinée.

Aperçue une seule fois, est certainement rare dans la zone prospectée.

Source MNHN Paris

Nectariniidés

Cinnyris superbus ashantiensis Bann. — Souimanga superbe.

Nous en avons collecté en juin et août deux ♂♂ en plumage de noce dans la réserve forestière de Pobé ; ce Souimanga est certainement rare au Dahomey.

Cinnyris coccinigaster (Lath.) — Souimanga éclatant.

Beaucoup plus commun que le précédent, on le rencontre dans toutes les savanes arborées et jachères d'anciennes cultures (Kétou, Bégon, Zagnanado, Abomey, Allada).

Cinnyris cupreus cupreus (Shaw) — Souimanga cuivré.

Ce Sucrier affectionne les recrus buissonneux succédant aux cultures abandonnées. Obtenu à Kétou en mars, en plumage de noce.

Cinnyris venustus venustus (Shaw and Nodd.) — Souimanga à ventre jaune.

Collecté en août à Pobé.

Cinnyris chloropygius chloropygius (Jard.) — Souimanga à ventre gris.

C'est un des Nectariniidés les plus communément rencontrés, étant très éclectique dans le choix de son habitat : jardin, recru buissonneux, clairière en forêt, etc...

[*Chalcomitra fuliginosa* (Shaw) — Souimanga carmélite.

Serait commun sur la côte ; mais nous ne l'avons pas obtenu.]

Chalcomitra adelberti eboensis (Jard.) — Souimanga à gorge rousse.

Cette espèce, propre à l'Afrique occidentale, est représentée ici par la sous-espèce *eboensis*. Elle semble être rare au Dahomey, alors qu'elle était très fréquente en Basse Côte-d'Ivoire.

Nous en avons obtenu un exemplaire en février 1956, à Pobé, sur un grand fromager *Bombax*, dans un îlot forestier.

Source MNHN Paris

Cyanomitra verticalis Lath. Souimanga olive à tête bleue.

Observé à plusieurs reprises dans la région de Pobé.

Cyanomitra olivacea guineensis Shaw. Souimanga olive.

N'est pas rare non plus dans la zone qui nous intéresse. L'exemplaire conservé au Muséum de Paris serait d'une forme intermédiaire entre la sous-espèce typique de Haute-Guinée et la sous-espèce *Ragazzii* du district congolais. Cette forme serait localisée à la Gold Coast et probablement au Togo et Dahomey.

Anthreptes collaris subcollaris Hartl. Souimanga à collier.

C'est le Souimanga le plus souvent rencontré ; sa présence est particulièrement fréquente de janvier à août.

Son nid, que nous avons trouvé en février, était suspendu à environ 2 m. du sol à un arbuste en lisière de forêt. Il était constitué de feuilles sèches de graminées entrelacées et garni intérieurement d'un duvet de fibres végétales (*Calotropis*).

Le 5-3 ce nid contenait deux œufs ;

le 7-3 deux jeunes venaient d'éclore ;

le 12-3 les jeunes avaient disparu ;

durant 15 jours d'observation nous n'avons jamais aperçu le mâle.

Anthreptes rectirostris Shaw. Souimanga à gorge jaune.

Également commun ; obtenu en mars, mai, juin à Pobé.

Anthreptes Longuemarei Haussarum Neum. Souimanga de Longuemare.

Ce Souimanga à dos violet a été collecté dans la région de Pobé, à Issalé, dans des taillis boisés.

FRINGILLIDÉS.

Serinus mozambicus P. L. S. Mull. Serin à front jaune.

Ce Serin est répandu un peu partout, sans être nombreux.

Poliospiza gularis (Smith). Serin gris à tête blanche.

Observé une seule fois dans les savanes de Bégon.

Source MNHN Paris

PLOCÉIDÉS.

Passer griseus (Vieill.) — Moineau africain.

Très commun dans tout le Bas-Dahomey, mais cependant moins nombreux qu'en Côte-d'Ivoire.

Ploceus castaneofuscus Less. — Tisserin noir et châtain.

Ce Tisserin, localisé à la Haute-Guinée, est très commun dans le Sud du territoire dans toutes sortes d'habitats, à l'exception des savanes, où nous ne l'avons jamais vu.

La grande activité nidificatrice de ces oiseaux s'étend de décembre à septembre et les lieux choisis sont également divers. En janvier, nous avons vu un groupe de nids contenant des œufs, sur un fromager dans un îlot forestier.

En août, une nombreuse bande avait colonisé des cassias épineux d'une brousse marécageuse, y édifiant 200 à 300 nids, les uns sur ces arbustes qui en abritaient chacun de 20 à 25, les autres entre deux hautes graminées. Presque tous ces nids étaient occupés par des jeunes.

Voici quelques observations effectuées dans cette colonie. Dans l'ensemble, les ♀ chassaient et nourrissaient, tandis que de nombreux ♂ se contentaient de monter la garde aux abords du nid. Les allées et venues entre les nids et les terrains de chasse ou de ravitaillement se faisaient toujours en un seul groupe comprenant la majorité des adultes de la colonie, à l'exception de quelques mâles. Presque tous les parents nourrissant apportaient des insectes à leur progéniture. Un *Gymnogenis* qui tentait de s'emparer d'un jeune au nid s'est vu attaquer par des centaines de ces Tisserins.

Nous signalons n'avoir observé dans cette colonie qu'un seul *P. cucullatus* sans pouvoir discerner s'il y avait son nid.

En septembre, la colonie était entièrement abandonnée. En mars, un groupe de ces Tisserins s'établissait dans un palmier ornemental situé juste devant notre bureau, mais cette fois en association avec *P. cucullatus*, on observait surtout de nombreux ♂♂, les ♀♀ devant couver. Obligés de détruire ces nids, nous avons noté 49 nids à rebords qui seraient ceux de *P. cucullatus*, bien que dans l'un d'eux nous ayons trouvé 2 œufs bleus de *M. castaneofuscus* et 145 nids sans rebord appartenant à *P. castaneofuscus*. Sur ces 145 nids,

Source MNHN Paris

4 seulement contenaient 2 œufs, et 6, des jeunes. Les mâles sont en plumage de noce de décembre à août.

Ploceus cucullatus cucullatus (Müll.) — Gendarme

Extrêmement nombreux.

Ploceus pachyrhynchus Reich. — Tisserin Gros-bec

Rarement observé. Ce Tisserin a été obtenu une seule fois, une ♀, à Pobé.

Ploceus brachypterus brachypterus Swains. — Tisserin à lunettes.

Cet oiseau a été aperçu près de son nid dans un cassia à Pobé. Nous n'avons jamais vu de colonies.

Malimbus rubricollis Bartletti Sharpe — Malimbe à tête rouge

Les exemplaires obtenus à Pobé étaient de la sous-espèce *Bartletti*, ce qui étend au Dahomey l'aire de répartition de ce Malimbe, connu seulement entre Gold Coast et Sierra Léone.

Commun dans la région étudiée, il fréquente surtout les îlots forestiers. Nous avons toujours observé sa nidification sur des grands arbres, en janvier-février, sur un *Albizzia* qui abritait quatre couples et six nids ; en avril-juin, également dans un petit boqueteau.

Nous avons signalé antérieurement son association avec des couples de Drongo. Cet oiseau nidifie fréquemment en petits groupes de cinq à six nids.

Malimbus nitens nitens (Gray). — Malimbe à bec bleu.

Ses mœurs cachées rendent les observations sur ce Malimbe assez difficiles et nous l'avons collecté deux fois dans des recrus forestiers très denses, à Begon, pas loin de l'Ouémé.

Malimbus scutatus scutatus (Cass). — Malimbe à croupion rouge.

Ce Malimbe a été obtenu dans les palmeraies bordant l'Ouémé, à Arlan, où il vivait en grandes bandes. Il répond

Source MNHN Paris

à la description de la sous-espèce *scutatus*. Deux nids ont été découverts dans un petit bois de bambous à Niaouli.

Quelea erythrops (Hartl.) — Travailleur à tête rouge.

Observé et collecté en plumage de noce à Pobé, mais plutôt rare dans le Sud-Dahomey.

Euplectes hordacea (Linn.) — Le Monseigneur.

Commun dans les cultures vivrières, où il affectionne les champs de maïs ; nous l'avons obtenu en plumage nuptial en juin et août à Pobé.

Euplectes orix franciscana (Isert) — L'Ignicolore.

Vit en petites bandes, alors que le précédent est toujours solitaire. Nous avons observé des ♂ de ce Franciscain en plumage de noce à partir de fin avril.

Coliuspasser macrourus macrourus (Gmel.) — La veuve à dos d'or.

Fréquente dans tous les espaces découverts et particulièrement dans les zones plus ou moins marécageuses du pays Holli. Le ♂ est en plumage de noce à partir des premiers jours d'avril.

Spermestes cucullatus cucullatus Swains. — Spermète à capuchon.

En nombreuses petites troupes partout où il y a des graminées. Obtenu à Pobé, Aba, etc...

Spermestes poensis bicolor (Fras.) — Spermète bicolore.

Sans être aussi nombreux que le précédent, il n'est pas rare et nous en avons eu plusieurs exemplaires.

Nigrita canicapilla canicapilla (Strickl.) — Le Bengali nègre.

Probablement peu rare dans le Sud-Dahomey, mais nous n'en n'avons collecté qu'un seul individu identifié par M. Berlioz comme s'apparentant étroitement à la forme typique de l'espèce, dont l'aire de répartition commence à partir de Lagos en Nigeria. Au Togo ce serait la sous-espèce

Source MNHN Paris

N. *Emiliae* Sharp. Il est possible que les deux sous espèces existent au Dahomey.

Lagonosticta senegala (Linn.) — Amaranthe.

Répandu dans l'ensemble du territoire étudié.

Uraeginthus bengalus (Linn.) — Bengali cordon bleu.

Mêmes observations que précédemment.

Estrilda troglodytes (Licht.) — Astrild cendré.

L'habitat de cet Astrild, hôte des savanes sèches, s'étend jusque dans le Sud du territoire et nous l'avons observé jusqu'à Porto-Novo.

Vidua macroura (Pall.) — Veuve dominicaine.

Cette Veuve est commune. Les ♂♂ paraissent être en plumage nuptial de mars à juillet.

STURNIDÉS.

Cinnyricinclus leucogaster leucogaster (Gmel.) — Etourneau améthyste.

Ce Sturnidé, habitant des savanes soudaniennes, émigre dans le Sud en saison sèche, où nous l'avons obtenu à Bégon, en savane arborée. Nous ne l'avons jamais observé en groupe.

Lamprocolius splendidus splendidus (Vieill.) — Etourneau métallique à œil blanc.

Sur trois Etourneaux métalliques collectés dans le Bas Dahomey dont deux exemplaires ont été envoyés au Muséum de Paris, deux individus étaient bien de la sous-espèce *L. splendidus*, tandis que le troisième se rapprochait davantage de *L. s. chrysonotus*.

Ces *Lamprocolius* sont rencontrés surtout dans les îlots forestiers.

Source MNHN Paris

ORIOLIDÉS.

Oriolus auratus auratus Vieill. — Loriot d'Afrique.

Ce Loriot est assez fréquent dans les savanes arborées. Obtenu à Aba, Arlan.

Oriolus nigripennis J. et E. Verr. — Loriot à ailes noires.

Contrairement à l'espèce précédente, celui-ci habite les forêts, où il est assez commun. Nous en avons obtenu plusieurs fois dans les relictes forestières des environs de Pobé.

[*Oriolus brachyrhynchus* Swains. — Loriot à tête noire.

Sa présence est à peu près certaine dans la zone étudiée, mais nous ne l'avons pas obtenu, et, sur le terrain, il est très difficile de le distinguer de *O. nigripennis*.]

CORVIDÉS

[Nous n'avons jamais observé le Corbeau pie, *Corvus albus*, si commun en saison sèche en Basse Côte d'Ivoire. Il semble donc qu'au Dahomey, il reste dans les savanes du Nord sans émigrer vers le Sud.]

Source MNHN Paris

OBSERVATIONS SUR *LULLULA ARBOREA* EN PAYS DROUAIS (EURE-ET-LOIR)

par André LABITTE

Éthologie — Écologie — Distribution

Dans cette partie septentrionale du département d'Eure-et-Loir, composée de plaines parsemées de boqueteaux et buissons alternant avec des plants de pommiers sur les plateaux et coteaux environnant la vallée d'Eure, elle même formée de pâturages, aulnaies et champs cultivés, les *Lullula arborea* nicheurs étaient relativement nombreux jusqu'à l'hiver 1938-39.

Plus disséminés que les couples d'*Alauda arvensis*, et moins localisés que ceux de *Galerida cristata*, les couples d'Alouette Lulu se montraient assez éclectiques dans le choix des emplacements pour leurs nids. Cette région aux terrains secs, caillouteux et perméables, morcelés en diverses cultures céréales et fourragères, les jachères, les friches et les landes constituent bien le biotope favorable à la reproduction de cette Alouette. En effet, la grande plaine nue n'a jamais été son habitat, mais l'hiver elle descendait volontiers des plateaux pour stationner dans les champs cultivés de la vallée plus abrités des vents froids.

Certaines années, aux hivers peu rigoureux, l'espèce se montrait sédentaire et les chutes de neige pas trop importantes la rendaient seulement erratique pour quelque temps. Elle revenait ensuite à ses places primitives dès la neige fondue. Le contingent des couples nicheurs autochtones, augmenté des jeunes de l'année, voyait dès l'automne (15-25 septembre) le nombre des Lulus sédentaires s'accroître de l'appoint fourni par la migration. Les petites troupes d'une douzaine d'individus devenaient de plus en plus nombreuses et importantes au fur et à mesure que l'automne s'avançait et bien souvent, dans les jours sombres et froids de novembre, on faisait lever des bandes composées généralement de quinze à trente sujets.

Source MNHN Paris

Le mimétisme de leur plumage les rendait invisibles quand elles se réunissaient dans les vieux chaumes particulièrement affectionnés, l'oiseau se confondait admirablement avec le biotope surtout s'il conservait une parfaite immobilité à l'approche de l'importun.

D'un naturel sociable et peu farouche, cette Alouette se laisse d'habitude facilement approcher et observer, aussi bien l'hiver, quand elle se trouve réunie en petites compagnies qui s'envolent prudemment les unes après les autres en lançant une note d'appel limpide et modulée, que l'été lorsqu'elle est accouplée et s'envole presque sous les pieds mais en général plus silencieusement.

Le chant du mâle se faisait encore (ou déjà) entendre à la fin de septembre par les jours calmes et ensoleillés, et, du ciel, dans ses orbes tremblés, survolant ses congénères restés au sol, un mâle égrenait, dans le silence reposant, ses notes mélodieuses et mélancoliques qui charmaient ma jeunesse. Parfois même, lors de belles journées d'hiver, vers 11 heures, le chant d'une Lulu venait égayer pendant un petit moment les campagnes drouaises dans l'attente du renouveau. Il m'a été permis de contrôler une fois (d'après le squelette) que l'émission vocale était le fait d'un jeune sujet de l'année après sa mue, et je pense que cela devait être souvent le cas en hiver, car depuis que *Lullula arborea* ne niche plus dans cette contrée, je n'entends plus les chants d'automne et d'hiver qui ne sont également pas le fait des individus migrateurs.

La période particulièrement froide de fin décembre 1938-début 1939 (pendant laquelle la température atteignit à plusieurs reprises de — 11° à — 20°) fut sans doute néfaste aux Alouettes lulus stationnées dans toute cette région, car après la fonte des neiges, au printemps 1939, je ne revis et n'entendis plus, malgré mes recherches, aucun de ces petits Alaudidés si communs les années antérieures. Pourtant ce n'était pas la première fois que la température descendait aussi bas : ainsi, malgré des hivers tout aussi rigoureux, tels ceux de 1929, 1920, 1917, etc., ces Alouettes n'avaient pas abandonné le pays. Leur disparition, aussi brutale que complète, me laisse encore chercher l'explication d'un fait pourtant des plus faciles à constater.

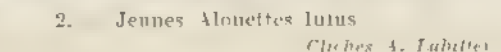
L'hiver 1939-40, également rigoureux, accentua très probablement cet état de choses, tout au moins en ce qui concerne les Alouettes lulus migratrices hivernant dans la région, et

Source MNHN Paris



1. — Nid d'Alouette lulu

2. — Jeunes Alouettes lulus



Clichés A. Labitte

Source MNHN, Paris

aucune nidification ne fut constatée au cours de la belle saison 1939. Fin janvier 1940, je n'ai pu observer que les passages vers le nord de quelques petites bandes qui disparurent presque aussitôt et je peux assurer qu'aucun représentant de l'espèce n'a stationné au cours du printemps 1940 sur un territoire de plus de 4 000 hectares, car j'ai parcouru celui-ci en tous sens dans ce but précis. Peut-être en était-il de même sur une superficie encore plus grande, mais je n'ai pu en obtenir la confirmation.

L'hiver 1940-41 fut le troisième à avoir une basse température avec neige au sol pendant près d'un mois et, pas plus que les années précédentes, le printemps et l'été 1941 ne virent réoccupés les sites de reproduction jadis attitrés. Encore une fois aucun chant de Lulu n'est venu égayer les premiers beaux jours. Un seul spécimen fut entrevu, le 22 août 1941, mais de l'autre côté de la forêt de Dreux, à 16 kilomètres de mon centre d'observation.

Au cours du printemps et de l'hiver 1942, je n'ai pu ni la voir ni l'entendre et il en fut de même les onze années qui suivirent, pendant lesquelles seules quelques petites bandes se montraient de façon intermittente entre la fin septembre et le début mars. Les passages, quoique moins importants qu'autrefois, ont continué, mais les stationnements d'hiver étaient en nombres plus réduits dans la totalité du secteur contrôlé. Ce ne fut qu'au printemps 1953 que je pus constater à nouveau la fixation d'un couple dont le nid, renfermant une ponte de quatre œufs, fut trouvé le 11 avril, en un point déjà choisi en 1938.

Depuis cette époque, et jusqu'à l'hiver 1956-57, les seules Alouettes lulus observées sur ce même territoire ne furent que des passagères ou des hivernantes ; quoiqu'elles se montraient un peu plus abondantes que les années précédentes, elles quittaient les lieux dès le commencement de mars.

Migration

Le peu de renseignements actuellement fournis par le baguage de *Lullula arborea* ne permet pas de définir les caractères migratoires de l'espèce ni de déterminer sa longévité.

De la liste des reprises d'oiseaux bagués, que j'ai pu relever

Source MNHN Paris

à ce jour, les résultats, peu importants, peuvent être divisés en deux groupes :

1° Lulus baguées en France ;

2° Lulus baguées à l'étranger.

A) A ma connaissance, les Alouettes lulus, vraisemblablement adultes, baguées en France, l'ont été dans le Sud, au cours du quatrième trimestre des années 1951 1953 et 1955. Les reprises ont été effectuées dans un délai relativement court et à peu de distance du point de baguage. Elles sembleraient démontrer le caractère sédentaire, ou tout au plus erratique, de ces Alouettes.

A titre indicatif, en voici la liste :

1° Ad. bagué à Abetze 15 kilomètres S.-E. de Bayonne. B. P., 43° 26' N. 1° 19' W., le 2-XI 1955, repris le 3-XI-1955 à Riom-des-Landes (Landes), 43° 56' N 0° 55' W. — Durée : un jour. — Distance parcourue : 65 kilomètres N.-N.-E.

2° Bagué à Abetze (B.-P.), le 5-XI-1953. Repris le 5-XI-1954 à Saint-Caprais-de-Bordeaux (Gironde), 44° 43' N 0° 21' W. — Durée : un an — Distance parcourue 165 kilomètres N.-N.-E.

3° Bagué à Abetze (B.-P.), le 31-X 1953. Repris le 8-XI-1953 à Mougnerre (B.-P.). — Durée : huit jours. — Distance parcourue : 22 kilomètres.

4° Ad. bagué domaine d'Anguieux, Fronsac (Gironde), le 28-X 1951. Repris — le 7-III-1952 à Saint-Pierre d'Eyraud (Dordogne). — Durée : quatre mois une semaine — Distance parcourue : 35 kilomètres E.

B) Parmi les reprises en France d'Alouettes lulus baguées à l'étranger figurent : quatre oiseaux belges, un suisse, un allemand et deux lithuaniens, qui ont probablement été marqués adultes au cours des différents mois de l'année et ont été retrouvés dans le Sud-Ouest de la France ou dans cette direction, en dehors de la période de reproduction (premier et quatrième trimestre). Dans un cas le port de bague dépassait trois ans.

En voici la liste. Quatre spécimens provenant de Belgique (Muséum de Bruxelles) :

1. Bagué à Comesse près Verviers (prov. de Liège), le 1-XI-1950. Repris à Vendin les Béthune (P.-de-C.), le 28 XII-

Source MNHN Paris

1950. — Durée : un mois et vingt sept jours. — Distance parcourue : 225 kilomètres.

2° Bagué à Polleur, le 24-IX-1929. Repris à Tardets (B.-P.), le 6-XI-1932. — Durée : trois ans, un mois et douze jours. — Distance parcourue : 1.000 kilomètres S.-W.

3° Bagué à Hervé, le 5-X-1930. Repris à Ezy (Eure), le 4-I-1931. — Durée : trois mois. — Distance parcourue : 420 kilomètres S.-W.

4° Bagué à Welde (prov. d'Anvers), le 19-X-1946. Repris à Blosseville-sur-Mer (S.-M.), le 2-XI-1947. — Durée : trois mois, quatorze jours. — Distance parcourue : 350 kilomètres S.-W.

5° Le specimen suisse a été bagué au nid par la Station de Sempach, le 13-V-1951, à Chatel, Mont Tendre (Est du lac de Joux, V.-D.), repris, le 10-XII-1952, à Saint-Barthélemy-de-Vals (Drôme). — Durée : un an et sept mois. — Distance parcourue : 200 kilomètres S.-W.

6° L'oiseau allemand a été bagué le 26-III-1951, à Heroldsberg près Nurnberg (Bavière). Repris en décembre 1952, à Campagne (Landes). — Durée : un an et sept mois. — Distance parcourue : environ 1.500 kilomètres.

Les deux Lulus de Lithuanie ont été bagués par la Station de Riga :

7° L'un le 12-V-1937, à Lejasciems. Repris le 18-X-1937 en Gironde. — Durée : cinq mois, six jours. — Distance parcourue : environ 2.300 kilomètres.

8° L'autre le 12-V-1937, à Lejasciems. Repris le 25-III-1938, à Arès (Gironde). — Durée : dix mois et treize jours. — Distance parcourue : environ 2.300 kilomètres (1).

Cette dernière reprise, la seule faite en mars (deuxième quinzaine), ne permet pas de dire si l'oiseau n'avait pas encore repris le chemin du retour à son lieu d'origine, ou s'il était fixé à son point d'hivernage pour s'y reproduire.

Rien ne permet non plus d'infirmer ou de confirmer que les oiseaux repris en automne-hiver en France, et venant de l'étranger, ne sont que des hivernants en cours de stationnements ou de déplacements renouvelés ou s'ils ont été repris

(1) Tous ces renseignements ont été fournis par le C. R. M. M. O.

Source MNHN Paris

après s'être fixés antérieurement à demeure à l'endroit où ils se sont fait reprendre.

Il est à souhaiter que les résultats des baguages à venir puissent permettre de mieux connaître les mouvements migratoires des *Lullula arborea* originaires des pays nordiques, et aussi de définir avec plus de précision le comportement de nos spécimens autochtones. Il serait désirable que l'activité des bagueurs soit dirigée sur cette intéressante espèce.

Reproduction

(*Notes antérieures à 1938*)

Habituellement la pariade de cette espèce se faisait dès le début février. Les nombreux couples étaient facilement repérés grâce aux rondes aériennes des mâles égrenant leurs chants doux et peu variés, mais dont le timbre mélancolique est si clair et si pur. Je l'ai même entendu près de ma demeure en juin, par clair de lune, à 23 heures, ce qui, dans le silence de la nuit, était d'un effet vraiment poétique.

La nidification débutait fin mars - commencement d'avril. Sous ce rapport, comme sous celui de la sociabilité et de la timidité, on peut noter une certaine analogie de mœurs avec *Galerida cristata*, quoique cette dernière soit un peu plus méfiante.

Les dates du début de ponte ont été notées respectivement : le 12 avril en 1933, le 10 avril en 1937, le 5 avril en 1938, puis le 8 avril en 1953.

Le nombre d'œufs est presque toujours quatre pour la première ponte, parfois, mais plus rarement, cinq pour la seconde et la troisième lorsque celle-ci a lieu normalement, mais ce cas est difficile à déterminer car rien ne prouve qu'il ne s'agit pas d'une ponte de remplacement de la seconde détruite.

Il était possible de trouver la ponte de la Lulu jusqu'en juillet, ce qui permettait d'envisager trois nichées normales annuelles lorsque le couple n'est pas dérangé. Ainsi la durée de la période de reproduction semblerait donc s'étendre sur quatre-vingt-sept à quatre-vingt-dix jours, mais je n'ai pu recueillir assez de précisions pour être affirmatif.

Reboussin, dans sa *Faune Ornithologique des Régions Naturelles du Loir-et-Cher*, nous décrit la Lulu sédentaire et

Source MNHN Paris

commune, mais vivant par couples isolés sur les coteaux et les landes au printemps.

Dr Tristan confirme qu'elle niche de très bonne heure puisqu'il a trouvé des œufs dès le 12 mars, et Étoc cite cinq œufs le 16 mars 1902.

Georges Olivier, au sujet des oiseaux de la Haute-Normandie, la dit régulière, commune, migratrice d'octobre à mars et nicheuse dans les endroits sablonneux ou dans les landes de bruyères (presqu'île de Mauny). Il est dommage qu'il n'indique pas les dates de nidification, car le département d'Eure-et-Loir étant situé entre le Loir-et-Cher au sud et la Haute-Normandie (en particulier l'Eure et la Seine-Maritime) au nord, il était intéressant de comparer les périodes de reproduction de *Lullula arborea* dans la zone comprise depuis la Loire jusqu'à la Seine.

Les emplacements choisis pour le nid étaient assez divers, cependant la Lulu paraissait préférer les endroits dégarnis dans les terres cultivées à maigre végétation jugée toutefois suffisante pour y dissimuler sa construction au pied d'une touffe d'herbe, de luzerne ou au milieu des jeunes tigelles de blé, de seigle ou d'avoine au début du pritemps.

Le mâle et la femelle sont très attachés l'un à l'autre, et s'accompagnent dans leurs courts déplacements printaniers comme lors de la confection du nid, qui reste pourtant l'œuvre de la femelle seule. Celle-ci se tient alors plus souvent à terre que perchée, pendant que le mâle décrit des cercles au-dessus d'elle, montant parfois assez haut pour ne plus paraître qu'un petit point noir, tout en prononçant sa chanson si pleine de charme.

Dès que l'on faisait lever la femelle, le mâle cessait son chant et se laissait tomber presque à la verticale pour la rejoindre. Tous deux allaient se poser un peu plus loin mais restaient sur le territoire de reproduction ; lui se posait le plus souvent sur une branche de pommier, non encore feuillu à cette époque, où il recommençait sa mélodie ; elle regagnait le sol tout à proximité de son conjoint.

Le nid de la Lulu est très bien construit. Encastré, comme tous ceux des Alaudidés, dans une petite dépression faite par la femelle, ses bords sont généralement en mousse, avec quelque armature faite de chaumes ou de tiges sèches de luzerne. L'intérieur est tapissé de fines radicelles parfaitement entrelacées. Souvent une des parois du nid est un peu relevée du

Source MNHN Paris

côté de l'ouest ou du nord, de manière à former une espèce de paravent pour protéger femelle et jeunes de la pluie et du vent.

Les dimensions relevées sur un nid trouvé le 30 juin 1935 étaient extérieurement de 100 sur 110 mm., avec une épaisseur de paroi d'environ 40 mm. La cuvette mesurait 60 mm. de diamètre et 30 mm. de profondeur. Un autre nid, contenant quatre œufs le 8 avril, avait une cuvette de 70 sur 63 mm., avec une profondeur de 40 mm. au centre. Un côté mesurait 35 mm ; l'autre, sensiblement plus haut (45 mm.), formait paravent du côté ouest.

Certains nids de Lulu, composés de mousse, mais ne comportant pas de plumes à l'intérieur, ressembleraient — en plus grands — à ceux du Traquet pâtre, *Saxicola rubicola*, mais ils sont toujours masqués par les herbes.

Lorsque la ♀ couve, on peut la surprendre et l'observer sur son nid, parfois à moins d'un mètre de distance et pendant un bon instant, sans qu'elle manifeste, tout au moins d'une manière visible, le désir de prendre la fuite. La Lulu paraît beaucoup plus confiante que l'Alouette des champs, plus farouche et prompte à quitter son nid lorsqu'on s'en approche.

Les jeunes d'un premier nid restent assez souvent, et ce pendant plusieurs semaines, dans les parages du second que la femelle construit parfois à peu de distance du précédent. Je suis tenté de croire que les petits groupes d'une douzaine à une quinzaine de Lulus que l'on rencontre au début de l'automne, sont la réunion de deux ou trois nichées successives.

En général la forme des œufs est plutôt oblongue, mais il s'en rencontre de forme obtuse et presque sphérique.

Une ponte obtenue le 30 juin 1935, composée de quatre œufs, indiquait une moyenne de 21,8 × 15,15, chaque exemplaire mesurant : 21,7 × 15,4 , 21,5 × 15,5 , 22 × 15,4 et 22 × 15,5. Autre moyenne pour trois œufs du 6 mai 1938 : 19,83 × 16,5.

La coloration du fond de la coquille est gris blanchâtre, plus clair que chez *Alauda arvensis* et peut-être moins jaunâtre que chez *Galerida cristata*, aux œufs de laquelle leur coloration ressemblerait un peu plus. De très petits points gris jaune parsèment la surface : parfois ils sont agglomérés vers le gros pôle, formant pour certains une couronne.

Source MNHN Paris

Presque chaque fois la trouvaille des nids de Lulu est consécutive à d'assez longues recherches. Il faut observer les couples présumés nicheurs dans un cantonnement délimité. Ainsi j'ai pu constater qu'il n'était pas aisé de les découvrir, bien qu'ils soient en réalité peu cachés et placés dans des emplacements découverts ou sans végétation dense, surtout au début du printemps.

Malgré la précocité de la reproduction, qui donnerait à penser que l'oiseau doit souffrir de l'inclémence du temps encore froid, ou des destructions par Corvidés, il n'en est presque jamais rien. Les nichées réussissent assez bien et les jeunes de la première sont en état de quitter le nid au début de mai.

En 1933, j'avais découvert un nid en construction le 3 juin, quelques jours après la fauchaison d'une luzerne, et ce dans une partie bien dénudée ; je ne pensais pas qu'il pourrait être achevé dans ces conditions peu favorables, surtout dans un endroit continuellement fréquenté par des Pies. Or grand fut mon étonnement de constater que le 24 juin, en visitant à nouveau ce champ, le nid était occupé par la femelle qui paraissait couver. La végétation s'était développée autour du nid, et il était à présent assez bien protégé des regards. Comme il pleuvait, je me gardais de déranger la couveuse, qui se laissa observer à la distance d'environ un mètre. Le lendemain, je constatais la présence de trois jeunes âgés déjà de quelques jours et d'un œuf clair intact. Je baguais les oiseaux, qui furent en état de partir peu de temps après ; mais ils restèrent dans les parages pendant presque un mois car j'eus l'occasion de les voir à plusieurs reprises. L'un d'eux fut tué à l'automne suivant par un chasseur à environ 1 kilomètre de l'emplacement du nid.

Le 4 mai 1937, j'avais découvert dans un champ de blé, situé derrière le cimetière, un nid de Lulu contenant quatre jeunes âgés de six à sept jours, recouverts d'un duvet gris et n'ouvrant pas encore les yeux. C'est la femelle qui, en se rendant toujours au même point d'atterrissage dans le blé, me fit découvrir son nid. Elle arrivait à chaque voyage en compagnie du mâle et tous deux se posaient sur le chaperon en tuile du mur du cimetière, puis, au bout de quelques instants d'observation, la femelle plongeait d'un vol oblique vers un espace bien défini à environ 25 mètres du mur. Le ♂,

Source MNHN Paris

resté à l'endroit où il s'était posé sur le mur, faisait entendre pendant ce temps quelques strophes de son chant. Dès que la femelle quittait ses jeunes, il s'envolait à son tour pour l'accompagner. Ce manège se répétait toutes les dix minutes environ. La femelle atterrissait toujours à un mètre au moins de son nid, qu'elle regagnait à pattes. Elle en faisait autant pour repartir. Le 5 mai, les quatre jeunes furent bagués.

Le 11, ils se trouvaient presque complètement emplumés, tous tassés dans le nid, la tête tournée vers l'extérieur, comme on peut s'en rendre compte sur la photo (pl. II, fig. 2). Leur coloration grise mouchetée de brun et leur immobilité favorisaient le mimétisme et les rendaient fort peu visibles. Ils quittèrent le nid le lendemain ou le surlendemain, et j'eus l'occasion de les revoir plusieurs fois à terre ou perchés, se laissant approcher à peu de distance. Leur bague les faisait reconnaître. Ils restèrent pendant une douzaine de jours en compagnie de leurs parents, qui édifièrent alors un second nid que je ne pus découvrir, mais dont je délimitai à peu près l'emplacement. Les quatre jeunes étaient toujours ensemble, mais leur aire de dispersion s'agrandissait au fur et à mesure que le temps s'écoulait ; parfois, ils revenaient retrouver leurs parents, reprenant pour quelques moments, en leur compagnie, leurs habitudes des premiers jours.

L'hiver 1937-38, malgré les quelques jours froids de décembre et du début de janvier, n'empêcha pas les Lulus de se montrer quotidiennement dans les parages de leurs cantonnements de reproduction habituels, en petites bandes d'une douzaine, principalement dans les champs de diverses cultures plantés de pommiers à cidre, à proximité de petits bois, sur le dessus du coteau surplombant la rive droite de la vallée d'Eure.

La période de beau temps sec avec soleil qui régna de la fin février au début d'avril, malgré quelques nuits de gelée, n'éloigna pas les Alouettes lulus et, le 1er mars 1938, j'en remarquai plusieurs accouplées.

Les jours qui suivirent, j'entendis journellement le chant des mâles, et j'en remarquai particulièrement un qui semblait s'être cantonné dans les champs contigus à notre jardin, derrière notre demeure.

Le mâle, très souvent perché sur une branche de pommier, se faisait remarquer les 30 et 31 mars par l'insistance avec laquelle il revenait chanter au même endroit. M'étant appro-

Source MNHN Paris

che de lui, il ne s'enfuit pas, mais lorsque j'arrivai à une place déterminée d'un champ de seigle, à proximité duquel il se tenait, une Lulu, probablement sa femelle, s'envola à quelques mètres de moi. Alors le mâle quitta la branche pour l'accompagner dans son vol. Malgré mes recherches, je ne découvris aucun emplacement de nid dans ce champ.

Dans la matinée du 2 avril, vers 9 heures, alors que le mâle, toujours posé sur la même branche, faisait entendre à nouveau ses notes flûtées, je me dirigeai vers le point d'où j'avais vu partir précédemment la ♀, endroit où le seigle était le plus dense. Celle-ci s'envola encore, aussitôt suivie par le mâle, mais je ne découvris rien à cet endroit. C'est à quelques mètres de là que je vis une petite dépression toute fraîche dans le sol, au milieu de quatre ou cinq tiges de seigle qui l'encadraient. Cette petite excavation circulaire était identique à celle que font l'Alouette huppée et le Pipit des arbres lorsque, pivotant sur leurs pattes, ils impriment à leur corps une rotation sur un axe vertical, un peu de la même façon que lorsqu'un oiseau s'époudre dans la poussière d'un chemin.

Le creux ainsi obtenu a un diamètre d'une douzaine de centimètres et correspond à la surface d'embase du futur nid. Les petits cailloux sont rejetés à l'extérieur du cercle et le centre laisse voir la terre propre et nue.

La femelle ne partait pas directement de ce point, elle ne prenait son vol qu'après avoir parcouru à terre une distance d'au moins 1 m 50.

Le 3 avril, toujours dans la matinée, le mâle chantait sur le pommier où, faisait sa toilette en peignant ses plumes. Je distinguais fort bien tous ses mouvements avec mes jumelles, et me tenais à une soixantaine de mètres pour ne pas le déranger. Il s'envola, décrivit un demi-cercle en prononçant son cri d'appel, puis se posa sur un pommier à côté de celui qu'il venait de quitter, à égale distance de l'endroit où la femelle, que je ne voyais pas, devait se tenir dans le seigle. Je repassai une heure après, et constatai que le mâle avait quitté son reposoir ; je m'approchai de l'emplacement où s'édifiait le nid, et que j'avais eu la précaution de jalonner par des petites baguettes. J'y remarquai cette fois une tige d'avoine avec sa racine tournée en cercle pour former le contour extérieur, une tige de chiendent sur le bord, et au centre un brin de mousse.

Source MNHN Paris

Le 5 avril, cette ébauche de nid est toujours dans le même état et semble abandonnée, mais j'ai la surprise de découvrir la véritable construction à quatre ou cinq mètres de là, dans le même champ. Elle est complètement terminée et contient un œuf pondu du matin. Le temps est beau et sec avec vents de N.-W. à E.

Le 6 avril, la ♀ a pondu son deuxième œuf avant 6 h. 1/2 (heure solaire).

Le 7 avril, même temps. La ♀ est sur son nid à la fin de l'après-midi et le ♂ est perché sur un pommier, à proximité. A mon approche, il s'envole et la ♀ en fait de même, après m'avoir laissé approcher jusqu'à 2 mètres environ de son nid, qui contient trois œufs.

Le 8 avril, à 7 h. 1/2, après s'être absentée pendant près d'une heure la femelle réintègre son nid, qui ne renferme toujours que trois œufs. C'est vers 9 heures seulement que le quatrième œuf est pondu. Dès ce moment elle ne les quittera plus, l'incubation étant commencée.

En plaçant mon appareil photographique, elle est partie en faisant la blessée, battant de l'aile à terre ; le mâle, jusqu'alors resté perché à proximité, s'est envolé plus loin, et la femelle est allée le rejoindre. Ce ne fut qu'une heure après qu'elle regagna ses œufs. Les deux oiseaux sont arrivés ensemble ; le ♂ s'est posé sur un pommier et la ♀ à terre dans le champ où était son nid, qu'elle regagnait à pattes après un parcours de plusieurs mètres.

Ayant déclenché une prise de vue, je m'approchai de l'appareil, placé à un mètre du nid, pour changer la pellicule et armer l'obturateur, et ce ne fut qu'au bout d'un long moment que la femelle se décida à partir, en contrefaisant encore l'oiseau blessé. Les quatre œufs prélevés mesuraient respectivement : 23, 2 × 15 — 23 × 15,5 — 22,7 × 15 22,7 × 15. Moyenne : 22,9 × 15,1.

Les jours qui suivirent, la température baissa, avec gelées nocturnes de —4° à —6°.

Le couple ayant été s'établir un peu plus loin, je trouvais le 18 avril le nid de remplacement en voie de terminaison dans une luzerne clairsemée, à environ 150 mètres du précédent. Le 21 il contenait le premier œuf de la ponte de remplacement.

Le 24 avril, la ponte, composée de quatre œufs semblables aux précédents (dimension moyenne : 22,57 × 15,1), était ter-

Source MNHN Paris

matinée. Les trois premiers œufs ont été pondus chaque matin avant 6 h. 1/2 (heure solaire). Le quatrième (comme la première fois) n'a été déposé dans le nid que vers 9 h. 1/2. A partir de cette heure, la femelle s'est mise à couver. Jusqu'alors, dans le courant de la journée, le couple se tenait assez éloigné de son nid et n'y faisait que de courtes visites de temps à autre. A la suite du prélèvement de cette seconde ponte, la femelle construisit un troisième nid (deuxième de remplacement) dans un champ de vesce rabougrie à très larges espaces dénudés, à plus de 200 mètres du précédent, mais à moins de 100 mètres du premier.

Le 15 mai, j'eus la chance de surprendre dans la matinée la femelle faisant une petite excavation avec son corps dans un endroit sec à découvert. La terre avait même été projetée à quelques centimètres sur les tiges et feuilles de vesce recouvertes de rosée. Le soir de cette même journée, quelques brins de mousse et d'herbes furent apportés pour former le contour de ce nouveau nid.

Il plut une grande partie des 16 et 17 mai ; la construction n'en fut pas pour cela abandonnée puisque, dans la journée du 18 mai, je trouvai le nid complètement terminé avec, comme toujours, le bord relevé du côté ouest. Il contenait un œuf.

Le lendemain 19, le deuxième œuf était pondu vers 6 heures du matin. Le 20 dans la soirée, par temps pluvieux, la femelle était assise sur trois œufs. Le 21 je remarquais que, après avoir pondu son quatrième œuf au lever du jour, la femelle ne tenait pas le nid, comme elle l'avait fait les fois précédentes lorsqu'elle était en fin de ponte. Ceci me fit présumer que cette dernière ponte, bien que comportant quatre œufs, ne devait pas encore être achevée.

Toute la journée du 21, le nid fut délaissé. Le couple s'en tenait éloigné comme les jours précédents.

Le 22 mai, à 7 heures du matin, il n'y avait toujours que quatre œufs. A 9 h. 30, la femelle réintégra son nid et je crus qu'elle commençait l'incubation, mais à 11 heures elle quitta d'elle-même sa place et je constatais qu'un cinquième œuf avait été pondu.

Il est curieux de noter que pour chacune de ces trois pontes, qu'elle fût de quatre ou cinq œufs, le dernier œuf n'a pas été pondu à la même heure que les autres, mais exactement trois heures plus tard.

Source MNHN Paris

Il me paraît utile de souligner que cette troisième ponte était de cinq œufs alors que les deux précédentes n'en comportaient que quatre. La durée du temps nécessité par la ponte et l'édification du nid a donc été de huit jours entiers dont trois pour la construction.

Pour la forme, la coloration et les dimensions (légèrement plus faibles toutefois) les œufs de cette dernière ponte étaient très semblables aux précédents. Seul un spécimen présentait une teinte un peu plus pâle. Dimensions moyennes : 22,1 × 14,8.

Il est très probable qu'une quatrième nichée dut avoir lieu par la suite mais je n'ai pu consacrer le temps nécessaire à sa recherche. Il aurait été pourtant intéressant de suivre ce même couple pendant toute la durée de sa période de reproduction.

Entre temps, j'ai eu l'occasion d'observer, la même année 1938, un autre couple d'Alouette lulu dont le nid, abandonné, a été aussitôt adopté par un couple d'*Anthus trivialis* dans les conditions suivantes :

Le 3 mai, un nid de Lulu était découvert dans un champ de guéret tout près des maisons du hameau de Marsauceux, dans la partie du plateau planté de pommiers qui ceinturent ce village avant que l'on atteigne la véritable plaine.

Ce nid, établi au pied d'une touffe d'herbe, contenait trois œufs de forme presque sphérique (dimension moyenne 19,83 × 16,5). Le 6 mai, ces trois œufs furent enlevés, ils accusaient un degré d'incubation d'environ quatre jours.

Le 19 mai, ayant visité à nouveau ce nid, je constatai qu'il renfermait cette fois quatre œufs de Pipit des arbres. La ♀ Pipit avait ajouté dans la cuvette quelques crins, ce qui n'est pourtant pas dans son habitude, et quelques menues tigelles sèches de graminées. Ces quatre œufs ayant été pris, la ♀ Pipit revint le lendemain 20 parfaire sa ponte en y déposant un cinquième œuf avant d'abandonner définitivement ce nid adopté.

Mensuration moyenne de quarante œufs de *Lullula arborea* pondus en Eure-et-Loir :

Grand axe : maximum : 23,2 mm ; minimum : 19,5 mm.
Petit axe : maximum : 16,8 mm ; minimum : 14,8 mm.

Source MNHN Paris

OBSERVATIONS ET REMARQUES SUR DEUX AIGRETTES PIGMENTÉES APPARUES EN CAMARGUE EN 1957

par François VUILLEUMIER

(*Station biologique de la Tour du Valat*)

Au cours de l'été écoulé, il m'a été donné de voir en Camargue à diverses reprises deux exemplaires exceptionnels d'Aigrettes, présentant deux stades de mélanisme, l'un particulièrement accentué (Aigrette noire) et l'autre partiel (Aigrette grise). Vu la rareté des cas de ce genre en Europe, il me paraît intéressant de relater les observations faites sur ces deux oiseaux.

Je remercie ici MM. M. MULLER et J. PENOT, qui m'ont autorisé à utiliser leurs observations, et surtout MM. L. HOFFMANN et P. GÉROUDET pour leurs conseils et leurs avis autorisés.

LES APPARITIONS D'AIGRETTES PIGMENTÉES EN EUROPE

On sait que l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) présente en Afrique tropicale et sub-tropicale et à Madagascar un certain nombre de sous-espèces qui présentent un plumage dimorphique, soit blanc, soit gris plus ou moins foncé, et dont la systématique est assez compliquée. Mon intention n'est pas de discuter de cette question encore controversée, ce qui a été fait d'ailleurs par J. BERLIOZ (1934, 1949) et F. BERNIS (1956), mais de citer les diverses apparitions connues en Europe d'Aigrettes colorées, qui sont à vrai dire fort peu fréquentes.

WITHERBY mentionne dans le « Handbook » le cas douteux d'un individu gris, vu et tiré en mai 1869 en Bulgarie, mais qui n'a pas été conservé.

La première citation sûre est celle rapportée par le Dr von BOETTICHER dans une note complémentaire à l'article de J. BERLIOZ (1949) et accompagnée d'une photographie, puis

Source MNHN Paris

dans une note rectificative (1952). Il s'agit d'une Aigrette grise qui se trouve dans la collection du Musée de Cobourg (Bavière) et provenant de Bulgarie. L'oiseau fut collecté vers 1876 par l'ornithologiste E. HODEK SEN. Chez ce spécimen, un mâle en plumage de noces, « seule la face est restée blanche, ainsi que quelques plumes de la tête, du cou et des ailes ». (On peut se demander si le cas de 1869 n'aurait pas un certain rapport avec celui de 1876 et même s'il ne s'agirait pas du même individu.. Malheureusement, le « Handbook » ne donne pas la référence de son exemplaire douteux.)

La deuxième observation fut faite également en Europe sud-orientale : c'était une Aigrette noire mêlée à une centaine d'Aigrettes blanches, dans une colonie du bas Danube, entre [illegible] en juillet 1888 (REISER, 1894).

Il a fallu attendre plus d'un demi-siècle pour qu'on signale à nouveau des Aigrettes pigmentées en Europe.

Le 2 novembre 1952, A. RIVOIRE eut la chance d'observer en bordure du Vaccarès (Camargue) une Aigrette dont les ailes et le corps étaient gris cendré et les dessous blancs [illegible] (*in* VALVERDE, 1956).

En 1956, les 26 et 28 juin, une Aigrette noirâtre fut tirée et une ou deux autres vues dans la vaste héronnière de Coto Doñana, dans le sud de l'Espagne (SAEZ-ROYUELA et VALVERDE, BERNIS, 1956).

A ces données s'ajoutent nos observations de Camargue, en juillet-août 1957.

OBSERVATION D'UNE AIGRETTE NOIRE.

Le 22 juillet 1957, je traverse la steppe à salicornes nommée « La Bangouze », près de la station de la Tour du Valat, lorsque mon attention est attirée, à 18 h 05, par deux Hérons qui volent bas, parfois même au ras du sol et viennent apparemment de la Tour du Valat. L'un d'eux est une *Egretta garzetta* en plumage blanc normal, tandis que l'autre présente un contraste frappant : son plumage est entièrement noir. La taille, la silhouette et le vol de cet oiseau sont absolument ceux de la Garzette qui l'accompagne, et je peux distinguer ses doigts jaunâtres. Les deux Aigrettes passent à une centaine de mètres de moi et disparaissent vers le nord. Peut-être vont-elles passer la nuit dans une colonie d'Ardéidés au bord du Rhône.

Source MNHN Paris

Cette apparition étonnante ne resta heureusement pas sans lendemain. En effet, le 9 août, J. PENOT venait nous informer qu'il avait vu la veille l'Aigrette noire près du Salin de Badon. Sans perdre de temps, R. LÉVÊQUE, S. FRUCTUS et moi-même nous rendîmes sur place en compagnie de J. PENOT et du garde MARAIS et pûmes observer l'oiseau, au milieu d'un groupe important de Garzettes qui passaient la journée dans un bosquet de tamaris.

Il est alors environ 14 h. 15. Notre approche inquiète probablement les Aigrettes, qui s'envolent du sol et des branches basses des tamaris pour se percher bien en évidence sur les arbustes. Nous ne tardons pas à apercevoir l'individu noir, et braquons aussitôt divers instruments d'optique dans sa direction, notamment un télescope de grossissements 15, 28 et 40 fois. A une distance d'environ 120 mètres, dans un assez bon éclairage et grâce à ces appareils, nous examinons attentivement et dessinons ce spécimen extraordinaire.

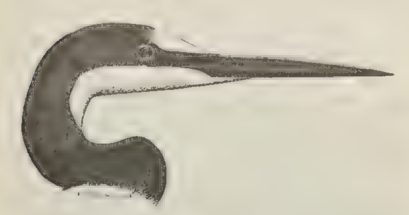


Fig. 1. — L'Aigrette noire dessinée le 9 août 1957 au Salin-de-Badon.

Il n'est pas inutile de donner la description de l'oiseau, telle que nous l'avons prise sur place :

Front, menton, gorge et bas des joues sont d'un blanc nuancé de grisâtre. Les lorums, le vertex, la nuque, la région parotique et le cou sont noirs. On remarque une zone de transition bleuâtre entre le blanc du front et le noir du sommet de la tête. Le reste du plumage (corps et ailes) est d'un noir très légèrement cendré, avec des reflets bleutés ou violacés

Source MNHN Paris

suivant l'incidence des rayons lumineux. On pourrait éventuellement comparer cette teinte à celle des rectrices du Héron pourpré (*Ardea purpurea*), mais en beaucoup plus foncé. Un cercle oculaire blanc bien visible entoure l'œil noir. Le bec est noir, comme la jambe et les deux tiers du tarse. Le jaune des doigts et du tiers inférieur du tarse me semble d'une teinte trop vive pour que l'oiseau soit un jeune de l'année. Et comme il ne possède pas d'ornements nuptiaux (longues plumes occipitales, parures du dos et du bas du cou), il peut s'agir soit d'un adulte en mue postnuptiale, qui a perdu les parures de noces, soit d'un immature né l'année précédente, qui acquerra le plumage nuptial au cours du printemps prochain.

Il est intéressant de noter la position sociale de l'Aigrette mélanique au sein de la troupe de Garzettes. L'oiseau noir est admis par les Aigrettes et fait partie de la troupe au même titre qu'un individu blanc. Dans un groupe, aussi bien posé qu'en vol, le sujet mélanique n'est pas rejeté à la périphérie. Je n'ai observé aucune manifestation de curiosité ou d'étonnement, ni mouvement d'hostilité de la part des Garzettes envers leur congénère noir.

Le lendemain matin, S. Frugis, A. Festetics et moi-même, en observation à la Saline de la Tour du Valat, n'apercevons l'Aigrette noire que deux fois, au vol.

L'oiseau est encore revu près du Salin de Badon le 12 août par J. Penot et le 24 août par un visiteur de la réserve.

J'ai remarqué à plusieurs occasions que les parties blanches de la face passent à peu près inaperçues lorsque l'Aigrette vole. Ceci s'explique par le fait que le cou replié de l'oiseau en vol cache en partie ou totalement le blanc de la gorge, et que des effets d'ombre atténuent le contraste du noir et du blanc, ce qui fait paraître l'oiseau entièrement noir.

Il me semble très probable (et même certain) que l'Aigrette de juillet fut la même que celle du mois d'août. Si je n'avais pas noté en juillet la coloration blanche de la face c'était simplement pour la raison énoncée plus haut.

L'Aigrette grise.

L'été 1957 allait nous réserver une autre surprise encore. Le 18 août, M. Muller remarque une Aigrette grise au milieu d'un vol d'au moins 150 Garzettes qui séjournent dans un marais de la Tour du Valat. Je peux observer cet oiseau les 20, 21 et 24 août, avec A. Festetics et R. Olgiati.

Source MNHN Paris

Malgré mes efforts, je n'ai pu voir cette Aigrette qu'au vol, mais suffisamment près cependant pour remarquer quelques détails de son plumage : il est de fond blanc recouvert en grande partie de zones d'un gris cendré clair sur le cou et le corps, un peu plus foncé aux rémiges secondaires ; les doigts sont jaunâtres.

Comme pour l'Aigrette noire, la taille, la silhouette et le vol de l'exemplaire gris sont exactement ceux de l'Aigrette garzette.

Cet oiseau semble se rapprocher par sa teinte de celui que vit A. Rivoire en 1952.

Remarques et conclusions.

Comme les bagueurs espagnols ont vu à Doñana en 1956 une ou deux autres Aigrettes montrant les mêmes caractéristiques que l'exemplaire capturé, on peut envisager l'éventualité de l'origine espagnole de l'Aigrette noire observée en Camargue.

Un déplacement dans cette direction n'aurait en effet rien d'étonnant, comme nous le prouve la reprise d'une *Egretta garzetta* à Pise, en Italie, deux mois exactement après son baguage comme pull. à Doñana, le 21 juin 1955 (Valverde et Weickert, 1956).

En comparant la description espagnole à celle de notre oiseau, on s'aperçoit que l'Aigrette de Doñana, si elle était par sa coloration générale assez semblable à celle de Camargue (quoique cette dernière me paraisse encore plus sombre), en diffère cependant par l'absence de blanc au front et de cercle oculaire blanc, puis par la teinte jaune de l'iris.

Bien que notre description n'ait pas été faite l'oiseau en mains, je crois que l'Aigrette de Camargue n'était pas l'une de celles de Doñana, mais sans pouvoir en être certain.

Et même si les Aigrettes pigmentées de Camargue nous venaient d'Espagne, nous ne pourrions pas affirmer qu'elles y fussent nées. En effet, on ne sait pas même si l'Aigrette noirâtre capturée au Coto Doñana appartenait à une phase sombre d'une sous-espèce africaine d'*Egretta garzetta*, ou s'il s'agissait d'un mutant foncé de la même espèce né en Europe. Comme F. Bernis (1956) l'a fait remarquer avec raison, le matériel publié ne nous permet pas encore de nous faire une idée nette de cette intéressante question. Nous ne pouvons

Source : MNHN, Paris

donc que présenter les faits observés aux systématiciens ; c'est à eux qu'il appartient de décider.

Pour terminer, nous recommandons vivement aux ornithologistes qui auraient l'occasion de visiter des héronnières d'ouvrir l'œil et de nous signaler aussitôt toute observation d'Aigrette pigmentée, non sans avoir noté auparavant avec précision la position des plages blanches et pigmentées de son plumage.

REFERENCES

(1) BERLIOZ, J. (1934). — Le dimorphisme mutationnel chez les Ardéidés. *Ann. Sci. Nat. Paris* (10) 17, pp. 273-282.

(2) — (1949). — L'albinisme du plumage chez les Ardéidés. *L'Oiseau et la R.F.O.*, XIX, 1, pp. 11-29 (avec note von BOETTICHER).

(3) BERNIS, F. (1956). — Sobre la Garceta (*Egretta*) de color negruzco aparecida en Doñana. *Ardeola*, III, 1, pp. 93-114.

(4) — (1957). — Sobre dos antiguas citas de Garcetas (*Egretta*) melanicas en Europa. *Ardeola*, III, 2, pp. 301-302.

(5) von BOETTICHER, Dr H. (1952). — La Garzette européenne en plumage gris du Muséum de Cobourg. *L'Oiseau et la R.F.O.*, XXII, 1, pp. 61-62.

(6) REISER, O. (1894). — Materialen zu einer Ornis balcanica. Vienne, vol. II, p. 145.

(7) SAEZ-ROYUELA, R. et VALVERDE, J. A. (1956). — Sobre una captura de *Egretta* (*Demigretta*) *gularis* en España. *Ardeola*, III, 1, pp. 91-92.

(8) VALVERDE, J. A. (1955-1956). — Essai sur l'Aigrette garzette (*Egretta g. garzetta*) en France. *Alauda*, XXIII 3 et 4 et XXIV 1. Avec note A. RIVOIRE (XXIV, 1956).

(9) VALVERDE, J. A. et WEICKERT, P. (1956). — Sobre la migracion de varias garzas espanolas (Primeros datos de anillamento en Doñana). *Munibe, Gr. Sc. Nat. Arranzadi*.

Source MNHN Paris

RÉPARTITION ÉCOLOGIQUE DE L'AVIFAUNE DES ILES FLORES, RINTJA ET KOMODO (PETITES ILES DE LA SONDE)

par Pierre PFEFFER

Le naturaliste venant de Java, ce paradis de l'ornithologiste, est désagréablement surpris par la pauvreté de l'avifaune des Petites Iles de la Sonde. En effet, si Java compte environ trois cent quarante espèces d'oiseaux autochtones auxquelles viennent s'ajouter près de cent vingt espèces migratrices, Flores ne compte plus que cent soixante dix espèces environ, y compris les migratrices. Pour Komodo et Rintja, ces deux petites îles situées dans le détroit de Molo, entre Sumbawa et Flores, et mesurant chacune environ 30 km de long sur 25 km de large, ce nombre pourrait aisément être réduit de moitié. Un naturaliste observateur se promenant dans ces petites îles rencontrera rarement plus de vingt espèces différentes d'oiseaux dans la même journée.

Malgré cette pauvreté, l'étude de ces trois îles ne manque pas d'intérêt pour l'ornithologiste car, situées au carrefour de la région malaise et de la région australienne, on y rencontre des espèces représentatives du peuplement avien de ces deux régions. C'est ainsi que, à côté d'oiseaux communs dans les Grandes îles de la Sonde, nous observons des genres caractéristiques de la région australienne tels que *Cacatua*, *Trichoglossus*, *Philemon* et *Pachycephala*. Par contre, certains oiseaux typiques de la région malaise n'ont pas pénétré dans la région ; c'est le cas notamment de la grande famille des Pycnonotidés, dont on ne compte pas moins d'une trentaine d'espèces en Malaisie.

Le séjour au cours duquel j'ai pu réaliser les observations qui vont suivre a eu une durée de trois mois, du 18 avril au 14 juillet 1956. Sur ces trois mois, nous sommes restés cinq semaines à Flores (Est : région de Ende et Mont Keli-Mutu ; Ouest : région de Labuanbajo, Soknar et Lenteng), cinq semaines à Rintja et deux semaines à Komodo.

Source MNHN Paris

Considérations d'ordre écologique

Les îles Flores, Rintja et Komodo sont dotées d'un climat beaucoup plus sec que Java, Bali et Lombok situées à la même latitude. Une longue saison sèche s'étend de février à octobre, tandis que la saison humide ne dure que quatre mois, d'octobre à janvier. Pendant la saison sèche, la température est très stable, ne dépassant pas 29° à 31° pendant la journée et ne descendant pas la nuit au-dessous de 20-21°. Pendant la saison humide qualifiée d'hiver en ces régions, la température peut baisser considérablement et on m'a assuré qu'il tombait parfois de la neige dans le centre montagneux de Flores.

En saison sèche, notamment à partir du mois de juin, l'eau devient extrêmement rare ; les rivières petites et moyennes tarissent, laissant des points d'eau de plus en plus espacés et qui finissent, eux aussi, par disparaître, sauf quelques flaques subsistant à l'ombre des couverts épais. Par contre, en saison des pluies, les chutes d'eau semblent très abondantes. Durant notre séjour, j'ai pu partout constater des traces de ruissellements et de ravinements témoignant de la violence des pluies ; on voit souvent, par exemple, des « marmites de géants ».

Le relief de ces îles est très tourmenté : montagnes, successions de collines, chaos de rocs gréseux, tel est le paysage typique qui s'offre aux yeux du voyageur. Du point de vue géologique, les régions côtières sont du type calcaire marin coquiller et coralliaire ; les chaos rocailleux des plaines de l'intérieur sont gréseux, enfin, un peu partout, on voit des volcans éteints dont le plus célèbre est celui du Mont Keli-Mutu, dont les trois cratères sont occupés par des lacs dont l'un est bleu turquoise, l'autre rouge sang et le troisième blanc comme neige. En de nombreux endroits se rencontrent des troncs d'arbres silicifiés et, sur la côte Ouest de Flores, existe même une véritable jungle de pierre : « hutan batu ».

Le caractère le plus frappant de ces îles est de réunir, dans un espace restreint, des biotopes extrêmement variés. On peut diviser le terrain en quatre zones, distinctes surtout du point de vue botanique, mais qui possèdent chacune, néanmoins, une avifaune caractéristique.

Source MNHN Paris

I. — La mangrove

Cette zone forme une ceinture côtière dont la largeur varie entre dix et cinquante mètres. L'essence végétale dominante est le Palétuvier (*Rhizophora apiculata* et *R. mucronata*) mêlé aux Brugiera (*B. conjugata* et *B. sexangula*). Dans la mangrove pullulent les petits animaux marins : Crevettes (*Palaemonetes*), Crabes (*Uca* et *Cenobites*), Poissons sauteurs (*Periophtalmus*) qui grimpent le long des racines aériennes, enfin Mollusques variés et Echinodermes. Ces animaux, ainsi que les fleurs et les fruits de la mangrove, sont consommés par certains oiseaux qui fréquentent régulièrement cette zone, la plus pauvre cependant des biotopes que nous étudierons.

Les plus typiques sont les Martins-pêcheurs : *Halcyon chloris*, très abondant, *Halcyon sancta* plus rare, et enfin le splendide *Pelargopsis capensis*, dont le bleu et le brun orange sont plus foncés que chez son homologue de Bornéo. On rencontre, en moyenne, dix à douze *Halcyon chloris* pour deux *Halcyon sancta* et un *Pelargopsis capensis*. Les Milans et Aigles-Pêcheurs, surtout *Haliastur indus* pour les premiers et *Haliaetus leucogaster* pour les seconds, survolent sans cesse la mangrove. Normalement, l'observateur aperçoit toujours au moins un ou deux de ces Rapaces, mais, dans certains cas, ils se réunissent en bandes considérables, lorsqu'un banc de poissons séjourne à proximité par exemple. Un jour, des pêcheurs malais avaient mis du poisson à sécher dans la baie de Loho Buaja, à Rintja. Cela provoqua le rassemblement d'environ quarante de ces oiseaux, qui survolaient nos têtes sans aucune crainte, malgré que j'en eusse tué deux exemplaires pour ma collection. Dans le nombre, il n'y avait que sept ou huit *Haliaetus leucogaster*, qui étaient d'ailleurs beaucoup plus méfiants que le reste de la bande composé d'*Haliastur indus* dont six ou sept portaient le plumage du mâle adulte, les autres oiseaux étant des femelles ou des mâles immatures. Moins nombreux que les deux espèces précédentes sont *Pandion haliaetus* et *Ichtyophaga ichtyaetus*, cependant on peut être assuré de rencontrer au moins un individu ou un couple de chacune de ces deux espèces en une matinée d'observation.

A marée basse, les Echassiers se promènent dans le dédale des racines aériennes des Palétuviers : *Butorides striatus*, *Ardea sumatrana* et *Egretta sacra*, dont un individu en phase

Source MNHN Paris

blanche était un habitué de la baie de Loho Buaja et apparaissait quotidiennement aux alentours de notre camp. Dans les endroits, assez rares d'ailleurs, où la mangrove s'interrompt pour laisser la place à de petites plages de sable blanc ou de sable vaseux, on rencontre durant l'hiver austral, période de notre séjour dans ces îles, des migrateurs tels que *Pluvialis dominica*, assez commun, ou les Gravelots, qui sont abondants, surtout *Charadrius Leschenaultii* et le petit *Charadrius Peroni* qui court par couples ou petits groupes sur le sable blanc. Parmi les Courlis, j'ai noté *Numenius phaeopus* et *Numenius arquata* dont un groupe de trois individus séjournait en permanence à Loho Buaja durant le mois de juin. Ces deux oiseaux sont certainement aussi des migrateurs, ainsi qu'*Esacus magnirostris*, Œdicnème, bien reconnaissable à son bec puissant et ses ailes barrées de blanc, de noir, que j'ai observé à Rintja chassant les Crabes de la mangrove (Uca). Autres migrateurs, abondants un peu partout, le long de la côte et à l'embouchure des rivières, les Chevaliers : Gambette (*Tringa totanus*) et Guignette (*Tringa hypoleucos*) se rencontrent dans la proportion d'environ deux de la première espèce pour un de la seconde. Pas rare non plus est le Tournepierre à collier (*Arenaria interpres*) identifiable de loin grâce à ses pattes orange. Lors d'un voyage qu'il fit en 1953 à Komodo, M. Hoogerwerf a rencontré *Sterna Bergii* et un autre migrateur qui lui sembla être *Fregata ariel*.

Parmi les sédentaires de l'intérieur de l'île, il en est qui fréquentent régulièrement la mangrove, les Corbeaux notamment (*Corvus macrorhynchus*) qui pullulent à Komodo où ils vivent en commensaux de l'unique village. A Rintja, par contre, ils ne pénètrent que rarement dans le village, mais sont très communs dans la mangrove par bandes de dix à quinze individus et recherchent activement tous les petits animaux morts ou vivants abandonnés par la marée. Les Tourterelles, *Streptopelia chinensis*, et les petites « perkutut » (*Geopelia striata*), l'oiseau national des Javanais qui considèrent qu'il attire le bonheur sur le foyer, viennent souvent se poser, par petites bandes, dans les palétuviers dont elles picorent les carpelles des fleurs. Les grands Pigeons muscats, *Ducula aenea*, y descendent aussi par vols en fin de journée, ainsi que des bandes criardes de Cacatoès (*Cacatua sulphurea*) qui semblent apprécier les fruits de la mangrove. Autre visiteur du soir, non moins bruyant, *Philemon*

Source MNHN Paris

buceroides ou « Koka », se déplace par bandes de dix à vingt individus qui s'interpellent sans cesse par le cri qui leur a valu leur nom : « O-koka, O-koka ! » et qui semble être crié par des voix enfantines. Cet oiseau a une force considérable dans les pattes, et si on s'en empare sans précaution, il peut occasionner une vive douleur. Si l'on blesse mortellement un de ces oiseaux, il se suspend la tête en bas avec ses pattes et meurt dans cette position, restant souvent accroché après sa mort. Enfin, la Mésange charbonnière (*Parus major*), dont la sous-espèce locale a perdu le jaune vif du poitrail et du ventre, remplacé par du gris clair, et le Gobe-mouches bleu, *Hypothymis azurea*, animent la mangrove de leurs mouvements continuels.

II. — La forêt-galerie

Cette zone fait généralement suite à la mangrove mais peut s'enfoncer assez loin dans l'intérieur des terres en suivant le lit des petites rivières. Autour de ces rivières, dont il ne reste, la plus grande partie de l'année, que le lit sablonneux, se groupent un certain nombre d'espèces végétales dont la plus caractéristique est l'« assam », *Tamarindus indica* dont les gousses renferment des graines légèrement acidulées très appréciées des sangliers, des singes et de nombreux oiseaux. Le sous-bois est très broussailleux (*Barringtonia* avec de nombreuses lianes, des figuiers de Barbarie et quelques palmiers « gebang » (*Corypha utan*). Le sol est sablonneux ou bien siliceux du type podzol.

Cette zone est beaucoup plus riche que la précédente au point de vue ornithologique, tant par le nombre des espèces que par celui des individus que l'on rencontre.

Le groupe le mieux représenté est certainement celui des Tourterelles : *Streptopelia chinensis*, *Streptopelia bitorquata* et le petit *Geopelia striata* qui font retentir les fourrés de leurs roucoulements incessants. Les *Streptopelia* sont probablement les oiseaux les plus abondants dans les îles. En une brève promenade d'une heure ou deux on en compte facilement vingt à vingt-cinq, se tenant surtout sur les arbres un peu élevés et clairs ou les arbres morts, mais toujours en lisière des bois d'où elles vont se nourrir dans les savanes. Sur ce nombre, *Streptopelia chinensis* est en majorité écrasante, certainement dans la proportion de huit ou neuf contre

Source MNHN Paris

un ou deux *Streptopelia bitorquata*. *Geopelia striata* se rencontre en nombre à peu près égal à *Streptopelia chinensis*, mais alors que celui-ci est généralement par couples ou petits groupes, notre petite colombe se rassemble en petites bandes de dix à quinze individus qui se tiennent sur les buissons bas, mais surtout sur le sol là où il n'est pas envahi par les herbes, c'est-à-dire généralement autour du lit de la rivière, au pied même des *Barringtonia* dont elles consomment les petites graines tombées de la fleur qui forme une grappe duveteuse. Dans les endroits moins clairs et plus humides, là où les lianes sont abondantes et où quelques flaques subsistent à l'abri du soleil, on rencontre le discret *Chalcophaps indica*, franchement terrestre, et qui se révèle par ses « Hou-Hou » mélancoliques. Cette jolie Colombe aux ailes de bronze n'est pas spécialement rare ; dans les endroits qui lui conviennent on est presque assuré d'en voir un ou deux exemplaires pour peu que l'on ait la patience de se mettre à l'affût et d'attendre un peu. Mais elle est extrêmement méfiante et s'enfuit à la moindre alerte, de son vol rasant et rapide. J'ai presque toujours vu les *Chalcophaps* par groupes de deux, trois ou quatre au maximum ; dans le jabot de l'une de ces Colombes, j'ai trouvé plusieurs coquilles d'un très petit mollusque allongé en spirale et quelques cloportes. Il semble donc que ce petit pigeon soit moins exclusivement végétarien que les espèces voisines. Autre représentant de la famille, le splendide *Ducula aenea* se rencontre rarement dans cette zone alors qu'il est abondant dans les îles ; sans doute n'y trouve-t-il pas les fruits qui lui conviennent. Assez souvent, par contre, on rencontre les deux grandes Tourterelles couleur feuille morte : *Macropygia phasianella* et *Macropygia ruficeps*, qui préfèrent les bois assez denses et se perchent plutôt à mi-hauteur des arbres que sur les cimes ; dans les bois clairs et en lisière on rencontre irrégulièrement *Ptilinopus melanospila*.

M. Hoogerwerf signale avoir rencontré *Ducula bicolor* et le Pigeon à crête, *Caloenas nicobarica*, que je n'ai jamais eu la chance d'apercevoir.

Les petits Cacatoès à huppe jaune sont nombreux dans la forêt galerie ; ils se perchent par vols de dix à vingt individus au sommet des grands arbres, surtout en fin de journée lorsqu'ils descendent des montagnes. J'ai noté à Flores, aux mois d'avril et mai, de nombreux jeunes Cacatoès man-

Source MNHN Paris

geant les fruits de *Tamarindus indica* ; ils semblaient nouvellement sortis du nid, hésitaient à voler et ne manifestaient aucune frayeur à ma vue alors que les parents tournoyaient autour des arbres en poussant des cris d'alarme. Leur bec avait une couleur rose ivoire, au lieu du gris foncé des adultes, et leur cri était plutôt un petit gémissement prolongé que le grincement classique de l'oiseau âgé. Les Cacatoès adultes de cette espèce (*Cacatua sulphurea*) ont des yeux rouges ou noirs ; d'après les quelques autopsies que j'ai effectuées et un accouplement observé en captivité, il ressort que ce sont les femelles qui ont les yeux rouges et les mâles qui ont les yeux noirs.

Autre habitant des arbres élevés, le Loriot (*Oriolus chinensis*), est abondamment représenté à Rintja, mais beaucoup moins à Komodo ; dans ces deux îles, comme à Florès, cet oiseau est sans doute le plus méfiant de tous et ne se révèle généralement que par son chant.

Un des oiseaux les plus intéressants de la région est le Mainate, *Gracula venerata*, abondant à Florès et occasionnel dans les deux autres îles. Les habitants l'appellent « Beo », ce qui est une onomatopée de son cri, et le recherchent pour la facilité avec laquelle il apprend à parler et à siffler. A Florès, un jeune Beo coûte 25 roupies (1 roupie = 15 francs), tandis qu'à Java il atteint facilement la somme fantastique de 100 roupies (le traitement mensuel d'un petit fonctionnaire !) Malgré cette valeur, ces oiseaux, qui semblent assez rusés, sont encore abondants par petites bandes de cinq à dix individus, surtout autour des petits ruisseaux non complètement taris.

Autre représentant typique de cette zone, le Drongo (*Dicrurus hottentotus*), se perche, généralement isolé, à la cime des grands arbres morts, en bordure des bois, d'où il plonge à intervalles réguliers pour capturer des insectes au vol.

A la lisière des bois aussi, l'échenilleur, *Coracina Floris* recherche activement les insectes dans les arbres bas. Cet oiseau se déplace toujours par petits groupes de quatre ou cinq invididus qui restent sans cesse en liaison par un petit sifflement. Son vol est ondulant comme celui de notre Pivert et est accompagné d'un long sifflement que l'oiseau commence pendant la phase ascendante du vol et qu'il finit dans la phase descendante. Si l'on blesse un des individus du

Source MNHN Paris

groupe, tous les autres accourent aux cris poussés par la victime et ne craignent pas de s'approcher à deux ou trois pas du chasseur, hérissant leurs plumes et poussant des cris grinçants destinés sans doute à intimider l'adversaire.

On rencontre assez rarement des Pics dans la forêt-galerie, les deux espèces représentées dans la région sont *Dendrocopos Macei* et *Dendrocopos moluccencis* qui semble rare. Les Gobe-mouches, par contre, sont nombreux et capturent les insectes de la façon bien particulière à ce groupe. Citons au hasard des rencontres : *Hypothymis azurea*, déjà nommé, *Culicicapa ceylonensis*, très abondant, *Monarcha trivirgata*, *Muscicapula melanoleuca*, *Rhinomias oscillans* et, enfin, les « queues en éventail », *Rhipidura diluta* et *Rhipidura rufifrons*, que l'on ne se lasse pas de regarder dans leurs acrobaties aériennes, décrivant des orbes gracieux, s'élevant en chandelle pour se laisser retomber en feuille morte. Les Turdidés sont représentés par le petit *Saxicola caprata* dont on rencontre cinq ou six individus par matinée, et, moins nombreux, *Geokichla interpres*, *Zoothera Andromedae* et *Brachypteryx Floris*.

Les Coucous sont assez nombreux dans cette zone ; les plus fréquents sont *Eudynamis scolopacea*, grand Coucou parasite des Corbeaux, et *Centropus bengalensis*, non parasite, qui me semble avoir des habitudes plutôt terrestres. Deux autres espèces semblent assez rares, ce sont *Chalcites basalis* et *Cuculus poliocephalus*, probablement migrateurs.

Parmi les oiseaux vivant dans les buissons, l'un des plus intéressants est *Pachycephala pectoralis* qui, quoique peu visible au premier abord, est très abondant dans ces îles. C'est un petit oiseau essentiellement insectivore, peu actif et qui se signale surtout par son cri : un sifflement prolongé et doux. J'ai pu assister, au mois de juin, à Rintja, à ses parades nuptiales. Sur un buisson très bas à allure de ronce se tenait la femelle ; de chaque côté, à une distance d'environ 40 cm., se tenait un mâle, l'un des deux portant dans son bec un insecte. Tour à tour, chacun des deux mâles s'approchait de la femelle, faisait une petite révérence accompagnée d'un petit battement d'ailes et poussait le sifflement typique de l'espèce. La femelle répondait alors par un sifflement beaucoup plus grinçant, une sorte de « *zzi zzi* » analogue au bruit que l'on obtient en soufflant au travers d'un papier de soie et faisait mine d'attaquer le prétendant, qui battait en re-

Source MNHN Paris

haute. Après un long moment de ce manège, la femelle s'envola, suivie des deux mâles, l'un d'eux portant toujours son insecte qui semblait bien être une sorte d'offrande amoureuse.

Beaucoup plus actifs et plus visibles sont les Mésanges, *Parus major* et les Soui-Mangas : *Nectarinia jugularis* et *Anthreptes malaccensis*.

Fréquent aussi est le petit *Dicaeum igniferum* que j'ai souvent vu picorer les fruits rouges du figuier de Barbarie.

Les Mégapodes (*Megapodius Freycineti*) courent sur le sol dans les endroits clairs et finissent par tracer des coulées très visibles ; ces oiseaux sont abondants à Rintja et Komodo, on en rencontre toujours deux ou trois au cours d'une promenade, dans le lit des rivières desséchées. De l'examen du contenu de leur jabot, il résulte que les Mégapodes sont essentiellement insectivores, consommant des sauterelles, des Coléoptères et aussi une grande quantité de gros Diptères au corps annelé de jaune. Le soir, les Mégapodes qui semblent au premier abord exclusivement terrestres et qui même surpris, ne s'envolent jamais devant le chasseur, se perchent sur les arbres les plus élevés en poussant des « kok-kok-kok » qui s'entendent de très loin. Comme ils se perchent toujours par deux ou trois sur la même branche et serrés les uns contre les autres, il m'a été impossible de distinguer si ce cri était poussé par le mâle seul ou par les deux sexes. Si l'on arrive au moment où les oiseaux viennent de se percher et s'agitent encore avant de s'endormir, c'est-à-dire vers 18 heures, ils s'envolent avec une rapidité et une légèreté étonnantes de la part d'oiseaux manifestement construits pour la course et dont les ailes sont très courtes. Si on les dérange la nuit, par contre, avec une lampe électrique par exemple, les Mégapodes s'agitent, poussent leur cri caractéristique, mais ne se décident pas à s'envoler. La nidification de ces oiseaux est bien connue ; à Rintja, dans la baie de Loho Buaja, j'avais trouvé trois de ces monticules de terre amassés par les Mégapodes, l'un mesurait plus de quatre mètres de diamètre et un mètre de hauteur. Il semble que les œufs de ces oiseaux, qui sont recherchés par les habitants des îles, sont aussi appréciés par le Varan de Komodo, car j'ai surpris un de ces reptiles, long d'environ 2.20 m. fouillant avec acharnement dans le nid cité plus haut.

La poule sauvage, *Gallus varius*, affectionne aussi les lits des rivières desséchées, surtout dans les endroits rocailleux.

Source MNHN Paris

Les coqs choisissent un espace dégagé et se promènent pendant des heures de long en large en poussant des « kak-kak » sonores destinés sans doute à appeler les poules, qui se rencontrent généralement par groupes de deux ou trois, parfois accompagnées d'un coq. Les mères, isolées, ne me semblent pas avoir plus de cinq à six poussins.

III. — Zone des Savanes

C'est un des paysages les plus typiques de la région malaise : le « lalang » ou « alang-alang », nom local de la Graminée dominante, *Imperata cylindrica*. Ce sont des successions de collines couvertes de hautes herbes ondulant sous le vent et parsemées de grands blocs rocheux et de rares bosquets. La végétation est nettement xérophytique : Graminées imprégnées de silice et dont les feuilles coupent comme des rasoirs, petites plantes grasses et buissons épineux et rabougris. Dispersés dans la savane, les « bidara » (*Zizyphus jujuba*) sont des arbres à allure de pommier, mais avec de nombreuses épines et des petites feuilles dures. Ils produisent en abondance un fruit de la taille d'une cerise, orange et pourvu d'un noyau, qui est très recherché par la plupart des animaux. Autre espèce végétale qui contribue à donner un cachet original à ce paysage, c'est le palmier « lontar » (*Borassus flabellifer*) à la haute silhouette terminée par un bouquet de « feuilles ». Ses fruits, de la taille d'une petite noix de coco, contiennent une pulpe orange ayant le goût de confiture d'abricot. Mais seuls des animaux puissants comme les Cacatoès et les Sangliers peuvent entamer la solide enveloppe qui protège ce fruit.

Les insectes et les graines sont abondants dans ces hautes herbes, aussi de nombreux oiseaux fréquentent-ils ces grands espaces ouverts.

La première place revient sans contredit aux Plocéidés, dont le plus joli représentant dans la région est *Taeniopygia guttata*, au bec orangé et aux ailes ponctuées de blanc. Il se rencontre par petites bandes d'une dizaine d'individus et semble préférer les endroits où l'herbe est très courte. Il n'est pas assez abondant pour devenir un fléau comme les « tjuripadi » ou voleurs de riz, *Lonchura punctulata* et *Lonchura molucca*, qui pullulent à l'époque de la maturation de cette céréale. Ces deux espèces aiment nicher à la base des palmes

Source MNHN Paris

de lontar ou de cocotier autour des villages. On les voit sans cesse aller et venir, portant des herbes et des brins de paille pour edifier un nid volumineux et, malheureusement pour eux, fort visible. En effet, les habitants s'empressent de detruire la nichee de ces oiseaux, qu'ils considerent comme un fleau à l'egal des rats. Ils placent même souvent dans les rizieres des nichoirs en bois ou en paille tressee fixés sur un piquet, pour inciter ces oiseaux à nicher et les detruire ainsi plus facilement. Cependant, je me souviens d'avoir trouvé un nid de *Lonchura sp.* dans une touffe d'herbes à dix centimetres du sol. Le nombre des jeunes est de deux à six par couvée.

Autres Astrilds, beaucoup moins frequents que les précedents, *Estrilda amandava* et *Erythrura hyperythra* se rencontrent surtout à Flores.

Les Alouettes, *Mirafra javanica*, sont nombreuses dans ces espaces ouverts ainsi que les Traquets, *Saxicola caprata*, et le petit *Cisticola juncidis* qui préfèrent les endroits où l'herbe est courte et clairsemée ; il en est de même des Pipits *Anthus Novaezelandiae*.

En marchant dans le lalang on leve souvent, par couples ou petits groupes, des Hémipodes ou Cailles naines, *Turnix sylvatica* et *Turnix suscitator*. Les poules sauvages, *Gallus varius*, se montrent souvent en bordure des bois, mais sans s'en eloigner beaucoup, pour donner la chasse aux insectes.

Le Coucou terrestre, *Centropus bengalensis*, qui se rencontre généralement par couples, fait résonner les hautes herbes de son cri analogue à celui de notre Huppe.

L'Echenilleur, déjà cité (*Coracina Floris*), visite quotidiennement les « bidara » à la recherche d'insectes ; un autre Campephagide, *Coracina Novaehollandiae*, est moins frequent, ainsi que *Lalage nigra*.

Sur les épineux on voit aussi souvent des Pies-grieches, *Lanius schah*, que l'on trouve toute l'année et, m'a t-on dit, *Lanius cristatus*, venant en abondance du Japon pendant l'hiver boréal.

Autre chasseur d'insectes mais au vol, le Guêpier virevolte, par petites bandes de cinq ou six au-dessus de la savane en poussant sans cesse un petit « tjirrit-tjirrit » et se repose de temps en temps à la cime des arbres morts. J'ai remarqué que les membres du petit groupe sont rarement sur l'aile tous à la fois, certains restent perchés pendant que les autres

Source MNHN Paris

chassent, puis, lorsque ceux-là arrivent, s'envolent à leur tour. *Merops superciliosus* est sédentaire dans la région, tandis que *Merops ornatus* est certainement un migrateur d'Australie.

Les Hirondelles sont nombreuses au-dessus des hautes herbes et se perchent souvent par deux ou trois sur des souches ou des troncs desséchés. Les plus communes sont *Hirundo tahitica*, *Hirundo daurica* et *Hirundo rustica*.

Les Apodidés sont bien représentés aussi : *Collocalia esculenta*, *Collocalia sp.* (*francica ?*) et *Cypsiurus parvus*, qui nichent tous à la base des palmes de lontar.

Dans un de ces palmiers aussi, situé près d'une petite source que fréquentaient de nombreux animaux, à Rintja se trouvait le dortoir d'une famille de huit *Artamus leucorhynchus*. Chaque soir, malgré ma présence, les oiseaux venaient, à 18 h 30 précises, se blottir à la base de la même « feuille », ne formant qu'une boule de plumes d'où jaillissaient quelques becs et où l'on distinguait de petits yeux noirs et brillants d'inquiétude.

J'ai aussi observé, dans la baie de Loho Buaja, à Rintja, une Glaréole, *Glareola isabella*, qui venait se poser chaque jour dans le même cercle de sable propre et, pendant des heures, courait dans tous les sens, capturant les insectes, Cicindèles notamment, qui se chauffaient au soleil. Cet oiseau, le seul de son espèce que j'aie vu dans les îles, est certainement un migrateur d'Australie.

Pour en terminer avec les insectivores citons les Engoulevents qui sillonnent, le soir, l'air au-dessus de la savane en lançant sans cesse un cri mélancolique et flûté : « tut-tu-lu, tut-tu-lu ». Les deux espèces communes dans ces îles sont *Caprimulgus macrurus* et *Caprimulgus affinis* qui est plus petit. On rencontre souvent le premier en se promenant la nuit dans la savane avec une lampe électrique ; l'œil de l'oiseau apparaît comme l'extrémité rougeoyante d'une cigarette et on peut l'approcher de si près qu'un de mes guides en tua un d'un coup de bâton, car il reste immobile, posé sur une pierre dont il apprécie, sans doute, la chaleur absorbée pendant la journée.

L'abondance de petits oiseaux et de Rongeurs (sauf à Komodo où cet ordre n'est pas représenté) parmi les Graminées attire de nombreux Rapaces.

Parmi les diurnes j'ai noté des Eperviers, *Accipiter vir-*

Source MNHN Paris

gatus, qui est sédentaire, et *Accipiter soloensis*, migrateur, des Faucons probablement *Falco moluccensis* et *Falco longipennis*, des Milans, *Haliastur indus*, et des Aigles pêcheurs, *Haliaetus leucogaster*. Ces deux dernières espèces pullulent littéralement à l'intérieur de Rintja, mais sont paradoxalement absentes de l'intérieur de Komodo. Je pense que dans cette île ils se heurtent à la concurrence active du Varan de Komodo, plus nombreux qu'à Rintja, qui se précipite sur la moindre charogne et qui est visiblement craint des oiseaux de proie. A Rintja, il suffit d'abandonner pendant une heure un cadavre de cerf pour le voir recouvert de nombreux Milans et Aigles pêcheurs. Pour donner une idée de leur abondance je citerai un cas où j'en ai dénombré près de cinquante autour d'un buffle mort ; à l'arrivée d'un Varan de Komodo, long d'environ 2 mètres, tous les oiseaux se perchèrent sur les arbres environnants. Dans le nombre on pouvait distinguer une dizaine d'*Haliaetus leucogaster*, le reste étant des *Haliastur indus*. Une autre fois, j'avais tué un cerf à une distance de 80 à 100 mètres ; le temps de me rendre du point d'où j'avais tiré au cadavre de l'animal, j'étais déjà survolé par sept *Haliastur indus* qui plongeaient vers le cerf avec des cris aigus.

Parmi les Nocturnes, nombreux à Flores et surtout à Rintja où les rats pullulent, citons *Tyto alba*, commun, et *Otus scops*, probablement migrateur. Plutôt crépusculaire est la petite Chouette, *Ninox scutulata*, commune à Flores et Rintja ; d'après l'autopsie d'un individu, il semble que cet oiseau serait plutôt insectivore que franchement carnivore.

IV. — La Jungle des montagnes

C'est une épaisse forêt, primaire par endroits selon certains auteurs, qui couvre les pentes et les sommets des montagnes dans tout le centre de Flores, la partie Sud de Rintja et le centre de Komodo (mont Arab et environs). L'essence dominante est le bambou qui occupe, en fourrés très denses, au moins 50 % de la surface, le reste étant constitué par des feuillus, des épineux, des palmiers (*Corypha utan* et quelques lontars) et des figuiers sauvages.

Les oiseaux sont nombreux dans cette jungle mais difficiles à observer à cause de la densité de la végétation. Cette abondance est due pour une part à la présence de fruits, ceux

Source MNHN Paris

du figuier sauvage notamment, et au fait que cette zone est la seule où subsiste, grâce à l'épais couvert végétal, de l'eau pendant la saison sèche.

Les hôtes les plus bruyants de la jungle sont sans conteste les Cacatoès, dont j'ai vu des vols de quarante à soixante individus rassemblés dans les figuiers sauvages. Dans ces mêmes arbres des bandes de *Ducula aenea* ne cessaient d'aller et venir ainsi que de nombreux « koka » *Philemon buceroides*).

Le long des ruisseaux et autour des « piscines » rocheuses, vestiges de la saison des pluies, j'ai souvent rencontré un petit Martin pêcheur bleu et roux , *Alcedo meninting*.

Les poules de brousse, *Gallus varius*, sont plus rares ici que dans les régions côtières, tandis que les Mégapodes sont aussi abondants.

On retrouve aussi *Pachycephala pectoralis*, les Souï-Mangas déjà cités et de nombreux Gobe mouches. C'est dans cette jungle que j'ai rencontré une fois des Loris *Trichoglossus* sp.) et un couple de Brèves, *Pitta concinna* probablement.

On peut donc dire que, dans l'ensemble, la faune avienne est la même que pour la forêt galerie, certaines espèces semblent simplement plus abondantes. Mais il ne s'agit probablement que de variations saisonnières dues à l'humidité relative de ces forêts.

Source MNHN Paris

NOTES SUR LA BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION DU COCHEVIS DE THEKLA

par Georges PASTEUR

Le Cochevis de Thékla, *Galerida theklae* ssp. pl., est sans doute — après le Moineau domestique — l'oiseau le plus abondant du Maroc. Aussi ai-je pu noter de temps à autre, bien que mes excursions dans ce pays aient habituellement un but herpétologique, quelques détails sur la biologie de cette espèce, en particulier sur son comportement au cours de l'élevage des jeunes.

Le 30 mars 1955, en passant par Goulimine (extrême Sud-Ouest marocain), j'eus l'occasion de disposer d'un temps suffisant pour étudier à la fois les parents et le nid. Chose curieuse, sous deux poussins de 6 centimètres environ se trouvait ... un œuf ! Nid et œuf correspondaient à la description synthétique donnée par MEINERTZHAGEN (1951), et ne montraient rien qui ne soit très ordinaire. Notons toutefois que le nid était installé dans un champ d'orge cultivée, à quelques mètres d'une piste. Les poussins étaient encore incapables de se déplacer.

Un seul des deux parents s'occupait de les nourrir. Il leur apportait une bestiole toutes les cinq à dix minutes, soit une dizaine de repas par heure (observation entre 8 h. 30 et 9 h. 30 avec brume matinale et vent très faible). Il est certain qu'à chaque repas un seul des deux jeunes pouvait être alimenté, car les proies étaient si petites qu'en dépit de mes jumelles je n'ai pu les identifier avec certitude (une fois, sans doute un Coléoptère, et une autre un Myriapode).

Le Cochevis effectuait le manège suivant : il s'envolait du champ d'orge (l'essor étant fréquemment pris à une certaine distance du nid, qu'il quittait donc en marchant), et gagnait un point surélevé au bord de la piste, où il restait posé un instant en poussant le cri trinotal caractéristique de l'espèce, constamment retrouvé chez tous les individus en période d'élevage (à peu près « *uituit u* » la dernière note étant appuyée, prolongée ; ce cri est émis assez rarement — parmi d'autres

Source : MNHN, Paris

moins définissables — aux autres époques de l'année). Ensuite il descendait sur la piste où, soit immédiatement, soit après avoir encore crié un peu, il retournait de petits cailloux ; au bout de quelques secondes, il avait trouvé la bestiole convoitée. La recherche avait lieu au même endroit pour plusieurs repas consécutifs.

Après la capture, l'Alouette se perchait de nouveau, sur une saillie du terrain environnant, en lançant son cri trinotal. Puis, de perchoir en perchoir, elle se rapprochait du nid. La dernière station était la plus longue : apparemment, l'oiseau vérifiait qu'aucun ennemi éventuel ne l'observait. Tout à coup, il s'envolait à une hauteur de 5 ou 6 mètres. Parvenu au-dessus du nid, après quelques secondes de vol sur place, il plongeait à peu près verticalement, droit sur le nid ou presque. (D'après mes observations ultérieures, il semble que le vol stationnaire soit d'autant plus court que le vent est plus fort, et le plongeon se fait d'autant moins haut.)

Le temps de vol sur place sert-il à une dernière vérification de l'absence d'ennemi ? C'est très peu probable. D'une part, la vérification serait imparfaite, car l'oiseau ne change pas d'orientation. D'autre part, elle est vraisemblablement déjà effectuée : on n'observe la manœuvre vol stationnaire-plongeon, révélatrice de l'emplacement du nid, que si l'on est très bien caché ou très éloigné. En fait, le vol sur place doit servir à l'Alouette pour se préparer à plonger avec précision : je ne l'ai jamais remarqué en dehors des champs de céréales ou des étendues d'herbes hautes. Néanmoins, dans le cas qui nous occupe, si je me dévoilais au moment du vol stationnaire, l'oiseau s'enfuyait et ne plongeait pas. Toutefois il restait en vol. Mais si j'approchais, il retournait alors au sol, à plusieurs dizaines de mètres, et ne revenait, par étapes, qu'avec lenteur. Le tout s'accompagnait d'un cri d'alarme aux notes multiples et changeantes. Si je me tenais près du nid, l'oiseau ne s'en approchait pas à plus de 4 ou 5 mètres. Quand j'étais au nid même, il poussait des cris d'affolement intenses et désordonnés. A la fin de mon observation, c'est-à-dire au bout d'une bonne heure, il s'y ajouta ceux du conjoint, enfin survenu. Les deux Alouettes volaient au-dessus de moi, descendant parfois à moins de trois mètres, s'éloignaient, revenaient, repartaient — en se posant quelquefois entre-temps.

A *aucun moment* je n'ai observé quoi que ce soit qui ressemblât à un simulacre de blessure de la part des parents.

Source MNHN Paris

quoique ce comportement soit bien connu chez les Alaudidés, surtout lorsque le nid contient des poussins. Pourtant, J. Dorst l'a observé à Goulimine le 15 avril 1954 au matin (Dorst et Pasteur 1954) ; les seules différences dans les conditions extérieures étaient un vent fort et le biotope (colline recouverte de buissons clairsemés).

Quelle activité avait retenu le second membre du couple pendant si longtemps ? Habituellement les deux parents participent à l'élevage des jeunes. Si le conjoint était occupé à commencer un second nid, celui-ci risquait de ne pas être utilisé. En effet, comment interpréter la présence d'un œuf sous des poussins âgés d'une semaine ? Cet œuf, de constitution absolument normale, était *frais*. Il avait donc un retard de deux à trois semaines sur les jeunes. Un oologiste m'a suggéré qu'il s'agissait d'un œuf clair, mais l'expérience des éleveurs montre que les œufs non fécondés pourrissent rapidement, qu'ils soient couvés artificiellement ou naturellement. L'œuf en question représentait donc vraisemblablement le début d'une deuxième ponte, ponte de précocité exceptionnelle — à tel point que la femelle n'a pas même pu attendre la construction d'un deuxième nid.

Quant à la première ponte, elle aussi précoce (du 10 mars environ), notons qu'avec ses deux œufs elle était d'une rare faiblesse pour une *G. Theklae* d'Afrique du Nord. Si l'on se réfère au considérable inventaire d'Heim de Balsac (1952), auquel s'ajoutent les deux pontes (trois et quatre œufs) trouvées par Lynes (1925) dans le Sous en mai 1924 et les quatre jeunes découverts à Goulimine le 15.IV.54 par Dorst, on constate au total que le chiffre de trois est minimum (20 % des cas) ; 62 % des pontes sont de quatre œufs ; les 18 restant correspondent à des pontes de cinq et six œufs (une de sept) (1).

Pour ce qui est des dates, tout ce que j'ai pu enregistrer corrobore la remarque réitérée d'Heim de Balsac (1952, 1954). J'ai noté que la période d'élevage bat son plein, dans le Maroc occidental, en avril-mai. La seconde ponte peut être achevée avant mai : l'unique couple de Cochevis de Thekla qui habitait près du poste d'Aouinet Torkoz (bas Draa) en 1955 nourrissait au début d'avril, et mon collègue B. Lignan l'a revu exerçant la même activité à la mi-mai.

(1) Les pontes de moins de 3 œufs s'observent sous les tropiques (Meinertzhagen 1951). Une de celles mentionnées par Heim de Balsac (1952) était ainsi située très au sud du Maroc, et il n'est point sûr que celle de 2 œufs du Djebel Chedar près de Mogador, observée très tôt (le 26 février), ait été complète.

Source MNHN Paris

PUBLICATIONS CITEES

1954 Dorst (J.) et Pasteur (G.). — Notes ornithologiques prises au cours d'un voyage dans le Sud marocain. *L'Oiseau et R. F. O.*, XXIV, 4e tr., pp. 248-266.

1952 Heim de Balsac (H.). — Rythme sexuel et fécondité chez les Oiseaux du Nord Ouest de l'Afrique (1re partie). *Alauda*, XX, 4, pp. 213-242

1954. Heim de Balsac (H. et T.). — De l'Oued Sous au Fleuve Sénégal : Oiseaux reproducteurs. *Alauda*, XXII, 3, pp. 145-205.

1925. Lynes (H.) — L'Ornithologie des Territoires du Sous. *Mém. Soc. Sc. nat. Maroc*, XII, 1, 82 p.

1951 Meinertzhagen (R.). — Review of the Alaudidæ. *Proc. Zool. Soc. London*, 121, pp. 81-132, 6 fig.

Institut Scientifique Chérifien,
25 juin 1957.

Source MNHN Paris

ENQUETE SUR LES CONSEQUENCES DES GRANDS FROIDS DE FEVRIER 1956 A L'EGARD DE L'AVIFAUNE EN FRANCE

NOTE N° 4

Conséquences des froids de février 1956 sur la reproduction de quelques oiseaux au printemps 1957

par André LABITTE

Si je compare mes observations des printemps 1956 et 1957, il semble ressortir que bien des espèces particulièrement éprouvées par les froids de 1956 n'ont pu encore retrouver, dans ma région (1), leurs effectifs des années antérieures.

Mais, dans l'ensemble, une amélioration sensible s'est manifestée en 1957 surtout chez *Turdus ericetorum*, *Sylvia atricapilla*, *Phylloscopus collybita*, *Aegithalos caudatus*, *Parus major*, *Parus caeruleus*, *Turdus merula*, etc...

Par contre, d'autres espèces (pour des causes indépendantes des conditions défavorables de février 1956) sont toujours en régression et de façon flagrante : *Phoenicurus phoenicurus*, *Anthus trivialis*, *Locustella naevia*, *Coturnix coturnix*, *Falco tinnunculus*, *Asio otus*, etc...

A l'appui de l'amélioration j'ai surtout constaté une augmentation remarquable du Pouillot chantre, *Phylloscopus trochilus*, véritablement très répandu cette année, et du Rouge queue noir, *Phoenicurus ochruros gibraltariensis*, qui a pris la place du Rouge queue à front blanc autrefois bien plus commun, si bien que cette année les cantonnements de reproduction du premier sont très près les uns des autres et arrivent même à se chevaucher sur plusieurs points du territoire observé. De ce fait, il existe sept ou huit couples là où ils étaient deux ou trois auparavant.

(1) Voir *O.R.F.O.*, 1957, p. 179.

Source MNHN Paris

Les Etourneaux, excessivement nombreux, ont niché partout où ils ont pu trouver un emplacement, souvent même loin les uns des autres dans des pommiers creux isolés en plaine.

Les Linottes mélodieuses, Bouvreuils, Verdiers, Bruants jaunes ont été très bien représentés. Les Loriots, Traquets pâtres et Canepetières semblent maintenir leur densité des années antérieures et même avec une tendance à l'augmentation.

L'absence de froids vifs et de neige au sol au cours de l'hiver 1956-1957, ainsi que la température douce de l'avant-printemps, ont grandement favorisé et hâté la reproduction de nos oiseaux sédentaires et le retour des premiers estivants nicheurs qui hivernent dans le Midi de la France ou dans la péninsule Ibérique.

Quelques températures notées : 14° le 6 janvier 1957 ; 21° avec vent S.-E. le 12 mars ; suite de beau temps chaud du 22 mars au 5 avril, mais, à partir du 8, le vent fort remontait au Nord en abaissant la température, qui se maintint froide tout le mois avec des gelées nocturnes de — 2° à — 5° et un manque d'humidité notoire. La végétation, très en avance en mars, fut stoppée dès le début d'avril et les gelées firent beaucoup de dégâts à certains arbres tels que noyers, frênes, jeunes chênes, pêchers, pruniers, etc...

Si les oiseaux sédentaires se firent entendre de bonne heure (Bruant zizi, Merle noir, Grive draine, Sittelle dès le 1er janvier), les premiers estivants se firent également remarquer tôt ; le 13 mars, un Rouge-queue noir ♂ se cantonne ; le 14, un Pouillot véloce (silencieux) est aperçu, probablement de passage ; le 15, plusieurs Véloces chantent et se cantonnent ; le 18 mars, une femelle de Rouge-queue noir s'est jointe au mâle vu le 13. Le 22 mars, passage de la première Hirondelle de cheminée vers le Nord. Ces dernières ne se sont cantonnées que le 8 avril dans ma localité, il y avait eu des gelées les nuits précédentes. Le 3 avril les Canepetières sont arrivées et le 6 le Coucou chante, mais je ne le réentendrai que le 15 avril.

Par contre, les mauvaises conditions atmosphériques d'avril n'ont pas été favorables à l'ordonnance des arrivées habituelles des autres migrateurs, qui ne furent vus ou entendus qu'assez tardivement : Serin cini, Pouillot chantre, Fauvette à tête noire (8 et 11 avril ; ma date moyenne pour

Source : MNHN, Paris

celle-ci est le 26 mars. Le 14 avril, arrivée du Pipit des arbres (date habituelle 31 mars - 1er avril). Le 16 avril : Rouge-queue à front blanc (date moyenne 26 mars) ; le 17 avril : Fauvette grisette (date normale : 9-10 avril) ; le 18 avril : Torcol, Rossignol (date moyenne : 10 avril) ; le 26 avril : Loriot (date moyenne : 25 avril) ; le 1er mai : Tourterelle des bois ; le 2 mai : plusieurs Martinets noirs (date moyenne 28 avril).

Les oiseaux qui se reproduisent les premiers ont été encore plus précoces en 1957 que d'habitude. C'est ainsi que des Freux tenaient déjà le nid le 8 mars (17-20 mars habituellement). Je citerai encore les espèces suivantes :

Traquet pâtre : début de la ponte le 17 mars, soit vingt jours plus tôt que la date habituelle, d'après une moyenne calculée sur quinze années ;

Linotte mélodieuse : début d'une ponte le 20 mars, soit trente-trois jours plus tôt que la date moyenne du 22 avril pour six années entre 1947 et 1957 ;

Mésange charbonnière : 30 mars, soit dix-sept jours plus tôt que la date moyenne du 16 avril (sept contrôles entre 1947 et 57) ;

Troglodyte : 1er avril, soit seize jours plus tôt que la date moyenne du 16 avril obtenue pour cinq années entre 1947 et 57 ;

Étourneau : début de ponte 31 mars 1957, soit douze jours plus tôt que la date moyenne du 12 avril obtenue pour neuf années entre 1947-1957 ;

Chouette chevêche : le 10 avril, soit neuf jours plus tôt que la date moyenne du 19 avril, calculée sur sept années pendant la même décennie.

Enfin la Grive draine, le Merle noir et la Mésange bleue ont pondu leur premier œuf respectivement les 16 mars, 18 mars et 5 avril, soit huit jours plus tôt que d'habitude.

J'ai obtenu semblable confirmation de la précocité de ponte pour : *Prunella modularis*, *Erithacus rubecula*, *Fringilla coelebs*, *Chloris chloris*, *Carduelis carduelis*, *Emberiza citrinella* et *cirlus*, *Picus viridis*, *Pica pica* ; ce fait est dû à l'exceptionnelle douceur de la température de février-mars 1957, qui a parallèlement favorisé le développement de la végétation. Il est d'autres espèces pour lesquelles je n'ai pu obtenir de précisions quant à leur date exacte de début de ponte, telles : *Galerida cristata* dont un spécimen apportait la becquée à ses jeunes le 11 avril, mais que je n'ai pu décou-

Source MNHN Paris

vrir avant, et *Alauda arvensis* dont les allures d'un mâle indiquaient que sa femelle devait couver dans les parages le 15 avril.

Certains collègues auront probablement fait de semblables constatations pour d'autres régions. Il serait intéressant de les rassembler, afin de contrôler dans quelles proportions les conditions propices de température, d'éclairement, de possibilité de nourriture et d'abris pour l'édification du nid, ont pu contribuer à hâter la reproduction des oiseaux qui en ont bénéficié.

Il est à noter que, pour les espèces qui se reproduisent plus tardivement (tant sédentaires qu'estivantes), l'influence favorable d'une température douce et précoce n'ayant pu se manifester à leur avantage, leur reproduction s'est effectuée à la date normale, peut-être légèrement plus tôt pour certaines d'entre elles revenues de bonne heure reprendre leur cantonnement habituel. Ce fut le cas pour un Rouge-queue noir qui débuta sa ponte le 12 avril, soit juste un mois après son arrivée sur les lieux de nidification, et pour un Pouillot véloce qui en fit de même le 10 avril, soit vingt-cinq jours après que j'eus constaté sa prise de cantonnement.

Voyons maintenant les conséquences de cette précocité sur l'importance du nombre des oiseaux nicheurs observés et sur leur comportement.

D'après le relevé des différents nids rencontrés jusqu'au 15 mai 1957 (ce qui doit donner à peu de chose près la densité des représentants nicheurs de chacune des espèces de la contrée), il ressort que les vides constatés l'an dernier ont été en partie comblés. Voici le résultat de ce dénombrement :

Mésanges à longue queue : sur huit nids découverts (dont deux observés en construction, dont je n'ai pu suivre l'évolution jusqu'au départ de la nichée mais que je suppose avoir été menée à bien puisque j'ai vu les familles par la suite, dans les parages), six ont été détruits, soit trois par des Pies ou Lérots, et trois dénichés par des enfants.

Traquet pâtre : sur cinq nids, un a eu ses jeunes bagués ayant pris leur vol. Un autre avec jeunes qui ont dû réussir leur envol. Trois ont été détruits (un par incendie volontaire des herbes du talus où était situé le nid, les deux autres par petit rongeur ou carnassier).

Troglodyte : sur cinq nids il y en eut un dont la nichée a pris sa volée. Deux ont été détruits (cause inconnue). Trois

Source : MNHN, Paris

ont été dénichés, dont un au début de la ponte, par une vieille femme pour « amuser » son petit garçon de 5 ans ! Sans commentaire !)

Pouillot véloce : sur cinq nids un a été dévasté, probablement par un rongeur. Un détruit (cause inconnue). Un a été déniché. Deux ont eu des jeunes qui auront sans doute pu prendre leur vol.

Merle noir : sur sept nids, un a vu l'envol de sa nichée baguée. Un a eu ses jeunes mangés dans le nid (Chat ?). Un a eu sa ponte mangée (Pie ou Geai ?). Quatre ont été dénichés par des enfants.

Linotte mélodieuse : sur six nids, il y en eut un dont les jeunes se sont envolés bagués. Un a été déniché. Deux ont été détruits (Pie ou Lérot ?). Deux n'ont pu être suivis jusqu'à l'envol des jeunes.

Accenteur mouchet : sur deux nids, un a eu sa nichée élevée jusqu'à l'envol. Un a été abandonné à la suite d'un dérangement occasionné par des travaux de jardinage (cinq œufs frais).

Bruant jaune : sur cinq nids, deux ont été dénichés. Un a été abandonné avec deux œufs. Deux ont été détruits (cause inconnue).

Mésange charbonnière : sur cinq nids, un a vu sa nichée réussir. Trois ont eu leurs œufs mangés dans le nid (très probablement Lérots). Un a été déniché par des enfants.

Mésange bleue : sur deux nids, tous les deux ont vu leur nichée s'envoler.

Pinson des arbres : sur trois nids, aucun n'a vu sa nichée réussir (destruction par des Pies).

Grive draine : sur trois nids, un a vu sa nichée réussir. Départ des jeunes le 19 avril. Deux ont eu leurs œufs détruits par une Pie.

Bouvreuil : sur trois nids, deux ont eu très probablement leurs jeunes capables de s'envoler. Un a eu sa ponte mangée (Pie ou Lérot ?).

Rouge-gorge : sur quatre nids, aucun n'a vu réussir sa nichée (destruction par Pie, Hérisson et petit rongeur).

Fauvette à tête noire : un seul nid. Ponte mangée (Pie ou Geai ?).

Grive musicienne : sur quatre nids, un a vu sa nichée de trois jeunes prendre son vol. Trois ont eu leur ponte détruite (Pie ou Geai ?).

Source MNHN Paris

Bruant zizi : un nid abandonné avec trois œufs frais par suite du dérangement provoqué par des passants.

Pouillot chantre : deux nids, tous deux avec ponte incomplète, ont été détruits. (Hérisson ou Pie ?)

Verdier : sur quatre nids, un a vu sa nichée réussir et s'envoler (un individu bagué). Deux ont été dénichés. Un a eu sa ponte détruite (cause inconnue).

Ainsi les chiffres des populations nicheuses en 1957 sur le même territoire que celui ayant servi en 1956 à établir le pourcentage des pertes subies par les froids de février sont revenus sensiblement à ce qu'ils étaient auparavant, sauf pour les espèces dont la diminution ou l'absence proviennent d'autres causes. Mais ce qui frappe surtout, c'est l'énorme déchet dans les couvées. Les pertes peuvent s'évaluer par des pourcentages allant de 60 % à 80 %, dont la moitié peut-être est due à l'homme (dénichages, dérangements, insecticides, élagages, etc.) et l'autre moitié est le fait des animaux de rapine parmi lesquels la Pie demeure l'un des plus grands destructeurs d'œufs et de jeunes. Viennent ensuite les petits rongeurs et les carnassiers : Lérots (en particulier), Campagnols, Hérissons, Belettes et nombreux Chats errants.

Source MNHN Paris

NOTES ET FAITS DIVERS

Le Pouillot de Schwarz (*Herbivocula schwarzi*) constaté pour la première fois en France

Le 12 octobre 1957 nous avons capturé, dans un des filets de la station de baguage de la Tour du Valat, un oiseau qui nous était au premier abord inconnu. Sans doute un Sylviidé, il ne paraissait cependant appartenir à aucun des genres européens ; rappelant par la forme générale, la couleur et les pattes un Pouillot de grande taille, sa tête et son bec, extraordinairement larges, ainsi que de fortes vibrisses faisaient plutôt penser à un Gobe-mouches. Notre documentation nous permit de déterminer l'oiseau comme étant un *Herbivocula Schwarzi* (1), espèce nichant en Sibérie orientale, Mandchourie et Corée et gagnant en hiver la Chine méridionale, l'Indochine, le Thaïland et la Birmanie.

Voici les mesures de notre spécimen, qui se trouve actuellement dans la collection de la Station Biologique de la Tour du Valat (mâle immature en plumage assez frais) : poids : 11,5 g. ; aile : 65 mm. ; queue : 55,8 mm. ; culmen : 9,3 mm. (13,5 mm. jusqu'au crâne) ; tarse : 22,5 mm. ; sternum : 14,1 mm. ; testicule gauche : 0,6 × 0,5 mm., droit : 0,5 × 0,4 mm. ; iris brun foncé presque noir ; pattes ocre-chair ; bursa fabricii très distincte : 5,5 × 2,2 mm. ; l'oiseau était maigre. Son estomac contenait trois têtes et trois écussons de *Peritrechus meridionalis*, petit Hétéroptère Lygaeide abondant dans les litières de Camargue, ainsi que plusieurs fragments de très petits Coléoptères indéterminables et de nombreux débris végétaux (2).

C'est la troisième fois que l'on signale cet oiseau en Europe : la première fois en Angleterre, le 1er octobre 1898 ;

(1) Cette détermination a été confirmée par MM. Berlioz, Dorst et Etchécopar. Nous les remercions ici de leur aide.

(2) Nos remerciements vont à M. Bigot, qui nous a aimablement déterminé le contenu stomacal.

Source MNHN Paris

la seconde à Heligoland, le 18 octobre 1930. Les trois prises ont donc été faites au passage d'automne, pendant le mois d'octobre. Elles se situent à 7.000 kilomètres environ de la limite occidentale de la répartition normale de l'espèce. Il est évident qu'un déroulement de cette importance ne peut pas être expliqué uniquement par des conditions météorologiques, l'oiseau ayant certainement rencontré sur son chemin anormal les vents les plus divers. Une anomalie du comportement d'orientation doit certainement être parmi les causes de ce déplacement.

L. HOFFMANN et M. MULLER.

A propos de l'occurrence de deux oiseaux d'Afrique australe au Gabon : le Manchot du Cap, *Spheniscus demersus* Linné et la Grue Couronnée, *Balearica regulorum* Bennett

Dans une note qui a été présentée au Congrès ornithologique de Livingstone (Rhodesia) en août dernier, nous avons eu l'occasion de signaler l'occurrence inattendue au Gabon de deux oiseaux d'Afrique du Sud : le Manchot du Cap : *Spheniscus demersus* Linné, et la Grue Couronnée : *Balearica regulorum* Bennett.

En ce qui concerne cette dernière, qui a été identifiée en août 1955 par le Docteur Vétérinaire Brange entre Mayumba et la Nyanga, aucun élément nouveau relatif à sa présence en A. E. F. ne nous est parvenu depuis l'époque où nous l'avons rédigée.

Par contre, des précisions nouvelles nous ont été données au sujet de l'occurrence du Manchot du Cap, non seulement au Gabon, mais sur la côte congolaise.

C'est le 25 décembre 1956 que fut capturé par M. Patry, Guide de chasse à Sette Camma (2°5 de longitude Sud), le Manchot du Cap qui a fait l'objet de notre première note et dont nous reproduisons la photographie. Il s'agissait d'un specimen jeune présentant encore du duvet marron et ce n'est que quelques jours après qu'il a pris son plumage d'adulte.

Il s'est apprivoisé très rapidement et avait un appétit que l'on peut qualifier de pantagruélique puisqu'il mangeait presque son poids de poisson par jour. Il mourut accidentellement quelques semaines plus tard.

Source MNHN Paris



Manchot du Cap capturé à Sette Camma.

Source MNHN Paris

Nous nous étions demandé si ce Manchot, dont la présence au Gabon était enregistrée pour la première fois et présentait un caractère particulièrement insolite, y était venu par ses propres moyens et si, tenu captif à bord d'un bateau, il ne serait pas tombé à la mer ou n'y aurait pas été jeté. Cette hypothèse venait tout naturellement à l'esprit, mais il nous paraissait assez difficile de la retenir car les navires faisant escale dans la zone où vivent habituellement les Manchots du Cap passent fort loin des rivages gabonais.

Ce Manchot avait-il pu accéder par ses propres moyens au Gabon, alors que sa zone extrême de nidification dans le Nord se situe à l'embouchure du fleuve Cunéné ? S'il y avait été capturé en été, c'est-à-dire pendant l'hiver austral, à l'époque où les courants froids remontent jusqu'au cap Lopez (au nord de Sette Camma), sa présence se serait expliquée assez facilement. De nombreux Cétacés empruntent, pour leur voyage vers l'Equateur, en mai ou juin, la branche africaine du courant antarctique qui leur permet d'accéder jusqu'au cap Lopez, point à partir duquel le courant subit une déflexion vers l'Ouest. Ils remontent vers le Sud au début du printemps austral, c'est-à-dire en octobre. Ceci est également valable pour d'autres oiseaux marins : le Fou du Cap (*Morus capensis* Licht.) notamment. Mais le Manchot dont il s'agit avait été obtenu au Gabon en fin décembre, c'est-à-dire trois mois après que ne s'effectue la migration de retour des visiteurs austraux.

N'étant pas en mesure de conclure, nous avons supposé que le Manchot du Cap capturé à Sette Camma était venu erratiquement dans la région pendant l'hiver austral, s'y était attardé et que, ne pouvant rejoindre son habitat d'origine, il avait séjourné sur la côte gabonaise jusqu'à ce qu'on l'y recueille.

Depuis que nous avons présenté cette communication, une information nouvelle est venue, dans une certaine mesure, appuyer notre supposition.

Nous avons récemment appris en effet par M. Charles Roux, Chef du Laboratoire des Pêches au Centre d'Océanographie de Pointe Noire, qu'un autre Manchot du Cap avait été capturé par un pêcheur africain dans la baie de Pointe Noire en mars 1954. L'oiseau était dans un assez mauvais état lorsqu'il fut apporté au laboratoire et il ne survécut que

Source MNHN Paris

vingt quatre heures. Les photographies que nous en a remises M. Roux ne laissent aucun doute quant à son identité.

Là encore, la date de cette capture laisse perplexe puisque ce n'est habituellement qu'en mai ou juin que s'effectue la migration vers le Nord des animaux d'Afrique australe. D'autre part, Pointe Noire est un port important où quelques bateaux d'Afrique australe font escale, ce qui n'est pas le cas pour Sette Camma. Sa venue sur la côte congolaise a donc pu s'effectuer par l'intermédiaire de l'un d'eux.

Les deux observations que nous relatons sont, malgré tout, troublantes et militent en faveur de l'hypothèse que nous avons formulée, hypothèse qui se trouve renforcée par le fait que la multiplication des Otaries dans les zones où les Manchots du Cap nidifient y rendrait actuellement, paraît-il, leurs conditions de vie assez précaires, ce qui pourrait justifier le départ d'un certain nombre d'entre eux vers des points moins exposés de la côte congolaise ou gabonaise.

R. Malbrant et A. Maclatchy.

Premiere capture du Bécasseau de Baird en France

En examinant une série de Bécasseaux variables (*Calidris alpina*) dans la collection du Peabody Museum à l'Université de Yale (New Haven, Conn., U. S. A.), l'un de nous (Parkes) trouva un spécimen étrange étiqueté « Bécasseau variable », mais de toute évidence mal identifié, qui s'avéra être un Bécasseau de Baird (*Calidris Bairdi*), pris à Goulven, Finistère (Côte de la Manche), le 20 septembre 1927. L'étiquette ne porte pas le nom du collecteur, mais le spécimen, un mâle, parvint au Peabody Museum dans la collection G. Cogneau.

A notre connaissance ce spécimen (Y. P. M. n° 10500) est un premier record pour la France. Bien mieux nous n'en connaissons pas d'autre pour le continent européen, alors que l'espèce a été capturée plusieurs fois sur les îles Britanniques, aux îles Hébrides et en Afrique du Sud.

Le Bécasseau de Baird niche dans l'Arctique, de la pointe nord-est de Sibérie jusqu'au nord-ouest du Groënland. Il passe l'hiver en Amérique du Sud et traverse la majeure partie du Canada et des Etats-Unis lors de sa migration. Cette espèce nommée *Erolia Bairdi* dans le « Check list of

North American Birds » est reproduite sur la planche 34 du « Field Guide to the Birds of Great Britain and Europe » par PETERSON, MOUNTFORT et HOLLOM. On peut la reconnaître à sa couleur générale fauve chamois avec des marques foncées sur le dos, qui lui donnent une apparence écaillée. Il y a moins de différence entre les plumages de printemps et d'automne chez *C. Bairdi* que dans la plupart des espèces apparentées de *Calidris.*

K. C. PARKES et P. S. HUMPHREY
(*Carnegie Mus., Pittsburgh, Penns.*) (*Peabody Mus., Yale Univ., New Haven, Conn.*)

Capture de Coulicous américains (*Coccyzus americanus*) en Normandie

Le 31 octobre dernier, M. J. MENARD, de Merville, se rendant à la chasse en bordure de la mer à l'embouchure de l'Orne, vit deux oiseaux inconnus sur le terrain de camping de Franceville situé à une centaine de mètres de la plage. Ces oiseaux, peu farouches puisque, manqués d'une première cartouche, ils restèrent dans les parages, furent tirés successivement. Le chasseur fut déconcerté par le vol très particulier de ces oiseaux fonçant littéralement sur les arbustes pour ne les éviter que d'extrême justesse par de brusques crochets notablement plus rapides et accentués que ceux classiques des Bécassines. L'un des oiseaux (identiques entre eux) en parfait état me fut adressé par mon actif correspondant M. N. BRIARD, de Merville, et je pus l'identifier en toute certitude comme une femelle de Coulicou américain ou Coucou des pluies (*Coccyzus americanus*). L'autre, très abîmé, fut perdu, on ne peut donc savoir s'il s'agissait d'un couple. Celui que j'ai naturalisé avait le tube digestif rigoureusement vide, ce qui laisserait supposer une toute récente arrivée ; ce grimpeur ne semblant avoir aucun intérêt comme oiseau de cage, sa venue exceptionnelle en Europe paraît bien être un déplacement naturel, peut être favorisé par les fortes tempêtes de S.-O. des jours précédents.

Source MNHN Paris

N'étant mentionné, à ma connaissance, dans aucune faune de Normandie, ce fait rarissime me semble devoir être signalé et je serais reconnaissant aux collègues qui pourraient me donner des précisions sur d'autres captures.

R. BRUN.
Friardel (Calvados).

Un Ramier près du Cercle Polaire

Une Palombe (*Columba palumbus* L.) baguée par les soins de la Station Régionale de Biarritz à la palombière d'Arhansus, commune de Lacarry (43° 04' N — 1° 01' W) le 5 novembre 1954, a été reprise le 5 septembre 1957, soit deux ans et dix mois après, en Suède, très exactement à Mattsundsberget, commune de Neder Lulea (65° 36' N — 21° 55' E) à plus de 2.800 kilomètres du lieu de baguage.

Cette reprise, tout au Nord du golfe de Bothnie, à environ 100 kilomètres du cercle polaire, est, à notre connaissance, la plus septentrionale qui ait été signalée pour *C. palumbus*.

D'ailleurs, le fond du golfe de Bothnie est considéré comme l'extrême pointe vers le Nord de l'aire de cette espèce (cf. PETERSON, MOUNTFORT et HOLLOM, *Guide des Oiseaux d'Europe*, p. 195).

L. BARRIÉTY.

Observations sur le comportement d'une Pie Grièche à longue queue (*Lanius Cabanisi*) et d'une jeune Huppe africaine (*Upupa africana*)

Fin août 1957, je visitai l'Amboreli National Park (Kenya) dans le double but d'y observer son grand gibier et son avifaune. Ce que j'y ai vu a d'ailleurs dépassé en tous points mon attente et j'ajouterai même qu'en ce qui concerne les oiseaux, cette région paraît bien être une des plus riches en espèces et en individus parmi celles que j'ai visitées en Afrique. Au camp même d'Amboreli se trouvaient alors deux couples de Pies-Grièches à longue queue (*Lanius Cabanisi*) ayant leur nid ; l'un d'eux avait des poussins et la nécessité de nourrir ces derniers rendait les parents très familiers

Source MNHN Paris

L'un de ceux-ci venait à quelques pas solliciter bruyamment sa part (ou celle des siens) lorsque nous prenions nos repas et c'est ainsi que je le vis absorber avec une évidente satisfaction du pain, des biscuits, du fromage et de la saucisse, ce qui est assez inattendu pour une Pie-Grièche.

Un jour, je vis cet oiseau fondre soudainement dans l'herbe, à quelque distance de l'endroit où nous déjeunions, puis, aussitôt après, attaquer vigoureusement un animal que nous ne pouvions déterminer mais qui paraissait se défendre non moins vigoureusement. Nous étant approchés, quel ne fut pas notre étonnement de constater qu'il s'agissait d'une jeune Huppe (*Upupa africana*) encore incapable de voler ; elle tenait tête à son agresseur en adoptant la pose d'intimidation propre à ses semblables et qui consiste à se déployer en éventail sur le sol avec la tête rejetée en arrière et le bec en l'air ainsi que l'a figurée FROHAWK. Je la pris et allai la cacher dans les interstices d'un petit mur de pierre situé un peu plus loin ; en prospectant les alentours je découvris une seconde jeune Huppe, un peu plus forte mais certainement de la même couvée et le cadavre d'une troisième qui, d'après ses blessures, paraissait bien avoir été la victime d'une des Pies-Grièches.

Georges OLIVIER.

Observation d'une Sterne caspienne, *Hydroprogne tschegrava* en Loire-Atlantique

Le 14 avril 1957, je visitais les grèves de Loire entre la Varenne et Champtoceaux (M.-et-L.), à 25 kilomètres en amont de Nantes, soit à 80 kilomètres de la mer à vol d'oiseau. Les Petits gravelots *Charadrius dubius* venaient d'arriver, trois d'entre eux se poursuivaient bruyamment, un couple paradait, s'accouplait, et l'un d'eux prenait place à plusieurs reprises sur un nid terminé mais sans œuf.

De mon poste d'observation (un petit bouquet de peuplier blanc, en plein sable), je vis, descendant la Loire, une grande Sterne, au vol de mouette, très blanche, que d'un coup de jumelle j'identifiais aussitôt à son gros bec rouge vif, à sa queue légèrement fourchue : une Sterne caspienne.

Quelques Sternes Pierre Garin sillonnaient la Loire et me permettaient une comparaison de taille évidente, s'il en était

Source MNHN Paris

besoin. Après plusieurs allées et venues au-dessus d'un « amorti » de Loire, à battements d'ailes amples et lents, entrecoupés de piqués, subitement interrompus, sans un cri, elle remonta la Loire et sa blancheur très remarquable me permit de la suivre à la jumelle jusqu'en face d'Oudon.

Vers 17 heures, une heure après, je remontais le fleuve, avec l'espoir de la retrouver, lorsqu'elle revint se poser sur une langue de sable, à proximité d'un Goéland brun, *Larus fuscus*, non loin de mon premier poste d'observation. Pendant plus d'une demi-heure, me rapprochant peu à peu, je pus noter sa calotte noire descendant très bas, ses pattes noires. A deux reprises, elle étendit ses longues ailes, comme pour les faire sécher, puis reprit son vol à 10 mètres de haut, avec battements lents, le bec pointé vers l'eau. Soudain elle fit un plongeon vertical dans un grand éclaboussement où elle disparut tout entière et ressortit, un poisson en travers du bec qu'elle mit plusieurs minutes (après trois essais) à placer en long. Elle l'avala au vol, la tête la première.

St. KOWALSKY.

La Tourterelle turque, *Streptopelia decaocto*, en Alsace

I — A STRASBOURG

Au courant de l'été 1957 j'ai pu constater la nidification de la Tourterelle turque à Strasbourg. Deux nids se trouvaient à l'angle formé par le boulevard Tauler et la rue Schweighaeuser, sur des érables en bordure de la chaussée, à une hauteur de 5 mètres environ et distants d'une quinzaine de mètres l'un de l'autre. Un jeune du premier nid a été trouvé mort au pied de l'arbre fin juillet, tandis que les deux jeunes du second se sont envolés entre les 15 et 20 septembre.

Il est à supposer qu'il s'agit de deux couvées successives d'un même couple, ce dernier s'étant posé journellement sur les toits et cheminées des alentours, et spécialement sur une antenne de télévision.

Des vols allant jusqu'à huit individus ont été très souvent observés dans le parc de l'Orangerie jusqu'à ce jour (fin janvier 1958).

B. SCHMITT et P. ISENMANN avaient constaté en 1956 la présence d'individus isolés dans le quartier de l'Orangerie.

A. SCHIERER.

Source MNHN Paris

II. — A Colmar

Les notes de G. Olivier puis de A. Claudon d'une part (*L'Ois. et la R.F.O.*, 1956, pp. 241 et 242), celle de N. Mayaud d'autre part (*Alauda*, 1957, p. 119) sur la présence de *Streptopelia decaocto* en Alsace, enfin celle de A. Schierer ci-dessus sur deux nichées à Strasbourg, m'incitent à publier ce qui suit :

Une Tourterelle turque porteuse de la bague « *Vogelwarte Radolfzell E 24557* » a été trouvée morte le 21 mai 1957 à Haguenau (Bas-Rhin). Capturée puis baguée au cours de l'hiver 1956-57 avec d'autres individus de la même espèce, à Nördlingen en Souabe (E. Heer, in *Die Vogelwarte*, 19, 1957, p. 144), elle se trouvait donc, à la saison de reproduction 1957, à environ 200 kilomètres à l'Ouest de son lieu d'hivernage.

M. A. Fischer m'informa sur place, le 14 juillet 1957, que l'oiseau s'était tué en volant contre une vitre d'une serre de son établissement d'horticulture lors de combats avec d'autres Tourterelles de la même espèce. Elle fréquentait préalablement les alentours et se faisait entendre très souvent, de préférence perchée sur la queue du coq du clocher voisin. A la suite de cette reprise, M. Fischer a eu l'occasion de voir et d'entendre des Tourterelles turques en trois autres points de Haguenau : dans les vieux arbres du cimetière, les vieux tilleuls près de l'église Saint-Georges et dans le parc devant la gare. Personnellement je n'ai pu ni en observer ni en entendre durant la demi-heure environ que j'ai passée à chacun de ces emplacements, mais M. Fischer connaît bien l'espèce (ayant correspondu à ce sujet avec notre Station Ornithologique) et je suis sûr que la Tourterelle turque habite Haguenau depuis 1957 au moins et qu'il en existe vraisemblablement plusieurs couples.

A l'occasion de mon retour en train, toujours le 14 juillet 1957, j'ai pu observer une Tourterelle turque perchée sur une ligne électrique, ceci avant le pont du Rhin, donc en territoire français.

R. Kuhk
(*Vogelwarte Radolfzell*).

Source MNHN Paris

BIBLIOGRAPHIE

Garavini (Ettore)

Beccacce e Beccacciai

(Editions Cinegetiche Garavini — Russi (Ravenna), 1957 — 311 pages grand in-8°, nombreuses planches en noir et en couleurs, photographies, cartes et illustrations diverses.)

« Beccacce e Beccacciai » (en français « Bécasses et Bécassiers ») intéressera tout le monde : amis des oiseaux et de la nature, cynégètes et simples curieux, parce qu'à côté des expériences et des observations du chasseur on y trouvera les réflexions de l'ornithologue. L'auteur, membre de notre association depuis de nombreuses années, est, à la fois, un grand bécassier et un naturaliste, qualités nécessairement requises lorsqu'il s'agit de traiter d'un oiseau aussi mystérieux que la Bécasse (*Scolopax rusticola* L.).

Notre collègue italien commence par une étude qui met en lumière le rôle important de certains organes physiologiques et anatomiques propres à la Bécasse et qui influent sur son genre de vie. L'ouïe et les organes de la vue de la Bécasse. Il en tire des particularités caractéristiques de son existence semi-nocturne. Peut-on parler du chant de la Bécasse, comme le fait l'auteur ? Oui, répondront les fanatiques de la chasse à la croule qui se déroule à l'époque où le printemps s'installe avec tous ses parfums et ses promesses. Mais Garavini n'approuve pas ce genre de chasse.

Tout en reconnaissant que seule l'autopsie peut nous renseigner sans erreur sur l'identité du sexe, E. Garavini, qui possède une longue expérience, estime qu'il est possible de le déterminer avec 75 % de chances d'exactitude, en observant la couleur des pattes. Quant à l'âge, l'auteur est arrivé à des résultats assez précis en examinant avec attention la première rémige primaire et la « plume du peintre ». Il illustre ses conclusions par de bonnes photographies. Ce sont là des notions extrêmement intéressantes au sujet desquelles le Club National des Bécassiers (C.N.B.) se propose de lancer plusieurs enquêtes parmi ses membres, dont l'ornithologie ne pourra que tirer profit.

Le problème de la reproduction et de la nidification a été soigneusement étudié par Garavini. La nidification ne se localise pas uniquement dans les pays du Nord, comme beaucoup de gens le croient ; il y a de nombreuses nicheuses dans l'Europe moyenne, et même, au dire de Garavini, en Italie septentrionale. Après la première couvée (lorsque cela est possible) les Bécasses changeraient souvent d'altitude, ce qui est parfaitement plausible.

Dans les chapitres suivants, l'auteur étudie les mœurs et les habitudes des Bécasses selon les heures de la journée ou de la nuit, les terrains qu'elles préfèrent et leurs comportements en fonction des conditions météorologiques. Il ne se borne pas à citer des théories admises. Il rapporte des faits méthodiquement observés par lui.

Les migrations de la Bécasse en automne et au printemps constituent l'une des parties les plus importantes de ce beau livre. La migra-

Source MNHN Paris

tion d'automne est en général orientée vers le sud ouest, mais certains individus peuvent errer d'un secteur à l'autre. La repasse au printemps vers le nord et les lieux de nidification est plus directe. Comment voyagent les Bécasses, à quelle altitude et à quelle vitesse. Autant de questions et de problèmes à propos desquels Galavini apporte des réponses captivantes et des références pleines d'intérêt.

Naturellement l'auteur, qui a chassé en divers pays, notamment en Espagne, parle avec beaucoup d'amour de la chasse à la bécasse en Italie dans les Apennins, en Calabre, en Lucanie et dans la Maremme. Que d'observations, que de faits soigneusement rapportés qui dénotent un esprit toujours en éveil, un sens aigu de l'observation, une science profonde de la chasse sportive et de l'ornithologie, mais aussi un amour enthousiaste de la nature et du pays natal. Parfois M. Galavini met en scène ses amis, ses collègues de chasse, il parle d'eux avec émotion, et nous devinons, à le lire, ses qualités d'homme et d'ami, à côté de celles du spécialiste passionné par son sujet.

Dans le chapitre intitulé « Miscellanea », l'auteur passe en revue les multiples questions qui se posent encore au sujet de la Bécasse : bécasses perchées, braconnage, captivité, etc..

De nombreuses photographies, l'illustration en couleurs, l'impression soignée (en caractères lisibles pour toutes les vues !) font de cet ouvrage un très beau livre.

Ajoutons que la langue claire et sans prétention de l'auteur est parfaitement accessible à qui possède quelques notions d'italien.

Louis Guizard,
(*Président du Club National des Bécassiers*)

Géroldet (Paul).

Les Passereaux (III : Des Pouillots aux Moineaux)

(Série « Les Beautés de la Nature », Delachaux et Niestlé éd., 32, rue de Grenelle, Paris VII[e]. — In-8°, 48 planches dont 32 en couleurs, nombreux dessins au trait. Prix : 1 650 francs.)

Il serait faux de croire que le sixième et dernier volume de cette série bien connue n'était attendu avec impatience que par les seuls ornithologistes de langue française. La réputation de l'auteur le place maintenant parmi les ornithologistes les plus lus de notre époque, et son ouvrage peut être mis au rang des meilleurs écrits de toute langue parus sur les oiseaux d'Europe. Il a même aujourd'hui l'avantage d'être le dernier né, donc le plus à jour.

Tout en restant clair et précis, Paul Géroldet dit tout ce qu'il faut dire. Il sait parfaitement mettre en valeur le détail important, sans tomber dans la surcharge inutile. On sent qu'il domine de plus en plus son sujet, amer privilège que distribuent parcimonieusement les années qui passent à quelques favoris. Le style simple et direct est parfaitement adapté au ton que doit avoir un tel ouvrage. Il est agréable à lire sans recherche d'effets littéraires qui seraient ici déplacés. L'auteur, tout en restant très classique, ne craint pas d'adopter certaines conceptions audacieuses ou nouvelles telles que l'élargissement du genre *Carduelis* au Verdier et au Cini.

La présentation reste en tous points semblable à celle des précédents volumes. L'illustration demeure égale à elle même. En ce qui concerne les planches en couleurs, reproduites avec soin, certaines sont particulièrement bien venues, comme celle des Pouillots de Bonelli et siffleur,

Source MNHN Paris

par exemple. Une fois de plus, nous regrettons que la justification ait parfois imposé de larges encadrures aux planches originales, ce qui donne, dans quelques-unes d'entre elles, la pénible impression d'un oiseau trop grand dans une cage trop petite ; mais cela ne saurait être un reproche, car il était impossible de faire autrement si l'on voulait utiliser les gravures anciennes. Les photographies sont bonnes, les dessins au trait sont signés de R. HAINARD, P. BARRUEL et P.-A. ROBERT. Ces noms seuls suffisent à dire que l'illustration est de qualité. Tout au plus pourrions-nous discuter quelques détails, comme par exemple la façon dont HAINARD ouvre le bec de certains passereaux (Gobe-mouches, Pipit spioncelle, etc.) ; dans certains autres dessins, il s'est parfois surpassé.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

MOUNTFORT (Guy)

The Hawfinch

(Collins, St-Jame's Place, Londres, 1957. — Pp. I-XII, 1-176, 18 photographies monochromes, 32 cartes et dessins au trait. — Prix : 18 sh.)

Depuis longtemps nous connaissons l'intérêt que Mr Guy MOUNTFORT, le Secrétaire Général de la *British Ornithologists' Union*, portait à cet hôte discret de nos parcs : le Gros-bec. Le livre que les éditions Collins viennent de publier dans leur remarquable collection *The New Naturalist* est le fruit de plus de vingt années d'études consacrées à cette espèce dont il constitue une monographie fort agréablement écrite.

L'oiseau choisi comme violon d'Ingres par notre collègue britannique était cependant difficile à appréhender : il est en effet peu d'oiseaux dans la faune européenne qui se dérobent avec autant de précautions à l'examen des amateurs. Peut-être est-il beaucoup plus commun que ne le croient les observateurs impatients, mais il mène une vie silencieuse dans la voûte des arbres, se glissant furtivement en hiver dans les taillis et les fourrés lorsque les frondaisons sont dénudées.

Par suite de son caractère farouche, les connaissances relatives au *Coccothraustes* étaient restées jusqu'à présent fort succinctes : remercions Mr Guy MOUNTFORT d'avoir comblé cette lacune de la littérature ornithologique.

L'auteur a envisagé le Gros-bec sous tous les aspects de son histoire : morphologie, anatomie, comportement, migrations, systématique, distribution géographique. Dans des chapitres d'une conception classique, le lecteur trouvera un détail de mises au point consciencieuses et précises sur la place des *Coccothraustes* dans la systématique des Fringillés, sur leurs affinités avec d'autres types, sur leur répartition et leur abondance dans les différentes contrées du monde paléarctique, sur la validité des sous-espèces décrites, sur leurs déplacements hivernaux. Quelques pages d'un grand intérêt traitent de l'anatomie céphalique de ces oiseaux qui ont développé l'art et les moyens d'extraire les amandes des plus durs noyaux : elles résument le travail, publié en 1955, que Mr MOUNTFORT avait eu l'heureuse idée de suggérer à R. W. SIMS, assistant au British Museum.

La contribution personnelle de l'auteur est surtout relative aux différentes phases du comportement du Gros-bec. Mr MOUNTFORT a maintes fois sur le terrain fait la preuve d'une inlassable patience et de remarquables dons d'observation. Il montre en outre, dans la rédaction de ses notes en vue de leur publication, une connaissance approfondie et une grande compréhension des plus modernes interprétations du comporte-

Source MNHN Paris

ment. Les pages consacrées aux parades nuptiales du Gros-bec et à ses « feeding-habits » demeureront longtemps des modèles du genre.

Nous n'exprimerons qu'un seul regret que l'auteur est d'ailleurs le premier à partager : n'est il pas dommage que des considérations d'économie n'aient pas permis d'ajouter à la fin du volume la bibliographie exhaustive que M. MOUNTFORT avait réunie au prix d'un effort considérable ?

Mais ceci est évidemment le regret d'un professionnel : ce léger défaut de bibliographie n'enlève rien au plaisir que l'on éprouve à la lecture d'un livre auquel nous souhaitons un vif succès en même temps que nous adressons toutes nos félicitations à son auteur.

CHR. JOUANIN.

PORTENKO (A.)

[*Les oiseaux utiles et nuisibles*]

(en russe)

(Académie des Sciences, Moscou, 1957. — Petit in-8°, 164 pages, nombreux dessins au trait. — Prix : 22 Roubles 15 k.)

Après avoir souligné le rapport étroit qui existe entre les mœurs d'un oiseau et son alimentation, l'auteur nous indique les méthodes qu'il a employées pour déterminer en qualité et quantité les éléments qui entrent dans le régime alimentaire d'un certain nombre d'espèces.

Dans la partie essentielle le problème de l'appréciation de « l'utilité » et de la « nocivité » pour ensuite énumérer les espèces aviennes qui lui paraissent les plus utiles et les plus nuisibles à l'agriculture. Le dernier chapitre est consacré aux méthodes qui devront être employées pour protéger les oiseaux dits « utiles » et faciliter leur multiplication. Une importante bibliographie presque entièrement consacrée aux travaux russes, termine l'ouvrage.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

PROMPTOFF (A.-N.)

[*Études sur le problème de l'adaptation biologique dans le comportement des passereaux*] (en russe,

(Académie Nauk, Moscou [illegible]. — In-8°, 512 pages, nombreux dessins au trait et photographies. — Prix : 15 Roubles 15 Kopeks.)

Dans une première partie, les sept premiers chapitres, l'auteur passe en revue les théories modernes sur le comportement instinctif des oiseaux : réflexes, cycle annuel, déterminants morphophysiologiques des phénomènes biologiques. Puis, après avoir consacré le chapitre 8 aux matériel et méthode de travail, il expose son point de vue sur l'évolution du comportement de l'oiseau jeune depuis l'éclosion jusqu'au moment où ce dernier quitte le nid. Enfin un dernier chapitre est réservé aux incidences des caractères héréditaires sur le comportement. L'un des passages les plus originaux de ce travail est celui où PROMPTOFF raconte ses expériences au cours desquelles il obtint des réactions normales de la part des poussins placés dans des nids d'une autre espèce.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

Source MNHN Paris

Simms (E.)

Voices of the wild

(Putnam, 42, Great Russel Street, London W. C. 1. —
In-8°, 230 pages, 14 pl. photo. monochromes. — Prix : Sh. 21 -)

On sait le très gros effort poursuivi depuis des années par la B.B.C. de Londres en vue d'enregistrer les chants et cris des oiseaux d'Angleterre. Dans ce but elle avait, immédiatement après la guerre, demandé à Ludwig Koch de créer un service spécial. Lors de la retraite de celui-ci, il y a environ cinq ans, la direction du Service fut donnée à M. Eric Simms, qui nous conte aujourd'hui quelques unes de ses aventures avant de nous donner certaines précisions sur la technique mise au point par lui-même et son assistant Bob Wade.

Dans ce livre, que Peter Scott a tenu à préfacer, on sent combien l'auteur a pour sa profession une véritable passion. Peut-être faut-il voir là le secret de son succès.

Si jusqu'ici beaucoup de Français connaissaient Eric Simms par ses nombreuses émissions à la radio anglaise et les reproductions sur disques de ses enregistrements, ils ignoraient combien leur auteur vivait en pleine communion avec la nature et combien il est sensible aux phénomènes naturels qu'il est chargé de mettre à la portée du grand public. Par cet ouvrage nous apprenons que ce technicien remarquable est aussi un excellent naturaliste.

R.-D. Etchécopar.

« Chasse au vol »

(Bulletin de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français, 21, rue de Clichy, Paris. — Cotisation annuelle : 1.000 Fr.)

Courageuse initiative d'une Société jeune et dynamique, dont le but est de donner un nouvel élan à l'art de la fauconnerie en France. En dehors des pages consacrées à la vie de cette association, on pourra lire avec intérêt des notes sur l'Émerillon, la Sacre, la Fauconnerie en Afrique du Nord, à l'Étranger (en U.R.S.S., Hongrie, etc.). La revue se termine par une chronique vétérinaire et une courte bibliographie.

Même les plus farouchement protecteurs ne sauraient se montrer hostiles à la fauconnerie. L'homme ne fait qu'utiliser à son profit les cruelles lois de la nature. S'il domine son sujet sauvage, par contre il ne met jamais en danger l'espèce qui sert de proie. Il serait à souhaiter que toutes les chasses fassent preuve d'autant d'esprit sportif dans le bon sens du mot et qu'elles soient aussi peu dangereuses pour l'avenir des oiseaux. Aussi ne pourrons-nous souhaiter que bonne chance à cette nouvelle revue, qui ne peut que rapprocher l'homme de la nature.

R.-D. Etchécopar.

Source MNHN Paris

Procès-verbaux et rapports
Sixième réunion technique de l'U.I.C.N.
Edimbourg 1956

(Publié par la *Society for the promotion of Nature Reserve*, en collaboration avec la *Nature Conservancy* et l'*U.I.C.N.*, Londres, 1957 — Grand in-8°, 265 pages, 11 clichés photographiques en noir) (1).

Rapport présenté dans les deux langues diplomatiques. On y trouvera tout ce qui a été dit et lu à cette importante réunion d'Edimbourg tenue en juin 1956, à l'exception toutefois du thème II « Conséquences biologiques dues à la présence de la myxomatose » dont les débats dirigés avec autant de brio que de succès par notre collègue et ami François Bourlière font l'objet d'une publication spéciale de *Terre et Vie*, la Société Nationale d'Acclimatation et de Protection de la Nature ayant voulu ainsi prouver combien les buts poursuivis étaient au premier plan de ses propres préoccupations.

Nous rappelons que si la Société Ornithologique de France n'était officiellement représentée à ce Congrès que par son Secrétaire Général d'autres membres de notre association participaient aux travaux, savoir les Professeurs Berlioz et Bourlière ainsi que MM. Edmond-Blanc et Jouanin. C'est dire tout l'intérêt que nous attachons aux problèmes qui ont été débattus à cette conférence qui ne groupait pas moins de 300 délégués représentant 37 nations, sous la haute autorité du Professeur Roger Heim, Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle et de plus, comme on le sait, Président de l'U.I.C.N.

R.-D. Etchécopar.

Zoological Record (Aves)

Vol. 93. — Publications 1956, compiled by Tenison (Lt. Col. W.P.C.)

(The Zoological Society of London — Regent's Park — London, W. 1, 121 pp. — Prix : Sh. 10/-.)

Le Colonel Tenison continue à maintenir la tradition de bonne tenue d'une publication unique en son genre, absolument indispensable pour tout travail ornithologique.

Nous avons dit maintes fois déjà tout le bien que nous en pensons et nous croyons inutile de nous répéter.

R.-D. Etchécopar.

(1) Pour l'achat de ce volume, s'adresser à l'U.I.C.N., 31, rue Vautier, Bruxelles.

Source MNHN Paris

Série des « Die neue Brehm-Bücherei »

BOETTICHER (Dr H. von) : *Pelikane, Kormorane und andere Ruderfussler.*
LÖHRL (Dr Hans) : *Der Kleiber*
RINGLEBEN (Herbert) : *Die Wildganse Europas.*

(A. Ziemsen Verlag, Wittenberg Lutherstadt. 1957 —
Die neue Brehm-Bücherei : fasc. nos 188, 196, 200. — Prix : 3.75 DM.)

Les éditions Ziemsen ont poursuivi la publication de leur série « *Die neue Brehm-Bücherei* », dont nous avons déjà parlé en 1957, page 106.

Cette fois il s'agit de trois petits volumes : l'un, du Docteur Hans von BOETTICHER, est consacré aux Pélécaniformes (Pélicans, Cormorans, Fous, Frégates et Pailles en queue). C'est un travail de systematique qui passe en revue les espèces les plus connues de chacun de ces groupes.

Le deuxième volume, du Docteur Hans LÖHRL, est consacré à la Sittelle. Après la description de l'espèce et des considérations sur la répartition des différentes sous-espèces européennes, l'auteur traite de la biologie, avec un grand luxe de détails. Bien illustré de nombreuses photographies dont certaines ont été prises à l'intérieur des nichoirs, ce petit volume très complet se lit avec beaucoup d'intérêt.

Le troisième volume, de Herbert RINGLEBEN, traite des Oies sauvages européennes. Tout ce qui les concerne est passé en revue (systématique, reproduction, migrations, etc...). Bien illustré (planche en couleurs, photographies et nombreuses cartes de répartition), ce petit ouvrage fort intéressant est bien dans la tradition de la « *Neue Brehm-Bücherei* ».

P. PAULIAN

Travaux de la deuxième Conférence ornithologique des Pays Baltiques

(Acad. des Sciences de l'U.R.S.S., Moscou, 1957. —
In-4°, 427 pages, nombreux diagrammes graphiques,
cartes et photographies. — Prix : 25 Roubles 50 K.)

Compte rendu du Congrès auquel notre Président, le Professeur BERLIOZ, avait été convié mais où il n'avait malheureusement pu se rendre par suite de ses autres obligations.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les travaux contenus dans cette publication. Qu'il nous suffise de souligner que les 36 premiers rapports touchent aux problèmes migratoires, soit d'un point de vue général, soit pour une espèce particulière.

Ensuite viennent des études sur la biologie de la reproduction (constance dans la nidification, etc...), la systématique, l'écologie, le baguage et même la protection. Ce que nous avons pu comprendre malgré notre ignorance de la langue russe nous fait regretter de ne pas avoir plus de facilités pour faire traduire cet ouvrage et le mettre à la portée de tous nos membres.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

Source MNHN Paris

BULLETIN

DE LA

Société Ornithologique de France et de l'Union Française (1958)

Nécrologie

† ANDRÉ CLAUDON

(1908-1957)

Notre Société vient d'apprendre avec regret la disparition de M. André CLAUDON décédé à Colmar (Haut-Rhin), le 20 octobre 1957, dans sa cinquantième année.

Vosgien d'origine, il était né à Gerbepal (Vosges), le 12 octobre 1908. Quoique diplômé Ingénieur et licencié ès-Sciences, sa passion pour la Nature et l'Histoire Naturelle le fit opter de 1930 à 1941 pour la carrière d'Instituteur afin de demeurer en pleine campagne et particulièrement dans sa contrée des Vosges qu'il aimait tant. Révoqué par Vichy en avril 1941 et recherché par la Gestapo qui l'avait condamné à mort, il fut obligé de se réfugier dans le maquis de la Haute-Sologne où feu notre collègue le Marquis de TRISTAN lui fut d'un grand secours.

A la Libération, en 1944, il entra au Ministère de la Reconstruction en qualité d'Ingénieur-chef du Service dans le département de la Meuse. En raison de sa réussite à Bar-le-Duc, M. le Ministre DAUTRY le nomma chef de la Reconstitution industrielle du Haut-Rhin à Colmar, poste qu'il occupa pendant cinq ans.

En 1950, il donna sa démission pour demander son rattachement au C.N.R.S. afin de poursuivre ses études biologiques et terminer sa thèse de doctorat ès-Sciences. Le manque de crédits ne permit pas sa titularisation mais il obtint une subvention en vue de poursuivre ses recherches.

Sur ces entrefaites il se passionna pour la radiesthésie, si bien qu'il allait s'y consacrer entièrement jusqu'à sa mort qu'il savait prochaine. Il obtint dans cette branche de prestigieux succès et la reconnaissance de tous ceux qu'il soigna.

Source MNHN Paris

Son grand amour pour les oiseaux datait de sa plus jeune enfance. Il devait le tenir de son père, qui s'était constitué une très importante collection d'oiseaux naturalisés montés, comme on le faisait à l'époque.

André CLAUDON continua cette collection, mais sa grande passion était sans conteste l'étude de la biologie de reproduction des oiseaux, et principalement l'oologie, dont il avait amassé avec méthode et minutie de très intéressants spécimens.

Il se spécialisa (plus particulièrement ces dernières années) dans l'étude de la reproduction du Coucou, au sujet de laquelle il préparait une thèse de Doctorat, tout en continuant d'importants travaux sur le cancer des animaux sauvages, notamment sur les sarcomes des oiseaux.

Outre quelques articles et notes publiés dans la *Revue française d'Ornithologie* et autres revues scientifiques André CLAUDON avait fait éditer, en 1933, un ouvrage intitulé *Faune ornithologique du département des Vosges.*

Pour ses amis, André CLAUDON était un esprit droit, d'une remarquable intelligence, incisif, méticuleux, n'entreprenant rien à la légère, toujours heureux de rendre service et de faire plaisir. Tous ceux qui l'ont connu ne pourront que le regretter profondément. En étant leur interprète, j'exprime à sa veuve, compagne fidèle de ses derniers travaux, toute l'expression de nos sentiments de bien sincère condoléance auxquels j'ajoute ma très respectueuse sympathie.

André LABITTE.

Les deuils se sont multipliés récemment parmi les membres de notre Société. Coup sur coup nous avons appris la disparition de :

Joseph RAPINE, notre Président fondateur, qui vient de s'éteindre subitement et pour lequel nous ferons paraître une notice spéciale dans notre prochain bulletin.

Prof. A. URBAIN, Directeur honoraire du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Zoo de Vincennes, membre d'honneur de notre association.

Emile LINET, directeur du « *Journal des Oiseaux* », organisateur du Salon des Oiseaux qui se tenait chaque année

Source MNHN Paris

place de la République. Pour être venu plus récemment à nous, E. LINET n'en était pas moins un des plus fidèles à nos réunions.

Colonel Vicomte EBLÉ, membre de notre association depuis 1923, auteur de *Gibiers d'Europe*, bel ouvrage qui risque ainsi de n'être jamais terminé car les deux premiers volumes seulement sont actuellement sortis. E. EBLÉ avait tenu pendant longtemps la chronique hippique du *Figaro*.

LE HUITIEME SALON DES OISEAUX

Chaque automne renouvelle les joies des amateurs d'oiseaux de cage. C'est du 8 au 11 novembre 1957 que le Salon des Oiseaux s'est tenu à l'Hôtel Moderne, place de la République, organisé comme toujours par la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le *Journal des Oiseaux*, sous la présidence du Prince Paul MURAT, avec l'active collaboration de M. E. LINET aidé de son rédacteur M. M. CIOUTAT. Il obtint un grand succès.

Les Oiseaux présentés étaient nombreux, certains très rares. Le groupe des Perroquets et Perruches fut particulièrement brillant. On pouvait admirer des Aras : macao, ararauna et d'Illiger ; des Cacatoès : rosalbin, à œil nu, des Moluques, de Leadbeater, grand et petit Cacatoès à huppe jaune ; la petite Calopsitte ; des Amazones : à front bleu, rouge et de Cuba ; des Perruches : Alexandre, à collier de l'Inde, à tête noire (*nanday*), à tête jaune (*jendaya*), à tête prune, des Cactus. La Perruche à croupion rouge ; la Perruche superbe *Polytelis Swainsoni*, des Perroquets gris d'Afrique et du Sénégal, des Loris de Swainson et un couple de Grand Eclectus, sans oublier de nombreuses Perruches Ondulées de toutes teintes, en particulier de belles violettes de forme parfaite et de beaux exemplaires de la race dite « danoise ». J'ai noté également des Inséparables *Agapornis* de plusieurs espèces. A ce sujet, il est curieux de remarquer la longue absence d'*A. taranta*.

Parmi les autres Oiseaux, signalons plus spécialement : Grand toucan toco, Toucan de Cuvier, Pirolle chasseur de l'Himalaya, Spréo superbe, Gobe-mouches bleu-vert, Colombes poignardées et un couple de Coq de roche.

Source MNHN, Paris

Il y avait aussi de beaux et rares hybrides, parmi lesquels : Verdier × Chardonneret, Chanteur d'Afrique × Tarin rouge du Vénézuéla, Linot × Bouvreuil. Les Canaris étaient nombreux, chaque race étant représentée par de brillants sujets, notamment un Frisé parisien très vaporeux dans son plumage blanc neige. Enfin, la séquence colorée (partant du rouge-orange au blanc rosé) des canaris chanteurs Smet obtenait son habituel succès d'oiseaux de grande classe.

N'oublions pas les oiseaux de la participation belge, qui furent très remarqués. Hybrides rares et Diamants australiens parfaits. Un couple de Canaris bizards à calotte dorée attira l'attention de nombreux amateurs, qui avaient aussi l'occasion d'admirer pour la première fois cette jolie race d'origine anglaise.

M. Roger de VILMORIN, Président de la Société d'Acclimatation, avait aménagé, au nom de la maison d'Horticulture si connue, un charmant jardin miniature où évoluaient autour d'un miroir d'eau quelques beaux spécimens du parc de Clères dont nous n'avons plus à faire l'éloge.

Marcel LEGENDRE.

LES STAGES DU C.R.M.M.O. EN 1957

Les stages d'initiation et de perfectionnement aux techniques du baguage, organisés depuis 1955 par le C.R.M.M.O., rassemblent chaque été à l'île d'Ouessant un nombre plus important d'ornithologues. En 1957, deux sessions ont eu lieu : du 23 août au 4 septembre et du 17 au 28 septembre. Elles réunirent à elles deux soixante-cinq participants, dont plusieurs membres de notre Société : M[me] Garry, M. et M[me] Brosse, MM. Constant, Cugno, Erard, notre Secrétaire général R.-D. Etchécopar, Directeur du C.R.M.M.O., le Dr Fourcassié, qui accepta de tenir le rôle de Directeur adjoint du premier stage, poste qui revint à M. A. Lucas au second camp, et MM. Guillou, Jacquand, Lalanne, Mélou, Spitz (Vice-Président du G. J. O.), vétérans de ces stages qui se firent aimablement les moniteurs de leurs jeunes camarades.

Plusieurs ornithologues étrangers s'étaient joints à leurs collègues français : M[lle] Durieux, Assistante à l'Université

Source MNHN Paris

de Liège, MM. Simon et Roche (Belgique), M[lle] Picton, MM. Clapham, Naylor et Stjernstedt (Grande-Bretagne), M. et M[me] Queiroz (Portugal) et M. L'Hardy (Suisse).

M[lle] F. de la Quérière, Attachée au Laboratoire de Physiologie du Muséum dirigé par le Professeur Fontaine, se livra à diverses recherches sur les quelques migrateurs tués au phare, tandis que M. et M[me] Le Pape, Pharmaciens biologistes, effectuaient sur chaque espèce d'oiseaux des prises de sang pour le Dr Undritz, hématologue de Bâle.

Signalons aussi la présence de représentants des divers degrés d'enseignement ainsi que quelques instituteurs et élèves maîtres. Le C.R.M.M.O. est particulièrement sensible à l'intérêt manifesté par les enseignants aux questions de migration et aussi de Protection de la Nature ; il est incontestable que professeurs et instituteurs, ne serait-ce qu'en divulguant nos buts, peuvent beaucoup contribuer à multiplier le nombre des reprises signalées et ainsi à augmenter de notable façon l'efficacité de nos efforts.

Le beau temps qui régnait sur l'île l'été dernier favorisa observations et baguages : 1.290 bagues furent posées, 661 au premier stage, 629 au second, représentant 58 espèces différentes.

On n'a pas oublié la controverse suscitée par l'observation à Ouessant, en septembre 1955, d'un petit échassier identifié Bécasseau rousset par certains, alors que d'autres se refusaient à un diagnostic aussi précis, et l'on pouvait craindre que la question ne soit jamais tranchée. Mais le 18 septembre 1957, l'équipe de bagueurs dirigée par Christian Erard captura un petit limicole qui se révéla être un authentique Bécasseau rousset (*Tryngites subruficollis*) ; après l'avoir photographié, décrit, mensuré et bagué, il fut relâché. Le 24 septembre, nous l'avons vu à nouveau accompagné d'un Bécasseau variable. Son allure était, semble-t-il, exactement la même que celle de l'oiseau observé deux ans plus tôt : il était d'une familiarité étonnante, qui devait finir hélas ! par lui être fatale, puisque le 15 novembre il devait tomber sous le plomb d'un chasseur à la Pointe de Pern.

Outre cette intéressante capture, il faut noter les invasions inhabituelles d'oiseaux tels que Mésange bleue et charbonnière, Pic épeiche, Verdier, Tarin, etc..., dont Ouessant, comme beaucoup d'autres points d'Europe occidentale, a été le témoin en ce début d'automne 1957.

Source MNHN Paris

Deux camps sont à nouveau prévus cette année, toujours à Ouessant : du 26 août au 6 septembre et du 9 au 20 septembre 1958. S'inscrire dès que possible (le nombre des places est limité) en écrivant au C.R.M.M.O., 55, rue de Buffon, Paris-5e.

Michel-Hervé Julien.

RESERVE DU CAP SIZUN

Le Cercle des Naturalistes du Finistère (dont les buts sont l'étude et la protection de la Nature en Bretagne) lance actuellement une campagne pour la sauvegarde de plusieurs sites ornithologiques très menacés.

Le dernier bulletin de cette Société donne des précisions sur ces projets de réserves naturelles et notamment sur la région du cap Sizun, décrite par Paul Barruel dans *L'Oiseau et la R. F. O.*, 1942 (p. 73).

On sait que c'est le seul point de France où Pingouins tordas et Guillemots nichent encore par centaines sur le littoral même, en compagnie de plusieurs autres espèces : Cormorans huppés, Macareux, Goélands argentés, bruns et marins, Mouettes tridactyles, Craves à bec rouge, Grands corbeaux.

Une souscription est ouverte pour l'achat de 30 hectares de terrains incultes (valant environ 2 francs le mètre carré) et bordant 2 kilomètres de falaises où se situent les différentes colonies. Le site, d'une incomparable grandeur sauvage, est en instance de classement par l'Administration des Beaux-Arts, mais comme il existe un projet de route en corniche entre Douarnenez et la Pointe du Van, il est urgent de créer cette réserve.

Les dons peuvent être envoyés au Secrétaire Trésorier, notre collègue Michel-Hervé Julien, 15, rue Laënnec, Quimper (Finistère), C.C.P. Rennes 1361-60, ou au Compte bancaire du Cercle de Naturalistes du Finistère, Crédit Lyonnais, Agence de Quimper, C.C.P. : 3470-98.

N.D.L.R.



Source MNHN Paris